

MC/2255

**Original: anglais
28 mai 2008**

QUATRE-VINGT-SEIZIEME SESSION

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR
LES TRAVAUX DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 2007**

Ce document est soumis au Comité exécutif pour sa cent cinquième session en juin 2008.

TABLES DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES	9
I. SERVICES DE GESTION DES MIGRATIONS	13
A. Coopération technique en matière de migration	13
B. Gestion des retours et lutte contre la traite	15
C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée	24
II. APPUI AUX OPERATIONS	29
A. Gestion des mouvements	29
B. Tableaux statistiques pour 2007	32
C. Situations d'urgence et d'après-crise	39
D. Unité de soutien en matière électorale	42
III. MIGRATION ET SANTE	44
A. Evaluation de la santé dans le contexte migratoire	44
B. Aide et conseils concernant la santé dans le contexte migratoire	45
C. Assistance sanitaire en contexte migratoire dans les situations d'après-crise	47
IV. POLITIQUES MIGRATOIRES, RECHERCHE ET COMMUNICATION	49
A. Dialogue international sur la migration	49
B. Politique stratégique et planification	50
C. Recherche et publications	51
D. Médias et information	53
E. Communication de masse	54
F. Site Internet, site intranet et gestion des contenus multimédias	54
V. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES	55
A. Services juridiques	56
B. Droit international de la migration	56
VI. RELATIONS EXTERIEURES	58
A. Division des relations avec les donateurs	62
B. Secrétariat des réunions	63
C. Service de traduction	64
VII. GESTION DES RESSOURCES	64
A. Principales données financières	66
B. Gestion des ressources humaines	68

VIII. CENTRES ADMINISTRATIFS	79
A. Centre administratif de Manille	79
B. Centre administratif de Panama	82
IX. QUESTIONS DE GENRE	82
X. BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL	84
XI. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATIONS ...	85
XII. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035	86
XIII. PROGRAMMES DE REPARATION	87
A. Programme allemand de dédommagement du travail forcé	87
B. Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste (banques suisses)	87
C. Projet d'aide humanitaire aux Roms	87
D. Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens	88
E. Programme turc de dédommagement	89
F. Loi Justice et Paix en Colombie	89
G. Timor-Leste	89

ANNEXE STATISTIQUE (publiée séparément en anglais seulement)

ABREVIATIONS

AVR	Retours volontaires assistés
CAP	Centre administratif de Panama
CE	Commission européenne
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CIMIC	Coopération civilo-militaire
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CRRPD	Commission de résolution des litiges portant sur des biens-fonds en Iraq
CTM	Coopération technique en matière migratoire
DAES	Département des affaires économiques et sociales
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
ECHO	Service d'aide humanitaire de la Commission européenne
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EOM	<i>Election Observation Missions</i> (Missions d'observation électorale)
EPA	Compte pour les interventions d'urgence
ERSUT	Equipe d'intervention d'urgence
FMMD	Forum mondial sur la Migration et le Développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GCGC	Groupe de coordination et de gestion des camps
GFLCP	Programme allemand de dédommagement du travail forcé
GMG	Groupe mondial sur la migration
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
G/TIP	Bureau du Département d'Etat des Etats-Unis chargé de surveiller et de combattre la traite des personnes
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent inter-organisations
IDM	Dialogue international sur la migration
IGC	Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés
ITSC	Centre des services de technologie de l'information de Manille
MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
MFR	Missions à fonctions régionales
MIMOSA	Systèmes opérationnels de gestion des migrations
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OSAGI	Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRISM	Gestion des systèmes intégrés – procédés et ressources

ABREVIATIONS (suite)

SAP	<i>Systems, Applications and Products</i>
SPP	Unité Stratégie et Planification
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise

INTRODUCTION

1. En 2007, l'Organisation a accordé le statut de Membre à la République du Burundi et à la République socialiste du Viet Nam. Comme les années précédentes, les autres activités et décisions significatives des organes directeurs de l'OIM sont résumées dans le présent rapport et donnent un aperçu d'ensemble complet de la situation.

2. L'Organisation a connu en 2007 une nouvelle année de croissance générale, en dépit de l'achèvement progressif des grands programmes de dédommagement. Les deux nouveaux Membres ont porté le total des Membres de l'OIM à 122. Les dépenses totales (pour le programme administratif et les programmes d'opérations) se sont chiffrées à 783,8 millions de dollars E.-U. soit davantage que les 733,3 millions de 2006. La partie administrative du budget s'est élevée à 38.045.000 francs suisses, contre 37.119.000 pour la période de 2004 à 2006 compris. Les dépenses relevant de la partie opérationnelle du budget ont atteint 751,8 millions de dollars, à rapprocher des 703,2 millions de dollars de 2006. Le nombre total de projets actifs a dépassé le chiffre de 1.600, dont 550 ont démarré en 2007 (contre 492 démarrés en 2006 et 410 en 2005). Les effectifs étaient de 6.457 personnes à la fin de 2007 (contre 5.497 en 2006), tandis que le nombre de bureaux extérieurs atteignait 400 (290 en 2006).

3. Le débat sur **le rôle, la place et la stratégie** de l'Organisation, sa croissance, son budget et sa gouvernance est arrivé à une conclusion satisfaisante en 2007 avec l'adoption du document de stratégie de l'OIM (MC/2216) lors de la session de juin du Conseil. Ce document se compose de trois parties : partie I : Stratégie ; partie II : Cadre institutionnel : Organes directeurs ; et partie III : Programme et Budget. Le Conseil a confirmé que la Stratégie "sera mise en œuvre dans le cadre juridique qu'offrent la Constitution et les résolutions des organes directeurs de l'OIM, compte dûment tenu de sa flexibilité et de l'influence de ses projets sur son action, de la nécessité d'une vision équilibrée des priorités, et des ressources financières mises à sa disposition". Elle sera réexaminée dans trois ans. Les points relatifs à la partie I du document de stratégie dont relève chaque activité sont mis en lumière dans les différents chapitres du rapport.

4. Le thème migration/développement a gardé toute son importance en 2007, année durant laquelle les pays se sont préparés en vue de la première réunion du **Forum mondial sur la migration et le développement** (FMMD) qui s'est tenue à Bruxelles en juillet, pour ensuite se consacrer au suivi de cette réunion. Le Forum a permis aux participants de se faire une meilleure idée de la question, ainsi que des moyens pratiques par lesquels les Etats et de nombreux autres acteurs concernés par l'équation migration/développement peuvent contribuer à progresser sérieusement dans ce domaine important.

5. En sa qualité d'entité présidant le **Groupe mondial sur la migration** (GMG) pour les six premiers mois de 2007, l'OIM s'est efforcée d'engager le GMG et les autres institutions compétentes à soutenir les Etats et les organisateurs dans leurs préparatifs en vue de la tenue du FMMD, tout en poursuivant une collaboration interinstitutions sur un front plus large, par l'organisation d'enquêtes et par des publications conjointes. Parmi les autres initiatives engagées sous la présidence de l'OIM, il faut citer les efforts déployés pour renforcer les méthodes de travail du Groupe et, en réponse à l'engagement de ce dernier à trouver des moyens permettant d'interagir avec les Etats, l'organisation d'une séance d'information par les membres du GMG à l'intention des Etats Membres de l'ONU à New York en mai. A la fin de l'année, le Groupe a décidé d'élargir sa composition à quatre nouveaux membres. Elle

compte ainsi à présent 14 membres, à savoir : Banque mondiale, CNUCED, Commissions économiques régionales des Nations Unies*, FNUAP, HCDH, HCR, PNUD, OIM, OIT, ONUDC, ONUDESA, UNESCO*, UNICEF* et UNITAR* (les nouveaux membres sont ceux suivis d'un astérisque).

6. Le thème choisi pour le **Dialogue international sur la migration** de l'OIM en 2007 était "Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution". C'est aussi à l'occasion de la session de novembre du Conseil qu'a été lancé le rapport Etat de la migration dans le monde 2008 sur le thème plus spécifique de la "gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation".

7. L'année écoulée a été témoin d'une intensification continue des partenariats entre le secteur privé et l'OIM, tant sur le plan financier qu'en nature. Le **Comité consultatif d'entreprise** du Directeur général (BAB) est resté une source importante d'idées et de conseils, et – chose qui mérite d'être soulignée – est resté un vecteur de diffusion d'informations sur les questions migratoires et sur le rôle potentiel de l'OIM. Ces membres ont représenté l'OIM ou ont fourni des orateurs de haut niveau à de nombreuses manifestations de haut niveau au cours de l'année.

8. Suite à l'approbation, en 2006, de la proposition faite par l'Administration de créer une deuxième centre administratif à Panama, en plus du centre déjà créé à Manille, les services du **Centre administratif de Panama (CAP)** ont commencé d'être opérationnels à la mi-2007, d'abord sous la forme d'un soutien comptable aux bureaux extérieurs des Amériques, et d'un soutien à l'ensemble des bureaux extérieurs dans le monde en termes de ressources humaines locales. A la fin de l'année, le nouveau centre comptait douze personnes. Un autre développement significatif de l'année 2007 a été la conception, l'élaboration et la mise à l'essai d'un instrument de planification de ressources d'entreprise appelé PRISM, s'appuyant sur un logiciel SAP devant aider l'Organisation à mieux gérer ses ressources. Ce système a été lancé au Siège, à Manille et dans quelques bureaux extérieurs en janvier 2008, et il est actuellement déployé, jusqu'au printemps 2009, dans d'autres bureaux extérieurs de l'OIM exerçant des fonctions comptables.

9. Les paragraphes qui suivent donnent un bref résumé du type et du volume des activités réalisées en 2007.

10. **Coopération technique en matière migratoire (CTM)**. L'action menée dans ce domaine a continué de croître de façon continue en 2007, avec un total de 120 millions de dollars E.-U. dépensés dans diverses activités. Le déploiement de spécialistes en coopération technique sur le terrain s'est poursuivi avec la création au Sénégal d'un deuxième poste de spécialiste pour l'Afrique, portant ainsi le nombre total de spécialistes de la coopération technique à quatre. Les thèmes principaux sont restés le renforcement de capacités en matière de gestion des migrations, l'amélioration des documents internationaux de voyage et les systèmes de délivrance s'y rapportant, les incidences de la migration pour la sécurité, et l'équation migration/développement.

11. **Gestion des retours et lutte contre la traite (RMCT)**. Pour assurer de meilleures synergies entre les programmes, la Division des retours volontaires assistés et celle de la lutte contre la traite des êtres humains ont été fusionnées en 2007.

12. En dépit de la diminution du nombre de rapatriés dans le cadre de différents programmes, et notamment en Europe, les **retours volontaires assistés** (AVR) sont restés une activité importante en 2007, avec plus de 25.000 personnes aidées à regagner plus de 160 pays (elles étaient 28.000 en 2006). De nombreuses autres personnes ont pu être approchées par le biais des campagnes d'information et de conseil ou de l'aide à la réintégration. En termes de types de bénéficiaires, il s'agissait de plus en plus de migrants irréguliers plutôt que de personnes sollicitant le système de l'asile ou désireuses d'en sortir. Beaucoup de ces bénéficiaires étaient en transit, et une proportion croissante d'entre eux étaient des migrants vulnérables. Une tendance manifeste a été observée dans le sens d'une approche plus complète de la question, moyennant des actions de sensibilisation, d'information et de conseil, et des efforts de réintégration.

13. L'action consistant à faire reprendre à leur compte les activités de **lutte contre la traite** par les instances nationales et régionales et à les intégrer dans un contexte migratoire plus large s'est poursuivie durant toute l'année 2007. Environ 33 millions de dollars E.-U. ont été dépensés dans le cadre d'activités de lutte contre la traite au cours de l'année. La recherche constitue un élément important de l'action menée dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les itinéraires et les tendances, les causes qui motivent les protagonistes et les conséquences de leurs actes, ainsi que les structures, les motivations et le mode opératoire des trafiquants. Le module de lutte contre la traite, qui est une compilation de données sur les individus, compte actuellement quelque 15.000 entrées. L'action de sensibilisation axée sur la prévention mobilise le soutien financier du secteur privé et suscite une attention croissante. La protection reste un élément important de toutes les activités de lutte contre la traite.

14. **Migration de main-d'œuvre et migration assistée** (LFM). La Division de la migration de main-d'œuvre et la Division de migration assistée ont été fusionnées en 2007. Une somme d'environ 37 millions de dollars E.-U. a été dépensée dans le cadre des activités déployées au cours de l'année écoulée. La demande pour les services d'aide au recrutement de l'OIM a considérablement augmenté durant l'année, particulièrement en provenance d'employeurs privés. D'importants développements ont également été constatés dans les débats sur les questions de migration de main-d'œuvre au niveau régional, notamment avec l'émergence du Dialogue d'Abou Dhabi, résultant du processus de Colombo (auquel sont associés les pays d'Asie), et à propos des questions de main-d'œuvre soulevées dans le cadre du processus des "clusters" entre la Transcaucasie et certains Etats Membres de l'UE. En 2007, il y a eu 58 projets de migration de main-d'œuvre, 13 projets concernant les rapatriements de fonds, 31 projets d'assistance préconsulaire, 13 projets de formation de migrants, 37 projets d'aide au voyage et 9 projets d'intégration de migrants.

15. **Gestion des mouvements** (MMD). L'OIM a assuré une aide aux mouvements pour un total de 214.100 personnes en 2007, soit 33 % de plus qu'en 2006 (161.371). Un total de 38.501 personnes ont été aidées dans le cadre de programmes de rapatriement, ce qui représente une hausse de 125 % par rapport aux 17.062 personnes aidées en 2006. Celle-ci s'explique en majeure partie par les programmes de retour de nationaux soudanais, mais également par le grand nombre de rapatriés libériens, angolais et congolais. Un total de 76.697 personnes ont bénéficié de l'aide à la réinstallation, ce qui représente 16 % de plus qu'en 2006 (66.041 bénéficiaires), une hausse due en grande partie au doublement des migrants originaires d'Asie (26.059 contre 13.317 en 2006). 47.424 personnes ont été aidées dans le cadre des programmes de réinstallation de déplacés internes, 25.052 dans le cadre des programmes de migration régulée, 24.914 dans le cadre des programmes de migration assistée et 359 à l'occasion de leur retour vers le pays d'origine au titre du Programme d'aide

humanitaire aux migrants en détresse (HASM) qui, en 2007, était dans sa troisième année. Les autres personnes ayant bénéficié d'une aide aux mouvements relevaient des programmes de caractère général et des programmes de migration et santé. Le total général des dépenses de transport aérien en 2007 s'est élevé à 84 millions de dollars E.-U., soit sensiblement la même chose qu'en 2006.

16. **Situation d'urgence et d'après-crise (EPC).** La division EPC a supervisé 24 missions dans leur élaboration de 57 propositions, dont 52 étaient financées au titre des urgences de 2007. Elle a apporté une assistance technique à 20 missions à propos de 86 propositions, dont 73 étaient financées au titre de l'aide d'après-crise. Beaucoup de temps a été consacré à la fixation de normes – entre autres la révision des procédures opérationnelles permanentes de la division – et à l'actualisation de l'état de préparation et des capacités d'intervention. Dans cette deuxième catégorie, 188 membres du personnel ont participé à des cours de formation et à des ateliers, un fichier d'experts a été constitué et affiné, et des feuillets d'information et des directives ont été rédigés. Beaucoup de temps et d'attention ont été consacrés au rôle de l'OIM dans le processus des "clusters".

17. **Unité de soutien en matière électorale (ESU).** L'unité de soutien apporte son appui à la planification, la coordination et la supervision des activités de l'OIM dans les secteurs liés aux processus électoraux, en facilitant l'accès des migrants à un processus électoral démocratique. Cela englobe l'aide à l'organisation d'élections hors du pays, un appui logistique aux responsables de la surveillance du processus électoral, et un renforcement des capacités des personnes prenant part à ce processus, tant au moyen de séances de formation directe dans le cadre d'ateliers que par la mise sur pied de cours de formation.

18. **Département Migration et Santé (MHD).** En 2007, l'OIM a procédé à l'évaluation du niveau de santé de 198.935 migrants (contre 122.796 en 2006), dont 43,3 % de femmes, et à 32.489 contrôles sanitaires de pré-embarquement (contre 25.693 en 2006). En outre, 570 personnes ont bénéficié d'une aide médicale en cours de transport, y compris d'une escorte médicale le cas échéant. Le programme de dépistage de la tuberculose précédant le départ a été mis en place dans trois nouveaux pays, et un total de 95.726 migrants ont ainsi bénéficié de ce test de dépistage. Le Département a apporté son concours à l'élaboration de projets portant sur des activités liées au VIH dans 22 pays, il a participé à l'état de préparation à la grippe aviaire et à une pandémie humaine, et a poursuivi ses travaux en partenariat avec d'autres institutions concernant les déplacements des professionnels de la santé dans le monde. Sur le plan de l'aide sanitaire apportée dans un contexte migratoire d'après-crise, d'importants programmes ont été mis en œuvre en 2007 en Indonésie, au Soudan et au Zimbabwe. Dans les domaines de la santé mentale et de l'aide psychosociale, des cours de formation ont été assurés au Liban et en Syrie.

19. **Politiques migratoires, recherche et communication (MPRC).** Dans le cadre du **Dialogue international sur la migration**, l'OIM s'efforce de favoriser la bonne compréhension des questions migratoires essentielles, ainsi que le dialogue en la matière. Outre deux **ateliers** intersession et le débat qui a eu lieu lors de la session du Conseil sur le thème général *Gestion de la migration dans une économie mondiale en évolution*, d'autres manifestations ont été organisées, comme le séminaire sur la migration et l'environnement qui a eu lieu en février à Bangkok, et la traduction, la diffusion et l'utilisation pour **formation des Eléments essentiels de gestion des migrations à l'intention des décideurs et des praticiens (EEGM)**. La contribution de l'OIM aux dialogues sur la migration dans d'autres enceintes a également été assurée par le Département MPRC, et notamment dans le cadre du Forum

mondial sur la migration et le développement, et des processus consultatifs régionaux. Le département a travaillé à la rédaction du prochain rapport *Etat de la migration dans le monde* dont la sortie est prévue en 2008, et à un large éventail d'autres **publications**, d'instruments de formation et de manuels. L'action de sensibilisation et de correspondance avec les **médias** concernant les questions migratoires et les activités de l'OIM s'est considérablement intensifiée en termes de couverture et de reconnaissance de l'Organisation dans tous les médias. Les activités de **communication** ont également concerné les conseils et le travail de renforcement de capacités à l'adresse des gouvernements, les campagnes d'information, et la mise en place de centres d'information pour migrants. Le **site web** est un instrument clé de sensibilisation à l'action de l'OIM pour toutes les parties prenantes. En 2007, un total de 915.000 visites a été dénombré sur le site web de l'OIM, soit environ 75.000 par mois. Les ajouts les plus significatifs au site, en plus des pages habituelles d'information sur l'actualité, ont concerné quelque 70 profils de pays. Un grand nombre de ces pages figurent parmi la centaine de pages qui sont le plus souvent visitées, certaines d'entre elles accueillant plus de 500 visiteurs par mois. L'iconothèque a pour sa part été considérablement enrichie, passant de 1.000 à plus 7.900 photographies.

20. **Droit international de la migration et Affaires juridiques (IML/LEG).** Les services juridiques ont fourni des informations et des conseils sur les questions d'ordre constitutionnel, sur le statut de Membre, le statut d'observateur et d'autres questions relatives aux organes directeurs, mais aussi sur les accords, les contrats, le Statut et Règlement du personnel, les litiges, et autres questions de ce type. Des cours de formation sur le droit international de la migration ont eu lieu dans un certain nombre de pays, avec dans certains cas une participation élargie à l'échelle régionale. Des conseils ont également été donnés concernant la législation et les accords nationaux, tandis que le travail portant sur l'élaboration de bases de données réunissant des textes de loi s'est poursuivi. A la fin de l'année, cette base de données contenait plus de 1.500 textes de loi et recevait environ 70 visiteurs par jour. La recherche a constitué une part significative de l'action menée par IML en 2007, ce qui s'est traduit par la parution de deux publications au cours de l'année écoulée, avec trois autres publications attendues pour 2008.

21. **Département des Relations extérieures (ERD).** Ce département facilite de manière générale les contacts de l'Organisation avec les membres, les observateurs et autres Etats par une action de sensibilisation, des séances d'information et des réponses aux questions qui lui sont adressées. En 2007, le département a répondu à quelque 620 invitations à des réunions et conférences internationales, soit 10 % de plus qu'en 2006. ERD a pris la tête de l'équipe multidisciplinaire chargée de planifier et d'assurer le soutien apporté par l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement. Il facilite également les dialogues de politiques migratoires régionales, et assure la supervision et le développement des relations institutionnelles avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

22. **La Division des Relations avec les donateurs (DRD)** apporte un soutien général en termes de mobilisation de ressources et de liaison avec les donateurs. L'OIM a reçu plus de 81 millions de dollars E.-U. en réponse aux appels consolidés et aux appels éclairs lancés en 2007, contre 69 millions en 2006. Un financement plus important a également été reçu par le biais des mécanismes de financement humanitaire, tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), duquel l'OIM a reçu un total de 21,7 millions de dollars E.-U. depuis sa restauration dans de nouvelles conditions au début de 2006, dont 17 millions reçus en 2007. Les fonds reçus des institutions des Nations Unies en 2007 se sont élevés à 54 millions de dollars E.-U., somme à rapprocher des 41 millions de dollars reçus

en 2006. En provenance du secteur privé, les fonds reçus ont totalisé près de 6 millions de dollars E.-U. et ont été mis à profit pour soutenir des activités dans les domaines de la migration de main-d'œuvre, de la recherche, de la lutte contre la traite, de la santé, de la coopération technique, des interventions en cas de catastrophe et de la reconstruction au lendemain des conflits.

23. Le **Secrétariat des réunions** (MGS) planifie et organise les réunions des organes directeurs, ainsi que les groupes de travail et les consultations informelles. En 2007, MGS a organisé 23 réunions et apporté son soutien à deux ateliers intersession. 275 documents au total (3.350 pages) ont été traités durant l'année.

24. Le **Service de traduction** (TRS) a continué d'assurer les traductions essentiellement en français et en espagnol, mais aussi dans d'autres langues. Le nombre total de mots traduits en espagnol a été de 684.459, et de 586.846 en français. Le total des autres langues, y compris l'anglais, a été de 176.321 mots.

25. Le **Département de la Gestion des ressources** (DRM). Outre la supervision habituelle et la gestion des ressources, beaucoup de temps et d'attention ont été consacrés en 2007 à la conception et à la mise en œuvre du système de gestion financière PRISM, qui est entré en fonctionnement en janvier 2008. 2007 a également été témoin des progrès réalisés dans le renforcement des fonctions de traitement comptable à Manille et à Panama. L'appui apporté aux discussions sur le document de stratégie et la préparation des documents s'y rapportant, en particulier la partie III du document, ont constitué un élément important du travail effectué durant le premier semestre. Le travail s'est poursuivi au niveau de l'affinement des documents destinés aux organes directeurs, afin de mieux refléter le cadre institutionnel, l'accent stratégique, le financement de la structure de base et les objectifs de secteurs de programme.

26. L'Unité de Coordination des déplacements du personnel a continué à superviser les dépenses liées aux déplacements du personnel sur de longues distances, et ses droits en la matière, et a dispensé des conseils à propos des voyages. Plus de 2.100 mouvements ont été traités par l'unité en 2007, dont 1.500 tickets et autres réservations effectuées par Internet ont été achetés depuis le Siège. L'unité a également traité plus de 450 demandes de visa.

27. En plus de la supervision générale des questions, des politiques, de la planification et des pratiques en matière de ressources humaines, la division de **Gestion des ressources humaines** (HRM) a finalisé la délocalisation des fonctions administratives à Manille et à Panama, en déterminant clairement les rôles et les responsabilités de chacun. En termes de recrutement, 105 avis de vacance de poste ont été publiés au niveau des administrateurs et trois au niveau des services généraux au Siège. 77 avis de vacance de courte durée ont également été publiés, à la fois pour des administrateurs et pour des employés des services généraux. Environ 3.200 candidatures ont été reçues en réponse aux avis de vacance habituels, et 1.900 en réponse aux avis de vacance concernant des postes de courte durée. Treize nouveaux membres du personnel ont été recrutés durant l'année au départ d'Etats Membres non représentés au sein du personnel. Un certain nombre d'améliorations ont été apportées par l'Unité de Médecine du travail (OHU) à la couverture médicale et aux installations et services mis à la disposition du personnel. Parallèlement, on a observé une diminution notable des cas de maladie du travail et de déplacement pour raison médicale. 89 séances d'apprentissage ont été organisées, dont ont bénéficié 894 membres du personnel, et certains programmes d'apprentissage de base ont été renforcés de manière à rehausser les

compétences des membres du personnel dans trois secteurs principaux. Le système de gestion du comportement professionnel a progressé dans son application en 2007, suite à son introduction en 2006 et à son intégration à d'autres outils et pratiques de ressources humaines. A la fin de 2007, le nombre total des membres du personnel s'élevait à 6.457, soit 17 % de plus qu'en 2006.

28. **Centres administratifs.** A **Manille (CAM)**, l'Unité d'information sur les projets (PIU) a enregistré 613 nouveaux projets ; 512 demandes de code d'imputation budgétaire ont été reçues et 502 codes ont été donnés. 236 rappels ont été envoyés, 9.892 documents ont été transférés sur le serveur, 501 rapports ou interrogations ont été générés à partir de la base de données, et le nombre total de projets contenus dans la base a atteint le chiffre de 4.803. L'Unité de Sécurité du personnel (SSU) a fourni des conseils techniques, des évaluations, une formation et une aide au financement à plus de 60 bureaux extérieurs en 2007. Elle a émis 70 rapports d'information sur la sécurité, 108 bulletins d'information générale sur la sécurité et 90 mises à jour sur les catastrophes, les conditions météorologiques et les conditions de déplacement. On a dénombré 145 incidents allant du simple cambriolage à l'attaque à la roquette. 14 accidents majeurs ont été répertoriés, ayant entraîné le décès de trois membres du personnel et infligé des blessures de gravité variable à 16 autres. Seize cours de formation spécialisée ont été organisés et le nombre total de personnel national et international appartenant à diverses organisations humanitaires qui ont pu bénéficier de ce type de formation spécialisée à maintenant dépassé les 2.000.

29. Le **Centre administratif de Panama (CAP)** a été officiellement créé et inauguré en 2007, et a commencé à opérer dans les domaines du contrôle financier et comptable, de la technologie de l'information et de la gestion des ressources humaines. A la fin de l'année, il avait un effectif de douze personnes.

30. **Questions de sexospécificité.** Beaucoup de temps a été consacré en 2007 au suivi de l'évaluation de la politique sexospécifique menée en 2006, qui a débouché sur des recommandations en vue d'une nouvelle stratégie d'intégration des questions de genre dans les programmes et les politiques de l'Organisation. En plus de l'aide apportée aux activités déployées dans ce domaine, de l'action de sensibilisation et de la promotion de projets sexospécifiques, un certain nombre de manifestations ont été organisées, tandis que des rapports et des travaux de recherche ont été entrepris, notamment un projet de recherche axé sur l'énonciation d'orientations politiques et visant à inscrire la question du genre dans l'agenda sur la migration de main-d'œuvre et le développement en Asie, qui doit paraître en 2008.

31. **Le Bureau de l'Inspecteur général (OIG).** En 2007, OIG a mené 48 opérations de vérification comptable, dont sept au sein de missions à fonctions régionales (MFR) et deux au sein de missions spéciales de liaison (MSL). 78 projets ont fait l'objet d'une évaluation rapide tandis qu'il a été procédé à une évaluation majeure dans un cas. 19 autres évaluations ont bénéficié des conseils et de l'assistance technique d'OIG. Six enquêtes ont été effectuées et neuf autres ont bénéficié de conseils d'ordre technique.

32. **Technologie de l'information et communications.** En 2007, outre la mise à jour des applications, la connectivité et l'intégration des systèmes, un élément majeur du travail de ce département a été la conception et l'élaboration d'un outil de planification de ressources d'entreprise baptisé PRISM. Pour la gestion des ressources humaines, ce système est entré en fonction en 2006. En 2007, son domaine d'action s'est encore élargi. Pour le système

financier, un vaste travail préparatoire a eu lieu en 2007 en prévision du lancement du système en janvier 2008 au Siège, au CAM et dans quatre missions. Ce déploiement se poursuivra par vagues dans l'ensemble des bureaux extérieurs jusqu'au printemps 2009.

33. **Soutien aux Etats Membres en développement et aux Etats Membres dont l'économie est en transition (Fonds 1035).** En application des décisions contenues dans le document de stratégie adopté par le Conseil en juin, le Fonds 1035 a été élargi à compter du 1^{er} janvier 2008 et comporte à présent une deuxième ligne de crédit. En 2007, un total de 2.182.334 dollars E.-U. a été alloué à 29 initiatives différentes. En plus des fonds alloués dans le budget, trois donateurs – l'Autriche, les Etats-Unis et l'Italie – ont contribué financièrement au Fonds.

34. **Programmes de réparation.** Avec l'achèvement de ses deux grands programmes de dédommagement, l'accent mis par l'OIM dans ce domaine s'est déplacé dans le sens de la fourniture de conseils spécialisés, d'une assistance technique et d'une action de renforcement de capacités pour d'autres mécanismes nationaux et internationaux de réparation et de dédommagement. A la fin de l'année, l'effectif des programmes comptait encore 18 personnes. Un nouveau *projet d'aide humanitaire aux Roms d'Europe* a été approuvé en juin 2007 pour absorber le reliquat des fonds laissés par le programme de la Fondation allemande en faveur des Roms à la suite de sa clôture officielle le 31 décembre 2006. L'équipe en place a continué de fournir des conseils et une assistance technique dans le contexte du Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens, du Programme turc de dédommagement et de la Loi de justice et paix en Colombie. La possibilité d'une nouvelle activité du même type est apparue au Timor-Leste à la mi-2007.

35. Pour bien montrer les tendances et l'évolution des activités de l'OIM, nous publions cette année une annexe statistique contenant une représentation graphique des activités, des dépenses et des tendances de l'OIM par région et par catégorie de projets, qui paraîtra séparément.

LE CONSEIL ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES

36. L'Organisation a continué à informer les Etats Membres de ses activités et à les consulter sur des questions ayant des implications budgétaires ou financières, de même que sur celles concernant les migrations, les stratégies et les orientations futures, comme indiqué ci-dessous.

Sous-Comité du budget et de finances (9 mai 2007)

37. Le Sous-Comité du budget et des finances (SCBF) s'est réuni pour sa 97^{ème} session le 9 mai 2007. Les postes de président et de vice-président étant vacants, le SCBF a élu Mme Ann Blomberg (Suède) à la présidence et M. Nestor Cruz Toruño (Nicaragua) à la vice-présidence. Les points à l'ordre du jour comprenaient le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2006, les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, la Révision du Programme et Budget pour 2007, le barème des quotes-parts pour 2008, et le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035.

38. Le rapport complet sur la quatre-vingt-dix-septième session du Sous-Comité du budget et des finances est contenu dans le document MC/EX/683.

Comité exécutif (6 et 7 juin 2007)

39. Le Comité exécutif a tenu deux séances dans le cadre de sa cent quatrième session, soit le matin du 6 et le matin du 7 juin 2007. Il a élu M. Nanguyalai Tarzi (Afghanistan) à la présidence et Mme Ximena Verdugo (Chili) à la vice-présidence. Les points principaux de l'ordre du jour étaient le Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Organisation pour l'année 2006, le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2006, la déclaration d'un représentant de l'Association du personnel, la Révision du Programme et Budget pour 2007, le barème des quotes-parts pour 2008, les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, et le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035.

40. Le Rapport sur la cent quatrième session du Comité exécutif (MC/2225) reflète les déclarations faites par le Directeur général et par le représentant de l'Association du personnel, ainsi que les interventions de plusieurs délégués sur les différents documents présentés à cette session.

Session (extraordinaire) du Conseil (7 juin 2007)

41. La quatre-vingt-treizième session (extraordinaire) du Conseil s'est tenue dans l'après-midi du 7 juin 2007, sous la présidence de son Excellence Mme Najat Al-Hajjaji (Jamahiriya arabe libyenne), aux fins d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour concernant les demandes d'admission en qualité d'observateur et la stratégie de l'OIM.

42. Le Conseil a approuvé les demandes d'admission en qualité d'observateur du Royaume de Bahreïn, du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), de l'Action Humanitaire Africaine (AHA) et de la Confédération syndicale internationale (CSI); il a également approuvé la stratégie de l'OIM et la création du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF).

43. On trouvera dans le document MC/2220 le rapport intégral de la quatre-vingt-treizième session (extraordinaire) du Conseil.

Comité permanent des programmes et des finances (30 et 31 octobre 2007)

44. Le Comité permanent des programmes et des finances, qui a été créé par le Conseil pour remplacer le Sous-Comité du budget et des finances, s'est réuni pour sa première session le 30 octobre 2007. Il a tenu trois séances. Le Comité permanent a élu M. Juan Antonio March (Espagne) à la présidence, M. Oscar Carvallo (République bolivarienne du Venezuela) à la vice-présidence et Mme Masako Sato (Japon) à la fonction de rapporteur.

45. L'ordre du jour du Comité permanent comprenait des questions relatives au règlement intérieur et à son propre programme de travail futur, les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, une réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2007, le Programme et Budget pour 2008, la déclaration d'un représentant de l'Association du personnel, un échange de vues sur les points proposés par les Membres, le barème des quotes-parts de l'OIM, un rapport sur les ressources humaines, un tableau actualisé de la délocalisation, et le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035.

46. Le rapport complet sur la première session du Comité permanent des programmes et des finances est contenu dans le document MC/2233.

Conseil (27 au 30 novembre 2007)

47. La quatre-vingt-quatorzième session du Conseil s'est tenue du 27 au 30 novembre 2007. Le Conseil a élu M. J. March (Espagne) à la présidence. Les autres membres élus du nouveau bureau sont : premier Vice-Président : M. Oscar Carvallo (République bolivarienne du Venezuela) ; deuxième Vice-Président : M. Ichiro Fujisaki (Japon), et Rapporteur : M. Mohammed Benjaber (Maroc).

48. Le Conseil a approuvé l'admission de deux nouveaux Etats Membres : la République du Burundi et la République socialiste du Viet Nam, ce qui porte à 122 le nombre total des Etats Membres. Le Conseil a également approuvé les demandes de représentation en qualité d'observateur d'*Africa Recruit*, du *Refugee Education Trust* et de Femmes Africa Solidarité.

49. L'ordre du jour du Conseil comportait un point relatif au Dialogue international sur la migration – *Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution*. Ce point de l'ordre du jour englobait quatre thèmes qui ont débuté par une table ronde spéciale destinée au lancement du rapport *Etat de la migration dans le monde 2008* : "Gestion de la migration de main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation", et qui s'est poursuivie par des exposés et des débats sur les trois autres thèmes, à savoir "Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution", "Points marquants sur la scène migratoire", et "Migration et environnement".

50. Ces discussions ont été suivies de déclarations faites par le Directeur général et le Directeur général adjoint, ainsi que de déclarations des Membres et des observateurs dans le cadre du débat général.

51. Parmi les autres points figurant à l'ordre du jour, il faut citer les projets de rapport sur la quatre-vingt-douzième session et la quatre-vingt-treizième session (extraordinaire) du Conseil, le rapport sur la cent quatrième session du Comité exécutif, la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2007, le rapport de situation sur les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget, le Programme et Budget pour 2008, d'autres points soulevés dans le rapport du Comité permanent des programmes et des finances, l'élection du Comité exécutif et les procédures relatives à l'élection d'un directeur général et d'un directeur général adjoint.

52. Enfin, le Conseil a été informé des dates provisoires des réunions des organes directeurs en 2008, à savoir : la deuxième session du Comité permanent des programmes et des finances, les 6 et 7 mai 2008¹; la cent cinquième session du Comité exécutif, le 17 juin 2008 ; la quatre-vingt-quinzième session (extraordinaire), du Conseil, les 18 et 19 juin 2008 ; la troisième session du Comité permanent des programmes et des finances, les 28 et 29 octobre 2008², et la prochaine session ordinaire du Conseil du 2 au 5 décembre 2008.

53. Le rapport complet de la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil est contenu dans le document MC/2239.

Réunions informelles d'information et consultations avec les Etats Membres

54. Dans le cadre du processus continu de consultation avec les Etats Membres, l'Administration a invité les représentants des Etats Membres à 18 consultations informelles sur des questions financières, administratives, de gestion et de gouvernance se rapportant aux agendas des sessions des organes directeurs de l'OIM en 2007. Les points inscrits à ces agendas portaient notamment sur : la stratégie de l'OIM (neuf consultations ont été tenues à ce sujet au cours du premier semestre de 2007 pour préparer la stratégie de l'OIM à soumettre à la quatre-vingt-treizième session (extraordinaire) du Conseil de l'OIM en juin 2007); le lancement du document *Migration Initiatives 2007* ; le rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2006 ; les contributions assignées restant dues à la partie administrative du budget ; la révision du Programme et Budget pour 2007 ; le barème des quotes-parts pour 2008 ; le soutien aux Etats Membres en développement et à ceux dont l'économie est en transition – Fonds 1035 ; les relations OIM/CE – questions financières ; la présentation de *PRISM Financials* ; l'aperçu préliminaire du Programme et Budget pour 2008 ; le Règlement du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF) ; l'aperçu du projet de révision du Statut et Règlement du personnel ; une séance d'information sur les modalités de l'élection d'un directeur général ; le réexamen du mécanisme d'ajustement du barème des quotes-parts pour 2009 et au-delà ; le Comité permanent des programmes et des finances : règlement et programme de travail ; la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2007 ; le Programme et Budget pour 2008 ; le point sur la délocalisation ; les procédures relatives à l'élection d'un directeur général et d'un directeur général adjoint : éléments additionnels destinés à favoriser la transparence ; et le dialogue international sur la migrations 2007 : "Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution". Ces consultations informelles se sont tenues le 23 janvier, les 2 et 22 février, les 2 et 26 mars, les 24 et 26 avril, le 10 mai, le 5 et le 21 juin, le 21 septembre, le 18 octobre et le 15 novembre 2007.

¹ Les dates de la deuxième session du Comité permanent des programmes et des finances ont par la suite été changées aux 5 et 6 mai 2008.

² Les dates de la troisième session du Comité permanent des programmes et des finances ont par la suite été changées aux 4 et 5 novembre 2008.

55. Sous l'égide du Département des politiques migratoires, de la recherche et de la communication (MPRC), deux ateliers d'intersession concernant le Dialogue international sur la migration ont eu lieu en 2007 ; le premier portait sur "la libre-circulation des personnes dans les processus d'intégration régionaux" et le second sur le thème "Faire de la mobilité mondiale de la main-d'œuvre un catalyseur du développement".

I. SERVICES DE GESTION DES MIGRATIONS

56. Les services de gestion des migrations (MMS) facilitent une gestion efficace des migrations faisant appel à des savoir-faire techniques, à des actions normatives, à des orientations politiques et à l'innovation. Ils apportent non seulement un soutien aux bureaux extérieurs de l'OIM en matière d'élaboration et de mise en œuvre de projets, mais aussi une aide à la gestion des migrations aux gouvernements et aux autres partenaires de la communauté internationale.

A. Coopération technique en matière de migration

57. Les activités de l'OIM dans le domaine de la coopération technique en matière de migration ont pour but d'aider les gouvernements à se doter des politiques, des législations, des structures administratives, des systèmes opérationnels et de la base de ressources humaines nécessaires pour affronter les problèmes divers qui se posent sur la scène migratoire. En plus de s'attaquer aux préoccupations centrales relevant de la gouvernance en matière migratoire, ces activités s'étendent aux domaines reliant la migration et le développement – et en particulier les activités visant à tirer parti des incidences positives de la migration sur le développement des pays d'origine et de destination, à lutter contre les causes profondes des migrations économiques et à renforcer les capacités des gouvernements à intégrer efficacement la migration dans leurs processus de planification du développement.

Les activités de TCM répondent aux points suivants de la Stratégie de l'OIM :

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.

58. Les activités de TCM ayant continué à progresser régulièrement en 2007, 120 millions de dollars E.-U. ont été dépensés pour les initiatives de TCM. En 2007, la source de soutien financier la plus importante en provenance de bailleurs de fonds internationaux pour de nouvelles initiatives de TCM a été la Commission européenne (CE), mais l'Australie, le Japon, l'Espagne et les Pays-Bas ont eux-aussi contribué dans une mesure significative. Les contributions cumulées des pays de l'Union européenne (UE) et de la CE ont totalisé 49 % du soutien financier aux programmes de TCM, démontrant par là les liens solides entre les programmes de TCM et les priorités de l'UE. Les programmes et les projets de TCM sont mis en œuvre dans toutes les régions du monde, et les activités récemment mises sur pied en 2007 se sont réparties comme suit : Europe (32 %) ; Asie (29 %) ; Afrique (15 %) ; Amérique latine et Caraïbes (14 %) ; Moyen-Orient (10 %).

59. En 2007, la Division TCM a continué à déployer des spécialistes en coopération technique sur le terrain. En plus des postes existants à Vienne et à Pretoria, un deuxième poste de spécialiste de CT a été créé pour l'Afrique au Sénégal afin de contribuer à l'expansion des activités de TCM et d'apporter un soutien spécialisé aux pays francophones et lusophones d'Afrique.

Renforcement des capacités de gestion des migrations

60. Le renforcement des capacités de gestion des migrations (CBMM) demeure une activité majeure de TCM par le biais de laquelle l'OIM apporte son soutien aux gouvernements en vue de renforcer leurs cadres généraux de gestion des migrations. Le modèle de CBMM permet de mener une analyse complète des systèmes de contrôle des migrations aux niveaux national et régional et d'en améliorer les principaux éléments, notamment les législations, les politiques, les procédures, la gestion de l'identité, la délivrance de visas, les contrôles à l'entrée et à la sortie du pays, le suivi et l'établissement de rapports. Un nombre croissant de projets de TCM ont été lancés, en particulier en Afrique. Les initiatives de CBMM entreprises en 2007 ont notamment concerné la Bolivie, le Cambodge, l'Ethiopie, la Jordanie, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe.

61. En Europe orientale et en Asie centrale, la gestion efficace des frontières a été favorisée par la création d'un certain nombre de programmes sous-régionaux et nationaux visant à évaluer les besoins des pays afin que ceux-ci puissent s'aligner sur l'acquis de l'UE en matière de gestion des migrations et des frontières. Des initiatives importantes ont été mises en place par l'OIM dans certains pays, notamment l'Arménie, la Croatie, la Géorgie, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine. La Bosnie-Herzégovine a aussi reçu une aide par le biais d'un programme de gestion intégrée des frontières.

62. TCM continue d'aider les gouvernements à évaluer, planifier et améliorer les documents de voyage internationaux et les procédés par lesquels ils sont délivrés, en les renvoyant aux normes applicables de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le Bangladesh est le dernier pays en date à avoir reçu cette assistance. Les initiatives de TCM ont aussi été axées sur la fourniture d'une aide aux Etats visant à renforcer leurs compétences en matière de détection des documents de voyage falsifiés au moyen de formations dispensées en Asie du Sud-Est, en Europe orientale, aux Caraïbes et en Afrique subsaharienne. Dans le même contexte, les projets de TCM ont rendu possible la traduction du *Manuel relatif à l'examen des passeports et des documents de voyage* en français, en khmer, en thaï et en vietnamien. La traduction en espagnol est en cours.

63. Les implications de la migration en quête de sécurité restant un thème dominant, la Division TCM s'efforce d'élargir sa collaboration inter-agences dans la planification et l'élaboration de politiques moyennant une meilleure interaction avec Interpol, Frontex, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Comité contre le terrorisme de l'ONU. En mai 2007, TCM a organisé une importante conférence en Asie centrale sur la migration et le terrorisme ; suite à cette initiative, l'OIM a été invitée à participer et à s'exprimer à la réunion annuelle du groupe d'experts sur le terrorisme de l'OSCE.

Migration et développement

64. Le binôme migration/développement reste l'un des grands domaines d'action de TCM. Les efforts déployés par la Division comprennent des initiatives consistant à renforcer les capacités des gouvernements et autres acteurs clés à axer les mesures de développement de manière plus stratégique sur la dynamique migratoire des pays d'origine et de destination.

65. En 2007, le programme de l'OIM intitulé Migrations pour le Développement en Afrique (MIDA) a été étendu. L'objectif global de ce programme est de renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements africains en matière de gestion et de réalisation de leurs objectifs de développement par le biais d'un transfert permanent, temporaire ou presque total des compétences nécessaires, ainsi que des ressources financières ou autres dont disposent les communautés de la diaspora africaine afin d'en faire usage dans les programmes de développement en Afrique. Une nouvelle phase de l'initiative menée en Italie dans le cadre du MIDA a été lancée afin de mettre en place des mécanismes structurés permettant de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières des femmes migrantes originaires de pays de l'Afrique occidentale subsaharienne vivant en Italie de façon à encourager leur participation active en tant qu'agents du développement. D'autres projets étaient axés sur le transfert des compétences de la diaspora dans les secteurs d'emploi où existe une pénurie de qualifications, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, par exemple au Ghana, en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda.

66. En vue d'atteindre les objectifs de développement à plus long terme, TCM a soutenu le lancement de diverses activités visant à s'attaquer aux causes profondes de la migration économique. Ces projets étaient axés sur l'élargissement des opportunités économiques et l'amélioration des services sociaux et des infrastructures communautaires dans certaines zones géographiques connaissant une forte émigration économique. Dans le cadre de ces projets, des opportunités d'emploi locales ont été lancées dans des dizaines de municipalités de la province serbe du Kosovo en vue de mieux intégrer les minorités (rapatriés et défavorisés), la sécurité économique locale de la population locale a été améliorée, et la pression migratoire allégée. Un certain nombre de projets visant à améliorer les moyens d'existence des populations locales ont été menés par le biais de diverses activités de remise en état des infrastructures, d'une aide technique et d'une formation commerciale, par exemple sur les méthodes de production du café dans le cadre du programme portant sur le café de Nariño en Colombie. En encourageant les entreprises privées à participer aux programmes sociaux et économiques par le biais de partenariats public/privé, ces programmes participent à l'amélioration de la stabilité sociale et du développement durable.

67. L'année 2007 a aussi vu arriver à maturation le soutien technique et stratégique, ainsi que l'aide au renforcement des capacités visant à aider les gouvernements à mieux intégrer la migration dans leurs processus de planification du développement, notamment dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Cette initiative, d'abord lancée au Ghana et au Zimbabwe, et bénéficiant déjà d'un soutien de la CE pour son élargissement à trois autres pays de l'Afrique de l'Ouest, a permis de recenser différentes options en matière de gestion des migrations qui devraient avoir des effets positifs sur la croissance et la réduction de la pauvreté, et de recenser et mettre en place des mesures ou des indicateurs permettant d'assurer le suivi des conséquences de ces politiques dans la durée. Grâce au renforcement des capacités des gouvernements à évaluer et à améliorer leurs politiques migratoires en regard de la planification officielle liée au développement, ce projet contribuera aussi aux avancées de ces deux pays dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

B. Gestion des retours et lutte contre la traite

68. Afin de mieux harmoniser les programmes d'opérations, en particulier dans les domaines de la sélection, de la protection et de la réintégration, et de rendre plus efficace l'utilisation de ressources limitées, la Division des retours volontaires assistés et la Division de lutte contre la traite ont été regroupées en octobre 2007 au sein d'une seule division, la Division Gestion des retours et lutte contre la traite (RMCT).

Les programmes et activités de la RMCT répondent aux points suivants de la Stratégie de l'OIM :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.

Retours volontaires assistés

69. Les retours volontaires assistés (AVR) sont l'un des principaux services que l'OIM offre aux gouvernements et aux migrants depuis près de 30 ans. Les programmes AVR permettent d'aider les migrants ayant besoin d'une aide au retour et à la réintégration et fournissent aux gouvernements et aux cadres régionaux un soutien technique et des conseils relatifs aux politiques et aux pratiques en matière de retour pour améliorer la gestion de la migration de retour.

70. Le nombre des activités AVR est resté élevé en 2007, malgré une diminution du nombre de rapatriés dans différents programmes. L'Organisation a porté assistance à plus de 25.000 migrants rapatriés dans près de 160 pays d'origine.³ Un nombre encore plus élevé de migrants ont reçu une aide sous la forme d'informations et de conseils en matière de retour, ou une aide à la réintégration.

71. En 2007, on a constaté que les tendances observées les années précédentes se poursuivaient en ce qui concernait les bénéficiaires, qui sont de plus en plus souvent des migrants irréguliers, reflétant ainsi tant les efforts déployés par les acteurs concernés pour lutter contre la migration irrégulière dans de nombreux pays que la diminution généralisée du nombre des demandes d'asile ces dernières années. Le Brésil, la Serbie et l'Iraq demeurent les principaux pays de retour. Un nombre croissant de migrants vulnérables, notamment de mineurs non accompagnés et de personnes ayant besoin de soins médicaux, faisaient partie des personnes ayant reçu une assistance par le biais des AVR et une aide à la réintégration.

³ Ce chiffre ne comprend pas tous les migrants ayant reçu une assistance au retour de l'Organisation, par exemple, les migrants ayant reçu une assistance au titre de projets concernant le rapatriement des réfugiés ou les déplacés internes.

72. Principalement en réponse à cette diversification, il y a non seulement eu une augmentation des nouveaux projets AVR et de réintégration, mais aussi une modification continue des programmes en vue d'adopter une approche plus globale. La sensibilisation des migrants irréguliers continuant à représenter une difficulté, un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre afin d'affiner les stratégies de communication pour sensibiliser les groupes cibles. Des initiatives visant à améliorer les conseils et les informations de retour ont aussi été menées dans plusieurs pays. De nombreux projets multilatéraux ont été mis en œuvre afin d'apporter une réponse aux problèmes communs que rencontrent différents pays européens, harmonisant ainsi les activités AVR, telles que la fourniture d'informations relatives au retour et au pays d'origine.

73. En outre, en 2007, on a constaté l'augmentation des activités dans le domaine de l'aide à la réintégration. Au-delà de l'aide fournie dans le cadre des programmes AVR généraux, tels ceux menés au Royaume-Uni, en Irlande, en Belgique, en Espagne ou en Pologne, des projets ont été menés avec succès en vue de créer ou de renforcer les capacités des pays d'origine (par exemple Sri Lanka, la Géorgie, l'Iraq ou l'Afghanistan) en vue de faciliter les retours durables pour répondre aux préoccupations des communautés locales. Etant donné que les programmes vont adopter une approche plus globale et que l'assistance sera davantage conçue pour répondre aux besoins individuels, il est prévu de renforcer le suivi et l'évaluation de l'aide à la réintégration.

74. En 2007, AVR a continué à jouer un rôle clé en matière de lutte contre la migration irrégulière de transit dans les régions concernées, telles l'Europe orientale, l'Europe du Sud-Est, l'Afrique du Nord, l'Amérique centrale et l'Asie du Sud-Est. En règle générale, ces projets comprennent à la fois une aide technique aux gouvernements concernés et une aide directe aux migrants en détresse et démunis qui souhaitent regagner leurs foyers.

Aide générale au retour – renforcement des services offerts par les pays hôtes

75. Des programmes généraux de retour de migrants et de demandeurs d'asile déboutés ont été mis en œuvre avec les pays d'accueil, notamment de nombreux pays de destination européens, et en coopération avec un certain nombre de partenaires offrant une aide au retour volontaire aux migrants, ainsi qu'une aide et des conseils techniques aux gouvernements.

76. Tandis que le nombre global des retours est demeuré stable ces dernières années, on a constaté en 2007 une diminution des retours, principalement en Europe. Celle-ci a été non seulement attribuée à une diminution générale du nombre des demandes d'asile ces dernières années, mais aussi directement reliée à des facteurs tels que l'exclusion des nouveaux Etats membres de l'UE du bénéfice de l'assistance, ou à d'autres facteurs spécifiques, tels que la mise en œuvre réelle (par exemple aux Pays-Bas) ou escomptée d'une politique de régularisation. Par ailleurs, de nombreux programmes ont enregistré une augmentation du nombre des retours, par exemple en Irlande, en Norvège, en Pologne, au Portugal, en Slovaquie, en Espagne et en Australie. AVR a continué à étendre progressivement son action au Mexique depuis qu'elle a été engagée en août 2005 : l'OIM a ainsi aidé plus de 1.500 migrants en 2007.

77. De nombreux programmes continuent d'enregistrer une augmentation du nombre de migrants irréguliers et de migrants vulnérables demandant une aide au titre des retours volontaires assistés. Un certain nombre de dispositifs de sensibilisation adaptés et de mécanismes d'information et de conseils améliorés ont été mis en place dans les programmes AVR. Ce genre d'initiative, mettant l'accent sur les grandes villes dans lesquelles résident un

certain nombre de migrants irréguliers et fournissant des conseils au retour par l'intermédiaire d'une équipe de conseillers originaires des mêmes pays qu'eux, a par exemple été étendu aux Pays-Bas. Cette approche a aussi été élargie aux grandes villes autrichiennes et allemandes au titre de l'initiative pour le retour des migrants irréguliers (RIIM), lancée fin 2007. De même, un projet multilatéral a démarré en 2007 pour évaluer les tendances de la migration irrégulière de Brésiliens vers différents pays de l'UE afin d'aider à formuler des stratégies adéquates allant d'une simple action de sensibilisation à une aide au retour volontaire et à la réintégration.

78. Au Portugal, le réseau d'aide au retour, d'information et de conseils (SuRRIA) est un projet qui a permis de créer un réseau décentralisé de conseil en matière de retour et de renforcer les activités de sensibilisation. Ce projet s'est avéré être une réussite tant en termes de sensibilisation des candidats au retour que d'aide réelle. En France, l'OIM a créé un nouveau projet visant à améliorer la sensibilisation, les conseils au retour et la fourniture d'informations dans deux régions. En Suisse, une action rationalisée et renforcée en matière de conseil a commencé à être déployée dans différents centres d'accueil. De même, en Australie, un programme renforcé de conseil en matière de retour a été mis en œuvre au titre de la nouvelle initiative nationale intitulée *Community Care Pilot*.

79. Sur la base de plusieurs projets bilatéraux portant sur la fourniture d'informations relatives au retour et aux pays d'origine, une initiative multilatérale visant à générer des synergies avec cette activité AVR qui gagne en importance a été mise en œuvre avec succès. Ce projet commun, intitulé Informations sur le retour et la réintégration dans les pays d'origine (IRRICO), a permis de constituer une plate-forme commune aux pays d'accueil participants (Belgique, Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Portugal et Suisse) et d'offrir des informations fiables et actualisées sur les possibilités de retour et de réintégration (concernant par exemple le logement, la santé, les transports, l'éducation et la situation économique) dans 12 pays d'origine choisis.

80. L'aide technique et consultative est devenue un élément de plus en plus important des programmes AVR s'agissant d'offrir des réponses plus rapides et plus satisfaisantes qui puissent aider dans les domaines concernés. S'appuyant sur des années d'expérience de dialogue avec les pays d'origine, les "partenariats en matière de migration" ont démarré en Suisse et l'OIM a facilité ce processus. Des consultations se sont tenues avec les structures régionales et multilatérales, notamment les Etats membres de l'UE, afin de renforcer le dialogue sur l'amélioration des initiatives AVR liées au lancement attendu d'un fonds européen pour le retour.

Aide "sur mesure" à la réintégration

81. L'aide à la réintégration a continué d'augmenter du fait des efforts déployés par l'OIM et les autres acteurs pour accroître la viabilité des retours. Sur la base de leurs expériences préalables et en vue d'apporter des réponses à des groupes cibles variés, des approches plus globales ont été adoptées, l'aide est devenue plus individualisée et une attention spéciale a été portée aux groupes vulnérables. Outre cette aide directe fournie aux rapatriés, des efforts accrus ont continué à être déployés pour aider les pays d'origine à renforcer leurs capacités en matière de réintégration des rapatriés.

82. En Irlande et en Espagne, cette aide s'est poursuivie avec succès et le nombre de demandes de retour volontaire assisté et d'aide à la réintégration a augmenté. De la même façon, au titre du programme belge, l'aide à la réintégration a augmenté et a été mise en place

dans plus de 70 pays d'origine. Au Royaume-Uni, une “nouvelle approche de la réintégration” a été lancée, mettant en place une aide plus adaptée aux besoins de chaque individu rapatrié par le biais de plans individuels de retour (IRP). En Europe centrale, l'aide à la réintégration est venue compléter et renforcer les programmes AVR par le biais d'un projet régional spécifique, tandis qu'une aide sur mesure à la réintégration continuait à être apportée dans le cadre des programmes AVR en Autriche à destination des Moldoves, et en Suisse pour plusieurs pays africains.

83. L'OIM a renforcé les activités d'accueil et de réintégration dans les communautés de rapatriés, par exemple en Iraq, en Afghanistan, à Sri Lanka, dans la province serbe du Kosovo et en Angola. En Iraq, le soutien coordonné des retours volontaires assistés et l'aide à la réintégration ont continué à être proposés aux rapatriés par le biais du Centre d'opérations régional, en coopération avec les autorités compétentes. Les mécanismes de réintégration ont été rationalisés et ont permis d'aider plus de 830 rapatriés, principalement dans la partie septentrionale, en parallèle avec le soutien communautaire local visant à faciliter la viabilité des retours. En Afghanistan, l'aide à l'accueil et à la réintégration s'est poursuivie dans le cadre de différents projets bilatéraux, faisant suite à un projet de l'Union européenne, intitulé Réintégration de nationaux afghans en Afghanistan (RANA), qui apportait une aide systématique à l'accueil et à la réintégration de tous les rapatriés en provenance de l'UE, et qui s'est achevé en avril 2007. En tout, RANA a apporté une aide à 4.080 rapatriés et une douzaine d'initiatives d'aide communautaire ont été menées pour répondre aux préoccupations des communautés accueillant les rapatriés.

84. Afin d'appuyer la mise en œuvre escomptée d'un accord de réadmission, les mécanismes d'accueil et de réintégration ont été améliorés à Sri Lanka, où une aide directe aux rapatriés et une aide au développement communautaire ont été fournies en parallèle. La formation des rapatriés a été élargie et ceux-ci ont reçu formation et conseils relatifs à la création d'entreprises. Ce projet, financé par la République tchèque, conçu pour développer les capacités locales en matière de conseil et d'orientation professionnelle en Géorgie, s'est poursuivi en 2007 après la création réussie du Centre de conseil et d'orientation professionnelle à Tbilissi. Une aide similaire systématique, expérimentée au Mali, au Niger et au Ghana, se poursuivra en 2008.

85. Parmi les initiatives visant à améliorer l'aide apportée aux migrants vulnérables (par exemple les mineurs d'âge non accompagnés et les migrants ayant besoin de soins médicaux), un projet a été conjointement mis en œuvre par les bureaux de l'OIM en Irlande et aux Pays-Bas en vue de faciliter le retour et la réintégration de migrants vulnérables au Nigéria. Une autre initiative a été menée en Suisse où, sur la base de sa vaste expérience, l'OIM a publié un manuel sur l'organisation des retours et de la réintégration des migrants vulnérables pour tous les acteurs concernés par les retours volontaires assistés dans le pays.

Gestion de la migration de transit

86. Les migrants irréguliers dans l'incapacité de repartir du pays de transit où ils avaient échoué sont restés un motif d'inquiétude pour de nombreux pays. Les services AVR sont restés une stratégie clé pour faire face à ce problème, fournissant une assistance humanitaire aux migrants en détresse et un soutien technique aux communautés concernées pour les aider à gérer la migration de retour. Ces projets donnent également des indications sur la migration irrégulière à destination de la région concernée, et à travers celle-ci.

87. En Afrique du Nord, dans le cadre du plus vaste projet de fourniture d'aide à la gestion des migrations, l'OIM a continué à renforcer le mécanisme AVR dans la Jamahiriya arabe libyenne, et à apporter une aide au retour volontaire et à la réintégration aux migrants en détresse. Fin 2007, plus de 1.500 migrants avaient reçu une aide. Au Maroc, depuis 2005, quelque 1.200 migrants ont reçu une aide au retour dans leurs foyers, dont certains par le biais d'une aide à la réintégration en 2007. De la même façon, en Afrique de l'Ouest, près de 700 migrants ont reçu une aide pour rentrer chez eux.

88. Dans la région de l'ouest des Balkans, l'OIM a continué à renforcer le dispositif des retours dans des pays tels que le Monténégro et la Serbie (jusqu'au mois de juillet), ou la Bosnie-Herzégovine. En 2007, quelque 570 migrants ont été aidés à regagner leurs foyers. De plus, un projet pilote AVR a démarré fin 2007 dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. En Europe orientale, l'aide au retour s'est poursuivie avec succès en Ukraine au titre d'un programme plus vaste de gestion des migrations, apportant une aide à plus de 40 migrants pour regagner différents pays, dont Sri Lanka, le Ghana et l'Inde. Au Bélarus, les retours volontaires assistés étaient expérimentés dans le cadre d'un projet visant à améliorer les capacités du gouvernement en matière de gestion de l'asile et des migrations, projet mis en œuvre avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

89. En Amérique centrale, l'aide aux migrants vulnérables se trouvant en détresse dans la région s'est poursuivie au titre des efforts régionaux, comme convenu dans le cadre du processus de coopération régionale en matière de migration. En Asie, une coopération régionale similaire s'est poursuivie en Indonésie, apportant une aide aux migrants en détresse, notamment lors du retour volontaire d'une centaine de migrants.

Retour et réintégration de nationaux qualifiés

90. En 2007, les programmes pluriannuels de retour et de réintégration de nationaux qualifiés qui visent à soutenir la reconstruction et le développement des pays par le biais du placement de nationaux qualifiés dans des secteurs clés se sont poursuivis avec succès. A ce jour, quelque 850 experts afghans vivant à l'étranger ont regagné l'Afghanistan, grâce au Programme national de retour d'Afghans qualifiés, en vue de participer à la reconstruction de leur pays. Dix-huit pour cent d'entre eux étaient des femmes spécialistes dans leur domaine. En tout, 28 ministères et 32 institutions gouvernementales ou bureaux provinciaux ont participé au programme.

91. En 2007, le Programme de retour de Soudanais qualifiés (RQS) a aidé à rapatrier et à réintégrer 142 professeurs formés et expérimentés et experts médicaux et techniques, ainsi que leurs familles, dans la partie sud du Soudan. Plus de 30 % d'entre eux étaient des femmes. En Iraq, au titre du Programme de reconstruction de l'Iraq par les Iraquiens (IRI), 62 experts ont été déployés à Bagdad, à Najaf, à Tikrit et dans la partie septentrionale du pays. Ils ont été choisis parmi 315 candidats figurant dans la base de données du registre IRI des Iraquiens qualifiés vivant à l'étranger, parmi 540 postulants.

92. Le programme de retour temporaire de nationaux qualifiés (TRQN), soutenu par les Pays-Bas au titre de la politique migratoire et de développement de ce pays, s'est poursuivi avec succès. En 2007, 132 placements ont été appuyés et, depuis le lancement du projet en 2006, 156 placements ont été effectués. Près de 22 % des bénéficiaires étaient des femmes qui ont aidé à remettre en état et à reconstruire les services publics dans certains pays d'origine traversant une phase de transition suite à un conflit (comme l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine et la Sierra Leone).

Lutte contre la traite

93. Le travail accompli par l'OIM dans le domaine de la lutte contre la traite en 2007 a été caractérisé par son insistance à assurer l'appropriation, par les autorités nationales et régionales, des activités de lutte contre la traite, tout en les plaçant de plus en plus dans le cadre élargi de la protection des migrants. En 2007, une somme de 33 millions de dollars E.-U. a été dépensée pour des initiatives de lutte contre la traite. Quand l'OIM a commencé à travailler dans le domaine de la lutte contre la traite en Europe orientale au milieu des années 1990, on en savait peu sur le sujet, il y avait peu de parties prenantes et peu de mesures. Dans ce contexte-là, l'OIM se devait de proposer une approche globale, au carrefour entre les activités de recherche, de prévention, de renforcement des capacités institutionnelles et de protection des victimes. A mesure que l'OIM renforçait les capacités des institutions nationales, tant étatiques que non étatiques, celles-ci ont commencé à assumer un plus grand rôle dans la lutte contre la traite, notamment dans le domaine de la protection des victimes.

94. En Europe orientale et partout où des avancées comparables ont été réalisées, la difficulté consiste à présent à achever le transfert des compétences et des systèmes aux acteurs régionaux et nationaux. Cependant, dans d'autres parties du monde où les initiatives de lutte contre la traite ont été lancées plus tard ou ont progressé plus lentement, l'OIM continue d'être le principal acteur de la mise en œuvre de l'approche globale, même si elle continue de poursuivre une trajectoire similaire en vue de transmettre totalement aux parties prenantes régionales et nationales les initiatives d'aide directe, et d'avoir une stratégie de retrait. Les efforts déployés par l'OIM à ce sujet sont largement facilités par les donateurs qui ont apporté un financement pluriannuel. Tandis que l'OIM espère diminuer son rôle dans la fourniture d'une aide directe, lorsque cela est possible, en faveur des contreparties locales, l'Organisation prévoit de s'associer aux travaux de recherche, en particulier au niveau régional. Des travaux sur la prévention et le renforcement des capacités seront nécessaires dans un avenir prévisible.

Recherche

95. En 2007, l'OIM a mené des recherches quantitatives et qualitatives sur la traite des êtres humains afin de mieux étayer ses propres travaux et ceux des autres. Elles mettent plus particulièrement l'accent sur les routes et les tendances de la traite, sur les causes et les conséquences à la fois pour les individus et pour la société au sens large, ainsi que sur la structuration, les motivations et le mode opératoire des groupes criminels organisés. Si une grande partie de ces travaux a été faite à l'échelle nationale, l'OIM collecte et analyse de plus en plus les données sur la traite à l'échelle régionale afin de mieux appuyer la coopération entre Etats dans leur lutte contre ce trafic transfrontière. L'Organisation a aussi mené des travaux de recherche considérables dans les législations et les politiques.

96. La pièce maîtresse de la stratégie de recherche de RMCT est le module mondial de lutte contre la traite (CTM). Initialement conçu comme un système de gestion des cas de traite dont les victimes ont bénéficié d'une aide directe de l'OIM, notamment de l'aide au retour volontaire et à la réintégration, ce module est en train de devenir un unique et formidable outil de recherche grâce auquel sont actuellement stockées des données essentielles et détaillées sur environ 15.000 victimes de la traite. Financé par le Bureau du Département d'Etat des Etats-Unis chargé de surveiller et de combattre la traite des personnes (G/TIP), ce module sert de base de connaissances à partir de quoi il est possible d'extraire des statistiques et des rapports détaillés et d'orienter la recherche, l'élaboration de

programmes et la prise de décisions en matière de lutte contre la traite. En 2007, l'OIM a réalisé des rapports thématiques sur les problèmes de la traite et de la rechute dans les réseaux de traite, sur l'exclusion sociale, les trafiquants et la criminalité organisée, ainsi que sur les hommes victimes de la traite. Ces rapports ont tous été le résultat d'analyses détaillées des données primaires contenues dans le module.

97. A mesure que s'élargissaient les programmes de protection des victimes mis sur pied par l'OIM, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine, le besoin de moderniser ce module, notamment ses questionnaires de sélection et d'aide, s'est fait sentir. En 2007, l'OIM en a entamé une refonte substantielle afin qu'il réponde mieux aux besoins de l'éventail de plus en plus large de spécialistes de l'OIM en matière de protection des victimes, ainsi que des chercheurs appartenant à l'OIM et à d'autres institutions. Par ailleurs, l'OIM a aussi commencé à faire bénéficier de la technologie, de la méthodologie et des indicateurs essentiels du module les gouvernements et les organismes de la société civile fournissant une aide directe aux victimes. Ce système n'est pas seulement une solution toute faite de gestion des cas pour les prestataires de services, mais aussi un instrument permettant d'obtenir des données transnationales comparables, offrant le potentiel de se profiler comme l'un des principaux outils de collecte de données et de statistiques pour la recherche sur la traite des êtres humains. En effet, par le biais de cette base de données mondiale, l'OIM s'efforce de promouvoir et de garantir les meilleures pratiques internationales permettant de sécuriser la collecte, la conservation et le traitement de données normalisées comparables sur la traite des êtres humains.

98. L'année 2007 a aussi été marquée par le lancement du premier numéro de *Global Eye on Human Trafficking*, bulletin trimestriel de l'OIM qui encourage les praticiens et les parties intéressées du monde entier à échanger leurs informations et leurs expériences en matière de traite. Les experts de l'OIM en la matière et d'autres acteurs (organisations internationales, organisations non gouvernementales (ONG), gouvernements, société civile, journalistes et médias) contribuent à la production de ce bulletin. Bien que cette publication ne soit actuellement disponible qu'en anglais, l'OIM espère qu'elle le sera bientôt aussi dans les autres langues officielles de l'OIM, à savoir le français et l'espagnol.

Prévention

99. Dans le cadre de son approche globale, l'OIM a pour objectif de prévenir la traite des personnes, généralement en sensibilisant les populations par le biais de campagnes d'information dans les pays de départ et de destination. L'objectif de ces campagnes est double : sensibiliser le grand public au problème de la traite et donner aux populations vulnérables les informations nécessaires pour qu'elles puissent se protéger contre les méthodes de recrutement des trafiquants. Le recours aux grands médias permet de s'assurer que les informations atteignent rapidement des pans entiers de population. L'OIM recourt aussi à des moyens d'information moins importants, tels que le théâtre populaire, les affiches et les méthodes de communication interpersonnelles, pour toucher certaines populations avec des messages plus élaborés.

100. En 2007, l'un des efforts de prévention de l'OIM les plus loués s'est produit en Afrique australe ; il était le fruit d'un partenariat entre l'OIM et l'Agence publicitaire internationale Saatchi & Saatchi. Par le biais du Programme OIM/Afrique australe d'aide à la lutte contre la traite (SACTAP), l'OIM a apporté son savoir-faire en matière de lutte contre la traite et Saatchi & Saatchi a apporté gratuitement son talent créatif pour créer une communication de

60 secondes, diffusée sur le service public, encourageant les téléspectateurs à appeler le service d'assistance téléphonique de l'OIM contre la traite. Cette communication a gagné le prix du temps d'antenne gratuit dans la catégorie "meilleur d'entre tous" lors de la neuvième édition des VUKA!⁴, en Afrique australe. Elle a aussi fait augmenter le nombre d'appels téléphoniques reçus par le service d'assistance de l'OIM.

Renforcement des capacités institutionnelles

101. Les efforts déployés par l'OIM pour renforcer les capacités institutionnelles comprennent généralement la formation des autorités de police et d'immigration, des procureurs et de l'appareil judiciaire, des parlementaires et des rédacteurs de projets de loi, ainsi que des travailleurs sociaux gouvernementaux, des organisations de la société civile et des membres de groupes religieux directement associés à la protection des victimes. L'OIM offre des programmes de formation qui couvrent l'ensemble des thèmes liés à la prévention, à la protection et à la poursuite, notamment les cadres juridiques internationaux et nationaux, la sélection et l'identification des victimes de la traite, la gestion des abris, la réintégration, le retour volontaire assisté, l'élaboration de législations, ainsi que les plans d'action nationaux et régionaux et les systèmes d'orientation. Les projets de l'OIM de renforcement des capacités institutionnelles comprennent aussi un volet sur les améliorations des infrastructures des installations migratoires principales.

102. En 2007, parmi les principaux exemples de ces travaux, on peut évoquer le projet mené dans la Jamahiriya arabe libyenne qui vise à renforcer les capacités des principales contreparties locales en matière de concepts et de bonnes pratiques relatifs à la lutte contre la traite, notamment les cadres juridiques pertinents, la sélection et l'identification des victimes, ainsi que la fourniture d'une aide directe et d'une aide au retour volontaire et à la réintégration. Parmi les participants, il y avait des fonctionnaires gouvernementaux, notamment des agents des forces de l'ordre et des acteurs de la société civile. En Mongolie, l'OIM a continué à mettre en œuvre un projet visant à soutenir le Gouvernement mongol dans le renforcement de ses capacités à agir activement contre la traite des personnes. Les activités de renforcement des capacités ciblent le Ministère des affaires étrangères, en particulier les officiers consulaires, du fait de leur rôle spécifique dans l'identification des victimes de la traite.

103. Pour l'OIM, il est aussi prioritaire de renforcer les capacités de l'Organisation et de son personnel au niveau des régions. En octobre, l'OIM a réuni ses points focaux sur la lutte contre la traite en Amérique latine afin de partager les expériences, de renforcer la coopération et de coordonner les stratégies en vue d'améliorer les travaux de l'Organisation en matière de lutte contre la traite dans la région. Cette réunion a précédé l'atelier de formation et de planification stratégique du suivi qui se tiendra à Buenos Aires en 2008, ainsi que les processus régionaux similaires qui se tiendront dans le même temps en Afrique, en Europe de l'Est et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Protection des migrants

104. Toutes les activités de l'OIM en matière de lutte contre la traite sont élaborées et mises en œuvre dans un cadre axé sur le bien-être des victimes. Selon la situation et les circonstances propres à chaque cas, elles peuvent consister en : la fourniture d'un logement dans des lieux sûrs ; un soutien médical, psychosocial et juridique ; un développement des

⁴ "VUKA" signifie "réveillez-vous" dans les langues Nguni d'Afrique du Sud.

compétences et une formation professionnelle ; une aide à la réintégration et la possibilité d'un retour volontaire et digne vers le pays d'origine ou d'une réinstallation dans un pays tiers, dans les cas extrêmes.

105. Le Fonds d'assistance global est un fonds d'urgence qui a été créé avec le soutien du Bureau de la population, des réfugiés et de la migration du Département d'Etat des Etats-Unis afin d'apporter une aide au retour et à la réintégration aux victimes de la traite, où qu'elles se trouvent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes. En 2007, l'OIM a pu fournir une aide à la réintégration et/ou au retour volontaire de dizaines de victimes de la traite dans le besoin, notamment dans des cas aussi divers que celui de ressortissants philippins victimes de la traite en direction de l'Afrique de l'Ouest et de ressortissants colombiens en direction de l'Asie de l'Est.

106. L'OIM a aussi continué à mettre en œuvre un projet de protection des victimes en Afrique de l'Ouest, dans le cadre duquel les enfants victimes de la traite sont le principal groupe cible, qu'ils proviennent de certains pays ou qu'ils se trouvent dans des pays tels que, principalement, le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ce projet aide les enfants victimes de la traite et se trouvant dans l'incapacité de quitter l'endroit où ils ont échoué en leur apportant une aide immédiate et viable pour regagner leurs foyers. Il complète le volet de retour par le déploiement d'efforts de réintégration socio-économique viables. En 2007, 163 enfants victimes de la traite ont reçu une aide dans le cadre de ce projet, tandis que 41 autres enfants recevaient une aide du Fonds d'assistance global.

107. Le projet de l'OIM de protection des victimes en Mongolie produit également ses effets. Avant le lancement de ce projet en mars 2007, seules 127 victimes de la traite avaient été identifiées depuis 2000. Aucune d'elles n'avait reçu d'aide à la réintégration et 25 seulement avaient reçu des conseils de base. Dès les huit premiers mois du projet, l'OIM et ses partenaires ont identifié 31 hommes et 74 femmes victimes de la traite, et les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux ont travaillé ensemble pour aider ces victimes et leur offrir une aide au retour volontaire. Un train de mesures relatives à la réintégration a été conçu pour permettre la réintégration à long terme des victimes en Mongolie afin de les aider à se construire un avenir indépendant tracé par elles-mêmes, sans qu'elles soient à nouveau victimes de trafiquants. Les victimes reçoivent actuellement une aide beaucoup plus étendue, notamment un logement à court et long terme, une formation, une éducation et des placements professionnels.

108. En octobre 2007, l'OIM a commencé à mettre en place un programme complet de portée régionale, comprenant un volet de protection, d'hébergement d'urgence et d'aide directe aux victimes iraqiennes de la traite en Iraq et dans certains pays voisins.

C. Migration de main-d'œuvre et migration assistée

109. Pour de meilleures synergies et une utilisation plus efficace des ressources, la Division de la migration de main-d'œuvre et la Division de la migration assistée ont été fusionnées en 2007 en Division de la main-d'œuvre et de la migration assistée (LFM). En 2007, 37 millions de dollars E.-U. ont été dépensés pour des initiatives de LFM. Cette nouvelle division couvre les programmes suivants : migration de main-d'œuvre, rapatriements de fonds, assistance pré-consulaire, formation des migrants, aide au voyage pour des personnes physiques et des gouvernements, et intégration des migrants.

Les programmes LFM appuient la Stratégie de l'OIM, en particulier :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

110. LFM joue le rôle de point focal institutionnel en matière d'élaboration des programmes et de soutien technique à la migration de main-d'œuvre, notamment le renforcement des capacités, le dialogue, les conseils de politique générale, le recrutement et les rapatriements de fonds. La Division est aussi chargée de coordonner et d'élaborer des initiatives d'aide aux migrants et aux gouvernements dans le cadre de régimes migratoires organisés et réguliers. Elle vise à fournir aux gouvernements et aux migrants des services de facilitation des migrations adaptés, efficaces et rentables, et à contribuer au développement économique et social grâce à une migration régulée, sûre et gérée.

111. **Migration de main-d'œuvre.** LFM a continué à fournir un large éventail de services et une aide aux gouvernements et aux migrants en vue de faciliter une bonne gestion de la migration de main-d'œuvre, tout en assurant une protection efficace et des services aux travailleurs migrants et aux personnes à leur charge. En termes de renforcement de capacités et de conseils de politique générale, des ateliers de formation portant sur la migration de main-d'œuvre ont été organisés en Transcaucasie à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, tandis qu'un soutien technique était apporté à la programmation de la migration de main-d'œuvre à Sri Lanka, au Zimbabwe, en Afrique du Sud, à El Salvador, au Honduras et à Maurice. La version arabe du « Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces », un projet commun entre l'OSCE, l'OIT et l'OIM, a été présenté à Rabat (Maroc) en décembre 2007, lors d'une réunion à laquelle ont participé quelque 120 personnes originaires de 20 pays, notamment des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants des organisations de partenaires sociaux, des institutions universitaires, de la société civile et des organisations internationales. Ces activités ont contribué au renforcement des capacités des pays dont est originaire la main-d'œuvre existante et potentielle à évaluer les marchés du travail, définir une politique générale et une stratégie, et mieux gérer les flux de main-d'œuvre. En termes de partage et de diffusion d'informations, un certain nombre de pays ont continué à mener des campagnes d'information visant à encourager la migration de main-d'œuvre légale grâce à un certain nombre de centres d'information pour les migrants qui reçoivent l'aide de l'OIM.

112. La demande de services de l'OIM concernant la facilitation du recrutement a fortement augmenté en 2007, en particulier de la part des employeurs privés, par exemple pour le placement de travailleurs étrangers temporaires dans les secteurs agricoles et alimentaires au Canada et en Espagne. Des négociations ont été entamées pour créer un projet pilote entre l'Inde et l'Italie, ainsi qu'entre l'Inde et le Canada sur le placement de travailleurs migrants temporaires. L'OIM Bangkok a signé un accord avec le Ministère thaïlandais du travail sur le recrutement de travailleurs agricoles temporaires pour Israël. Des lignes directrices ont été établies pour les bureaux extérieurs de l'OIM en matière de recrutement pour des entreprises privées au Canada.

113. LFM a été associée aux préparatifs des consultations ministérielles du processus de Colombo à Abou Dhabi en 2007. Au cours de ces préparatifs, et avec l'accord de tous les

pays concernés, ces consultations sont devenues le “Dialogue d'Abou Dhabi” comme on le désigne aujourd'hui, c'est-à-dire un forum intergouvernemental distinct du processus de Colombo, associant 20 pays d'origine et de destination en Asie. Les questions relatives à la migration de main-d'œuvre ont aussi fait partie de ce dialogue au titre du processus de *Cluster* initié entre la Transcaucasie et certains Etats membres de l'UE, qui a eu lieu à Tbilissi. En 2007, 58 projets liés à la migration de main-d'œuvre ont été menés, pour un budget total évalué à environ 26,7 millions de dollars E.-U.

114. **Rapatriements de fonds.** En partenariat avec les gouvernements, les migrants, les associations de migrants, les institutions financières, les ONG, les partenaires universitaires, l'ONU, les agences du développement et les bailleurs de fonds, l'OIM s'est employée à valoriser les effets des rapatriements de fonds sur le développement, en mettant l'accent sur trois domaines principaux : recherche, dialogue politique et projets pilotes. Soutenant le dialogue politique, l'OIM, en partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le Forum suisse pour l'étude des migrations, a mené une étude commandée par le Secrétariat d'Etat à l'économie du Gouvernement suisse sur les flux des rapatriements de fonds entre la Suisse et la Serbie. Les résultats de l'étude ont été publiés et présentés à une conférence qui s'est tenue à Belgrade en juin 2007. L'OIM Dhaka a mis en œuvre un projet d'une durée de trois ans, financé par le Royaume-Uni et lancé en janvier 2007, appelé Projet de rapatriement de fonds et de partenariat de paiement. Ce projet avait pour objectif de créer un environnement propice aux rapatriements de fonds et à leur utilisation productive par l'adoption d'une Stratégie et d'un Conseil de portée nationale concernant les paiements, d'améliorer l'ensemble des produits de transfert de fonds par la mise en place d'un fonds d'encouragement qui verserait des primes à l'innovation et à l'investissement dans les infrastructures, et de fournir de meilleures informations aux migrants. Un projet financé par le Fonds 1035, portant sur le renforcement des capacités lié aux rapatriements de fonds et lancé en 2006, a été mené à bon terme en 2007. Aux Etats-Unis, 65 dirigeants d'associations de migrants et d'entreprises commerciales, ainsi que 100 membres de leurs organisations partenaires à El Salvador, ont reçu une formation en gestion de projets. En coopération avec le BIT, l'OIM a apporté une aide au Gouvernement moldave pour qu'il mette en place un cadre institutionnel solide et réglementé permettant d'améliorer les effets des rapatriements de fonds sur le développement local. Grâce à un partenariat continu avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant l'initiative de rapatriements de fonds pour le développement, l'OIM a organisé une formation au Tadjikistan sur le thème de la planification du budget familial à l'intention de 40 participants appartenant à des foyers de migrants. Cette activité a été l'une des réussites de ce projet, qui visait à améliorer les effets de la migration de main-d'œuvre et des rapatriements de fonds sur le développement par le biais d'initiatives liées à l'éducation et à l'investissement. En 2007, l'OIM a mis en place 13 projets portant sur les rapatriements de fonds dont la valeur budgétaire totale s'élève à quelque cinq millions de dollars E.-U.

115. **Assistance pré-consulaire.** Certains pays de destination ont besoin d'une assistance pré-consulaire, en particulier dans les régions du monde où ils ne sont pas représentés ou ne disposent pas de moyens suffisants. Les employeurs privés ou les associations d'employeurs qui recrutent des travailleurs étrangers temporaires sont dans la même situation. Ils s'en remettent aux prestataires de services ayant fait leurs preuves afin de faciliter le travail pré-consulaire qui est un travail de routine demandant beaucoup de temps mais néanmoins important. L'OIM a été désignée comme partenaire fiable par un certain nombre de gouvernements et d'employeurs privés pour répondre à ces besoins, soit après un appel d'offres public, soit dans le cadre de négociations bilatérales. Les activités pré-consulaires de

L'OIM peuvent être divisées en deux catégories : celles qui sont fournies aux migrants et celles qui sont fournies aux gouvernements/employeurs. En ce qui concerne les migrants, il peut s'agir de les aider à remplir correctement les formulaires de demande et à réunir les pièces justificatives appropriées, de traiter les documents selon les besoins et même de les faire traduire. Quant aux gouvernements/employeurs, il peut s'agir de vérifier les documents, d'authentifier l'expérience commerciale et professionnelle, de recueillir des échantillons d'ADN et de les tester, de s'informer sur le pays d'origine, de procéder à des entretiens ne préjugant en rien de la décision qui sera prise en définitive, de fournir une assistance logistique en vue des entretiens et de prendre les empreintes digitales. Au cours de la période étudiée, l'OIM a assisté 43.204 demandeurs (soit 35 % de plus qu'en 2006) s'appêtant pour la plupart à se rendre en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie et en Nouvelle-Zélande. L'OIM a aussi fourni une assistance pré-consulaire dans quelques cas en Finlande, en Allemagne et en Suisse. Un projet pilote sur les informations relatives au pays d'origine a été lancé en Finlande. En 2007, l'OIM a réalisé 31 projets au titre de cette activité, pour une valeur budgétaire totale d'environ 9,2 millions de dollars E.-U.

116. **Formation des migrants.** Toute personne qui se rend dans un pays dont la langue, la culture, les traditions et les pratiques diffèrent des siennes peut s'attendre à faire l'expérience d'une période d'ajustement de durée et de difficulté variables. Les réfugiés comme les migrants ont souvent des attentes irréalistes et erronées, qui sont non seulement une source de stress pour les nouveaux arrivants dès leur arrivée, mais qui risquent aussi d'exercer une pression sur les prestataires de services sociaux de la communauté d'accueil qui s'efforcent de leur venir en aide. Les programmes de formation de l'OIM sont conçus pour aider à réduire l'anxiété des réfugiés et des migrants en leur fournissant des informations réalistes et à jour sur les réalités qui les attendent.

117. En 2007, avec 13 projets pour une valeur budgétaire totale d'environ 9,8 millions de dollars E.-U., la formation des migrants dispensée par l'OIM a concerné quelque 45.619 personnes originaires de 35 pays différents, dont 54 % de femmes. Le nombre total des participants a augmenté de 21 % par rapport à 2006. Cette augmentation est due à l'intégration de l'orientation de pré-départ pour les travailleurs migrants ainsi que de l'orientation culturelle dispensée aux réfugiés dès leur arrivée, en particulier dans les pays nordiques, lorsqu'ils n'avaient pas pu assister à une séance de pré-départ dans le pays de premier asile. Pour la première fois, les épouses vietnamiennes de Coréens sur le point de partir en République de Corée ont pu suivre des cours d'orientation culturelle de pré-départ. Pour la première fois aussi, les réfugiés autorisés à se réinstaller en Irlande ont reçu des cours d'anglais. Les gouvernements qui tirent parti des services de formation des migrants de l'OIM sont notamment l'Australie, le Canada, la Finlande, la Norvège, l'Irlande, le Viet Nam, la Corée, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

118. Du fait de la rationalisation des contrats au sein du Département d'Etat des Etats-Unis, l'orientation culturelle américaine en Afrique de l'Est, mise en place par l'OIM il y a 17 ans (et dont ont bénéficié plus de 100.000 réfugiés), a été transférée à une ONG qui gère le traitement des dossiers des réfugiés. Au cours de la période étudiée, l'une des avancées les plus importantes réside dans le fait que la formation des migrants, traditionnellement associée aux réfugiés et aux personnes au bénéfice d'un statut de protection humanitaire, attire à présent l'attention des pays à la recherche de travailleurs migrants. Une orientation culturelle de pré-départ a été fournie aux travailleurs agricoles saisonniers originaires du Guatemala partant travailler dans des fermes, et aux travailleurs temporaires originaires de Colombie, dans des usines agroalimentaires du Canada

119. **Aide aux déplacements profitant aux personnes physiques comme aux gouvernements.** Cette assistance est similaire à celle fournie dans le cadre des programmes de réinstallation financés par les gouvernements. Elle ne concerne cependant pas les réfugiés et est financée par les migrants eux-mêmes ou les entités qui les parrainent. Les activités spécifiquement déployées dans ce cadre comprennent les renseignements sur les transports aériens, une aide à l'émission de billets sur place, une assistance à l'enregistrement et à l'arrivée dans les aéroports, une notification avancée des détails de voyage à l'intention des entités de parrainage, une assistance ciblée sur les documents nécessaires au départ et à l'arrivée, une escorte opérationnelle ou médicale et une aide en transit dans les aéroports de certains pays. Habituellement, les personnes qui bénéficient de ce type de programme sont des voyageurs qui prennent l'avion pour la première fois et ne possèdent pas l'anglais, qui voyagent souvent seuls et qui viennent, pour la plupart, de zones rurales dans des pays en développement. Ces personnes sont fréquemment dirigées vers l'OIM par les entités qui les parrainent et qui ont elles mêmes été aidées autrefois par l'OIM en qualité de réfugié ou de personne au bénéfice d'une protection humanitaire. En 2007, ce sont quelque 21.521 personnes qui ont ainsi été aidées, soit 3 % de plus qu'en 2006, la plupart d'entre elles se rendant en Australie, au Canada et aux Etats-Unis. Trente-sept projets ont été menés pour une valeur budgétaire totale d'environ 12,1 millions de dollars E.-U.

120. **Intégration des migrants.** L'interaction entre migrants et sociétés d'accueil est restée une importante source de difficultés et un problème épineux pour de nombreux gouvernements. Cette interaction est habituellement de quatre types, à savoir l'assimilation, la ségrégation, le multiculturalisme et l'intégration. En réponse à une demande formulée par certains Etats membres, LFM a commencé à réunir des informations sur les politiques et les pratiques d'intégration dans certains pays du monde entier. Ce recueil sera terminé au cours du premier trimestre de 2008.

121. En coopération avec les Etats membres de l'UE, l'OIM travaille à la recherche de stratégies communes permettant de répondre aux questions d'intégration. Les centres nationaux d'aide aux immigrants au Portugal et la création de guichets uniques en sont les exemples. Ce projet visait à évaluer l'utilisation du guichet unique comme un modèle pour l'intégration des migrants dans les différents Etats membres de l'UE, non seulement d'un point de vue général mais aussi en considération des spécificités propres à chaque pays, notamment par la participation de médiateurs socioculturels issus d'institutions de la société civile. En 2007, neuf projets d'intégration active ont été menés pour une valeur budgétaire combinée d'environ 1,7 million de dollars E.-U. La plupart des activités d'intégration des migrants de l'OIM se sont déroulées dans l'UE, et quelques-unes en Asie centrale.

II. APPUI AUX OPERATIONS

A. Gestion des mouvements

122. En 2007, l'OIM a facilité le déplacement de 214.100 personnes, soit presque 33 % de plus qu'en 2006 (161.371 personnes assistées). La majorité des mouvements assurés a concerné la réinstallation ou le rapatriement de réfugiés et la gestion des migrations dans des situations d'urgence et d'après-crise (162.622 personnes, soit plus de 76 % de l'aide générale apportée par l'OIM aux personnes ayant besoin d'une aide internationale). La ventilation du

nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide aux déplacements en 2007 montre que 76.697 d'entre elles ont reçu une aide au titre des programmes de réinstallation des réfugiés, 38.501 dans le cadre des programmes de rapatriement de réfugiés dans leur pays d'origine, 47.424 au titre des projets d'aide aux déplacés internes et à leur réinstallation, 25.052 au titre de la migration régulée, 24.914 de la migration assistée, 873 de l'appui aux programmes de caractère général, 612 de la migration et du développement, et 27 de la santé dans le contexte migratoire.

Les activités couvertes par la Gestion des mouvements répondent aux points suivants de la Stratégie de l'OIM :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

Points saillants

Assistance humanitaire aux migrants en détresse

123. Le programme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse (HASM) apporte une aide aux migrants en détresse, indépendamment de leur statut, pour autant qu'ils aient besoin d'une assistance humanitaire, qu'ils manifestent le souhait de se déplacer et qu'ils ne puissent pas se réclamer d'aucun autre programme géré soit par l'OIM soit par d'autres institutions.

124. En 2007, l'OIM a apporté une aide à 359 personnes qui ont regagné leur pays d'origine (62 femmes et 297 hommes). La plupart d'entre elles (97 %) étaient âgées de plus de 12 ans. Les demandes émanaient de quatre continents, dont l'Afrique avec, à elle seule, 33 % de l'ensemble des demandes. Les destinations finales des migrants bénéficiant de cette assistance couvraient tous les continents, avec une prédominance en Afrique et en Asie.

Rapatriements

125. Un total de 38.501 personnes ont reçu une assistance dans le cadre des activités de rapatriement, ce qui représente une augmentation de plus de 125 % par rapport à 2006 où 17.062 personnes avaient été aidées à regagner leur pays d'origine.

126. Cette augmentation nette est largement due au programme de rapatriement des Soudanais. Le programme complexe de rapatriement de réfugiés soudanais a démarré en 2006. En 2007, ce plan a été proposé à 26.016 personnes se trouvant dans des pays

voisins, parmi lesquelles 16.975 ont été rapatriées d'Ethiopie, 5.142 d'Afrique centrale, 3.007 du Kenya, 470 de la République démocratique du Congo, 417 d'Angola et 5 du Botswana.

127. Le rapatriement des ressortissants libériens a continué depuis le Ghana (1.968) et le Nigéria (268). De même, le rapatriement des Angolais s'est poursuivi à un rythme ralenti, et quelque 2.446 ressortissants angolais en ont bénéficié.

128. En 2007, la Zambie a aussi engagé une opération de rapatriement général de réfugiés congolais, ciblant au début quelque 20.000 personnes se trouvant dans les camps de réfugiés de Kala et Mwange, situés dans la partie septentrionale du pays, proche de la frontière avec la République démocratique du Congo. Sur la base d'informations suffisamment étayées sur les réfugiés fournies par le HCR et le Gouvernement de la République de Zambie, ainsi qu'avec le soutien financier des bailleurs de fonds, l'OIM a facilité le transport terrestre entre les points désignés de rassemblement et de départ et le premier point d'accueil en République démocratique du Congo. L'OIM a aussi mené des activités de sensibilisation au VIH/sida pour les réfugiés sur le départ en collaboration avec les institutions partenaires. Du fait d'un certain nombre de contraintes pesant sur la République démocratique du Congo, notamment en matière de sécurité, et en raison également d'un retard de financement, à la fin de l'opération en décembre 2007, le nombre de réfugiés congolais aidés par l'OIM à rentrer chez eux ne dépassait pas 7.375.

Aide à la réinstallation

129. Dans cette catégorie, l'aide aux mouvements a augmenté en 2007. Un total de 76.697 personnes ont bénéficié d'une aide à la réinstallation, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 2006 (66.061). Cette augmentation résulte du quasi-doublage du nombre des bénéficiaires en Asie par rapport à 2006, ceux-ci étant passés de 13.317 à 26.059.

130. Un total de 47.753 personnes ont pris l'avion en direction des Etats-Unis, ce qui représente une augmentation nette de plus de 20 % par rapport à 2006, principalement due aux augmentations importantes de personnes venant d'Asie (16.554 en 2007 contre 5.711 en 2006).

131. Un total de 10.867 personnes ont reçu une aide à la réinstallation au Canada, chiffre comparable à celui de 2006 (10.454) ; pour l'Australie, le chiffre de 7.328 enregistré en 2007 est là aussi resté proche de celui de 2006.

132. Un total de 7.048 personnes ont reçu une aide à la réinstallation dans les pays nordiques, ce qui représente une augmentation importante de près de 25 % s'expliquant par un nombre accru d'admissions de personnes originaires d'Afrique et du Moyen-Orient (augmentation de 55 % par rapport au nombre d'admissions enregistrées en 2006).

Révision administrative

133. Suite au processus de délocalisation et de décentralisation des tâches opérationnelles entrepris en 2005, la Division de la gestion des mouvements (MMD) a renforcé sa structure consolidée dans les pays nordiques par la création d'un poste de coordinateur des réinstallations à la Mission à fonctions régionales (MFR) d'Helsinki, où il jouera le rôle de

point focal pour les pays nordiques en ce qui concerne les activités de réinstallation de réfugiés.

134. Par ailleurs, la Division a mis l'accent sur l'intégration de ses outils de gestion des mouvements, tels le système global d'enregistrement des commandes de billets d'avion (GATOR) et l'application de gestion de l'inventaire des sièges (SIMA), dans l'interface MIMOSA (application des systèmes de gestion des migrants et des systèmes opérationnels) avec les processus globaux qu'a engagés l'OIM au travers du SAP et de PRISM.

135. Suite à l'étude exhaustive menée en 2005 sur les besoins de formation concernant les mouvements, la Division a continué à renforcer les capacités de son personnel en 2007 en organisant des ateliers de formation à Bangkok, au Caire et à Lisbonne. Le module intégré de formation appelé SAFARI (tarifs aériens types et réservations pour les membres du personnel de l'OIM) donne une orientation aux procédures de l'OIM relatives à la gestion des programmes de mouvements de l'Organisation utilisant des applications spécifiques telles que le système de réservation électronique Amadeus et le système GATOR. De plus, le module SAFARI garantit une formation approfondie concernant le guide des tarifs de l'OIM, englobant tous les accords en vigueur avec les compagnies aériennes.

136. MMD a continué à mener d'intenses négociations avec les transporteurs afin de garantir que les personnes recevant l'aide de l'Organisation bénéficient des meilleures conditions. La Division détient une base d'accords étendue avec les transporteurs dans le cadre d'alliances mondiales telles que Star Alliance, Sky Team et One World. En 2007, la Division a signé de nouveaux accords avec un groupe de transporteurs des pays d'Afrique du Nord et du Golfe afin de répondre à de nouvelles attentes en matière de réinstallation. En 2007, les dépenses liées aux transports aériens de l'OIM se sont élevées à 84 millions de dollars E.-U., montant comparable à celui de 2006.

B. Tableaux statistiques pour 2007

- **Tableau 1 : Mouvements par région et par secteur de services**

Ce tableau résume les activités de l'OIM en termes de mouvements, répartis par région (selon le découpage budgétaire) et par secteur régional de services (selon le Programme et Budget pour 2007, document MC/2203).

- **Tableau 2 : Mouvements par région de départ et de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par région géographique et par lieu de départ et de destination.

- **Tableau 3 : Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination**

Ce tableau résume l'activité de transport de l'OIM par secteur de services, programme/projet, région géographique de départ et principaux pays de destination. Tous les autres pays de destination sont regroupés au sein de leur région géographique respective.

- **Tableau 4 : Statistiques par sexe**

Ce tableau donne une ventilation des migrants assistés par l'OIM en fonction du sexe et de la tranche d'âge et montre que le nombre de migrants dépasse celui des migrantes de 9 %.

Tableau 1: Mouvements par région et par secteur de services

Région	Secteur de services	Nombre total de migrants
Afrique	Division des situations d'urgence et d'après-crise	70 341
	Aide à la réinstallation	16 164
	Aide au rapatriement	15 397
	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	2 035
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	932
	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	510
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	424
	Lutte contre la traite	263
	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	195
Afrique - Total		106 261
Asie et Océanie	Aide à la réinstallation	34 390
	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	9 711
	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	188
	Lutte contre la traite	186
	Division des situations d'urgence et d'après-crise	8
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	4
	Divers	2
Asie et Océanie - Total		44 489
Europe	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	18 544
	Aide à la réinstallation	12 357
	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	2 504
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	1 509
	Lutte contre la traite	479
	Assistance sanitaire dans les situations migratoires d'après-crise	27
	Aide au rapatriement	22
	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	15
	Migration de main-d'œuvre	4
Europe - Total		35 461
Amérique latine et Caraïbes	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	4 799
	Migration de main-d'œuvre	3 276
	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	1 616
	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	342
	Migration et développement économique/communautaire	169
	Lutte contre la traite	140
	Aide au rapatriement	131
Amérique latine et Caraïbes - Total		10 473
Moyen-Orient	Aide à la réinstallation	2 027
	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	547
Moyen-Orient - Total		2 574
Amérique du Nord	Aide à la réinstallation	3 344
	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	2 585
Amérique du Nord - Total		5 929
Appui et services à l'échelle mondiale	Aide à la réinstallation	8 415
	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	361
	Lutte contre la traite	111
	Aide au rapatriement	26
Appui et services à l'échelle mondiale - Total		8 913
Total général		214 100

Tableau 2: Mouvements par région de départ et de destination

Région / Zone de destination		Afrique et Moyen-Orient							Afrique et Moyen-Orient Total	Amériques						Amériques Total
Région de départ	Zone de départ	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Corne de l'Afrique	Moyen-Orient	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest		Pays andins	Carabes	Amérique centrale et Mexique	Amérique du Nord	Amérique du Sud, autres	Cône Sud	
Afrique et Moyen-Orient	Afrique centrale	34	1	5 613				286	5 934				873		873	
	Afrique de l'Est	179	511	3 008				2	3 700			13 328		1	13 329	
	Corne de l'Afrique			64 670					64 675			2 056			2 056	
	Moyen-Orient		1	301	114	14			430			2 929		104	3 033	
	Afrique du Nord	45		172	39			1 862	2 118	8		791		4	803	
	Afrique australe	7 408	177	430			2 457		10 474			434			434	
	Afrique de l'Ouest	4						3 068	3 072			3 064			3 064	
Afrique et Moyen-Orient - Total		7 670	690	74 194	153	14	2 745	4 937	90 403	8		23 475		109	23 592	
Amériques	Pays andins				5				5	354	6	142	3 817	267	4 586	
	Carabes			2					2		211	15	3 268	15	3 509	
	Amérique centrale et Mexique						1		1	873	16	170	2 435	621	4 115	
	Amérique du Nord		1					2	3	8		8	9	60	85	
	Cône Sud	1			1	8		2	12	202	53	72	651	1 693	2 671	
Amériques - Total		1	1	2	6	8	5	23	1 437	286	407	10 180	2 656	14 966		
Asie et Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande		57		6		9		72	1	1	1	2	12	17	
	Asie centrale												950		950	
	Extrême-Orient							3	3	8		114			122	
	Mélanésie					1			2							
	Micronésie															
	Asie du Sud							2	2	1			168		169	
	Asie du Sud-Est				4			2	8	14	1		3 22 171		22 175	
Asie du Sud-Ouest			58	3				61			3	1 983	3	1 989		
Asie et Océanie - Total			57	58	13	1	13	12	154	11	1	7 25 388	15	25 422		
Europe	Etats baltes							4	4				37		37	
	Caucase												77		77	
	Europe centrale	2	5	1	75	50	2	94	229	8	10		4 843	13	4 874	
	Europe orientale	9		4			2	11	26		2		4 386		4 388	
	Pays nordiques	1	6	12	99	11	1	23	153	10			2	7	19	
	Europe du Sud-Est	1		4	1	2	1	5	14		5		2 691		2 696	
	Europe méridionale	2	1	13	24	17	36	50	143	497	7	128	153	648	1 433	
Europe occidentale	126	148	168	1 208	281	650	662	3 243	351	104	37	1 128	35	1 571	3 226	
Europe - Total		141	160	202	1 407	361	692	849	3 812	866	128	165	13 317	35	2 239	16 750
Total général		7 812	908	74 456	1 579	384	3 455	5 798	94 392	2 322	415	579	72 360	35	5 019	80 730

Tableau 2: Mouvements par région de départ et de destination (suite)

Asie et Océanie								Asie et Océanie Total	Europe							Europe Total	Nombre total de migrants	
Australie et Nouvelle-Zélande	Asie centrale	Extrême-Orient	Mélanésie	Micronésie	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Asie du Sud-Ouest		Etats baltes	Caucase	Europe centrale	Europe orientale	Pays nordiques	Europe du Sud-Est	Europe méridionale			Europe occidentale
110								110			9	405		8	503	925	7 842	
2 227					1		1	2 229			2	587		68	516	1 173	20 431	
577								577			9	1 888		21	394	2 312	69 620	
368					69	9	1	447			7	18 153			240	1 418	5 328	
252					212		2	466			3	167	1	80	57	308	3 695	
1 624						19		1 643			1	458			261	720	13 271	
1 228					206	4		1 438			12	100			624	736	8 310	
6 386					488	32	4	6 910			43	18 4758	1	177	2 595	7 592	128 497	
310					1			311			1	2 182		1 440	278	1 903	6 805	
5		39			1	1		46			39	30		55	124	3 635		
67								67			2	17	4	6	13	43	4 205	
189		1						190	2		5	5	18	641	377	1 048	3 921	
571		40			2	1		614	2		47	8	247	4	2 088	724	3 120	18 723
3		6	1	2	12	23	3	50			3	1	1	8	1	9	23	162
10					3			13			10	2	138		21	171	1 134	
51		2				24		77					25		7	32	234	
7						1		8				3			3	5	5	
327		1				18		346				1			1	9	9	
3 197	2				61	232	15	3 507	1				34		102	136	653	
1 384								1 384			13	462		5	307	2 125	27 821	
4 979	2	9	1	2	76	298	18	5 385	1	26	6	2 473	8	6	514	3 034	33 995	
					2			2			4	2				6	49	
	6							6			13	7	21		24	65	148	
84	157	81			82	29	43	476	2	154	72	677		1 110	38	12	2 065	7 644
41	28	12			24		11	116		10	11	96	88	2	22	229	4 759	
4	12	9			58	13	92	188		13	10	41	5	135	5	209	569	
334	40	7			11		1	393		14	9	90	113	114	171	23	534	3 637
65	10				8	1	56	140		6	118	45		65	20	11	265	1 981
585	346	406			566	399	1 317	3 619	17	628	305	1 274	8	1 546	223	9	4 010	14 098
1 113	599	515			751	442	1 520	4 940	19	829	538	2 232	235	2 970	459	101	7 383	32 885
13 049	601	564	1	2	1 317	773	1 542	17 849	21	830	654	2 264	7 713	2 983	2 730	3 934	21 129	214 100

Tableau 3: Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination

Services	Programme / Projet	Région de départ	Nombre total de migrants	Pays de destination										
				Afghanistan	Angola	Argentine	Australie	Bolivie	Brésil	Canada	Colombie	Congo (Rép. dém. du)	Danemark	Equateur
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique et Moyen-Orient	33 176		286		4 258		109	4 410		1 399		
		Amériques	5 507		38		46	1 699	3		4			
		Asie et Océanie	26 059		3	2 737		3 528			254			
		Europe	11 955	8	12	333		2	1 230	5	19	5		
Total partiel 1/			76 697	8	298	41	7 328	157	10 867	8	1 676	5		
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Division des situations d'urgence et d'après-crise	Afrique et Moyen-Orient	70 341											
		Asie et Océanie	8			7								
		Total partiel			70 349			7						
		Aide au rapatriement	Afrique et Moyen-Orient	15 323		2 446						7 375		
Amériques	114			1		4			20		4			
Asie et Océanie	65													
Europe	74		1		9				5	4				
Total partiel			15 576	1	2 447	9	4	4	25	7 379	4			
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise - Total 1/			162 622	9	2 745	50	7 335	4	157	10 867	33	7 380	676	9
Migration régulée	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	Afrique et Moyen-Orient	1 361				7				8			
		Amériques	1 615		18		26	522		50		665		
		Asie et Océanie	184	13					1	1				
		Europe	17 930	607	240	130	258	453	1 780	1 044	128	78	143	
Total partiel 1/			21 090	620	240	148	258	486	2 302	1 045	179	86	808	
Migration régulée	Coopération technique en matière de gestion des migrations et renforcement des capacités	Afrique et Moyen-Orient	2 395								17			
		Amériques	342		172		42			20		1		
		Europe	46	1	2							1		
		Total partiel			2 783	1	2	172	42	42	20	18	1	
Migration régulée	Lutte contre la traite	Afrique et Moyen-Orient	308								141			
		Amériques	57		27									
		Asie et Océanie	330							9				
		Europe	484	1	1	1	3	8				4		
Total partiel 2/			1 179	1	1	28	3	8	9	141	4			
Migration régulée - Total 1/			25 052	622	243	348	258	531	2 310	1 045	208	245	813	
Migration assistée	Aide aux migrants et traitement de leurs dossiers	Afrique et Moyen-Orient	4 643			1 881			199		4			
		Amériques	7 424		2	1 350	514	47	56	1 844	346	1	4	
		Asie et Océanie	7 237		1	1 860				2 950		7	31	
		Europe	2 330	2	1	10	500		1	1 077	6			
Total partiel			21 634	2	3	1 361	4 755	47	57	6 070	352	1	15	31
Migration assistée	Migration de main-d'œuvre	Amériques	3 275			1				2 306	15	1		
		Europe	5											
		Total partiel			3 280			1			2 306	15	1	
Migration assistée - Total			24 914	2	3	1 361	4 756	47	57	8 376	367	1	16	31
Aide aux programmes de caractère général	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique et Moyen-Orient	588											
		Amériques	220		2		1			3				
		Asie et Océanie	37	1	2									
		Europe	26	3							1			
Total partiel			871	4	2	2	1	1	3	1	1	1		
Divers			2											
Total partiel			2											
Aide aux programmes de caractère général - Total			873	4	2	2	1	1	3	1	1	1		
Migration et développement	Renforcement des capacités à l'aide de ressources humaines qualifiées et de spécialistes	Afrique et Moyen-Orient	360	1										
		Asie et Océanie	75			1						1		
		Europe	8	1										
		Total partiel			443	2		1					1	
Migration et développement	Migration et développement économique/communautaire	Amériques	169		156									
		Total partiel			169		156							
		Migration et développement - Total			612	2	156	1				1		
Migration et santé	Assistance sanitaire dans les situations migratoires d'après-crise	Europe	27											
		Total partiel			27									
Migration et santé - Total			27											
Total général			214 100	639	2 993	1 917	12 350	583	2 524	20 288	611	7 627	693	853

1/ Certains mouvements de migrants réinstallés dans un pays tiers apparaissent aussi en regard de la catégorie des retours volontaires assistés.

De même, certains mouvements effectués dans le cadre des retours volontaires assistés relèvent de projets qui ressortissent à la catégorie des mouvements.

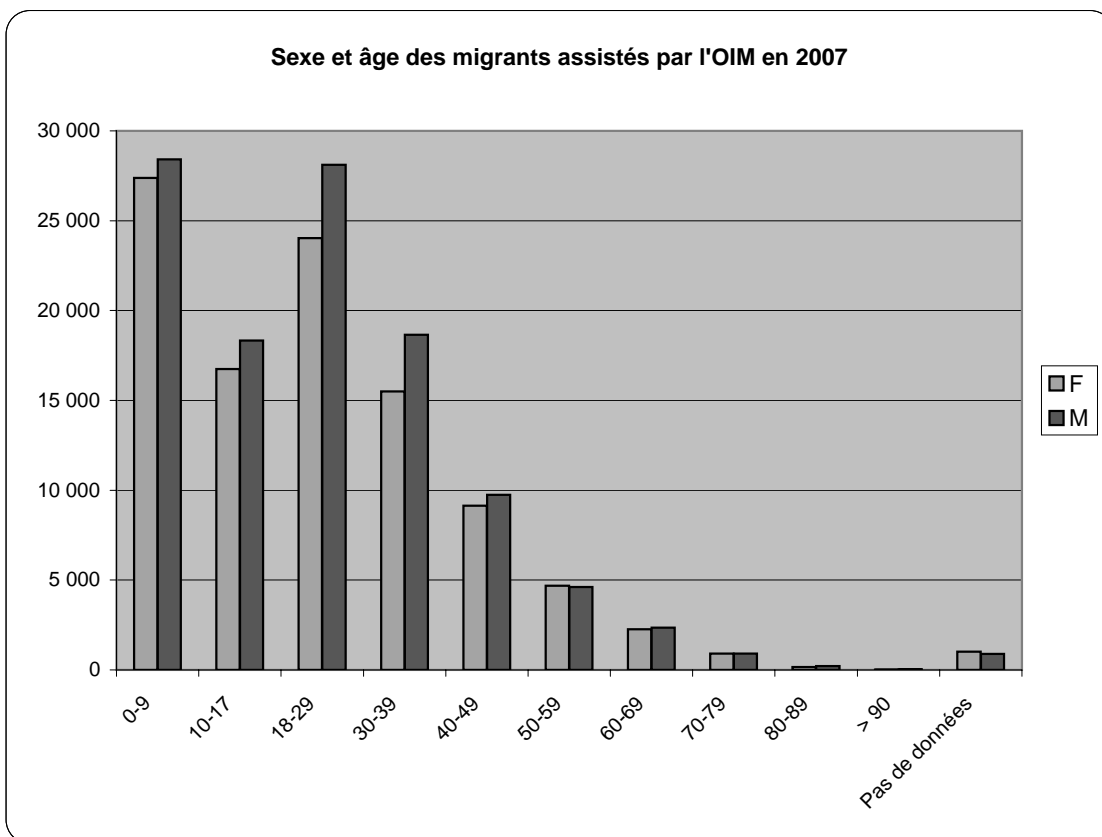
2/ Certaines des victimes de la traite auxquelles l'OIM est venue en aide ont été transportées au titre de projets relevant du service des retours volontaires assistés et de l'intégration.

Tableau 3: Mouvements par secteur de services, région de départ et pays de destination (suite)

Pays de destination																	Autres pays dans la région de destination						
Finlande	France	Ghana	Iraq	Kenya	Libéria	Mali	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Fédération de Russie	Serbie	Espagne	Soudan	Suède	Turquie	Ukraine	Royaume-Uni	Etats-Unis d'Amérique	Afrique et Moyen-Orient	Amériques	Asie et Océanie	Europe	
427	523						367	105	630			6		2 737			521	18 077	39			281	
	50						9	26	1					179				3 344		75		33	
495	46		1				107	367	719			5		979			119	16 554	3			142	
72	18		41				17	11	8	33	42		1	108	4		2	9 778	75	5	15	111	
994	637		42				500	509	1 358	33	42	11	1	4 003	4		642	47 753	117	80	15	567	
													70 341									1	
													70 341										1
	15			1	2 236							6		3 012	1			1	253	5	19	36	
			3		5					3				2					57				
				1	1					13									8	15	12	3	
	15		3	1	2 242					16		6	3 014	1				1	323	34	12	39	
994	652		45	1	2 242		500	509	1 358	49	42	17	73 356	4 004	4		642	47 754	440	114	28	606	
	23	20	151			127							274		1			4	650	1	79	16	
	2						1					3			3			4	1	309	3	4	
	1		4								1				5			1	14	5	118	18	
	1	2	126	744	39	6	5	4	10	793	1 342	6	61	7	597	637		73	2 276	550	3 061	2 729	
1	28	146	899	39	6	132	5	10	793	1 343	10	335	8	606	637	4	82	2 941	865	3 261	2 767		
		412				829							171				5		587		374		
	1																	8		60		38	
		2					2						1						10	2	19	6	
	1	414				829	2						172				5	8	597	62	393	44	
		3				8				2						2		1	114		23	14	
										1								24		3	1		
										1								68		2	250		
	1	2				1	2			93	6				2	24		4	28	14	80	209	
	1	5				9	2			97	6			2	26		97	143	19	354	223		
1	30	565	899	39	6	970	9	10		890	1 349	10	507	8	608	663	9	187	3 681	946	4 008	3 034	
50	41						498	142	377					134			104	782	1		1	429	
	244			1			10	30	6	6		1 056		21		209	4	941	9	438	39	219	
							56	7	15					2			2 286			13	1	35	
	3	1	1	2			8	1	2	12	164	1			33	30	8	111	23	154	10	169	
50	288	1	1	3			572	180	400	18	164	1 057		157	33	30	325	4 120	33	605	51	852	
												945										7	
												1										4	
												946											11
50	288	1	1	3			572	180	400	18	164	2 003		157	33	30	325	4 120	33	605	51	863	
					510	8	1						3						20		46		
																1				212			
		3														1			7		22	2	
										2						1			8		6	5	
		3			510	8	1			2			3			2			1	35	212	74	
																			2				
																			2				
		3			510	8	1			2			3			2			3	35	212	74	
													359				1						
													58										
													7										
													424										
																			8		5		
																			8				
							14						424				1						
											2				18							7	
											2				18							7	
											2				18							7	
1 045	970	569	945	553	2 256	970	1 096	699	1 758	959	1 557	2 030	74 290	4 187	645	695	977	52 072	4 189	1 882	4 161	4 517	

Tableau 4: Statistiques par sexe

Groupe d'âge	Sexe		Total
	F	M	
0-9	27 375	28 418	55 793
10-17	16 748	18 325	35 073
18-29	24 027	28 105	52 131
30-39	15 503	18 643	34 146
40-49	9 138	9 748	18 886
50-59	4 687	4 612	9 300
60-69	2 258	2 345	4 603
70-79	906	912	1 819
80-89	159	220	379
> 90	22	29	51
Pas de données	1 021	897	1 918
Total	101 845	112 256	214 100



C. Situations d'urgence et d'après-crise

137. En 2007, la Division des situations d'urgence et d'après-crise (EPC) a apporté un soutien aux bureaux extérieurs engagés dans des situations d'urgence complexes, tout en augmentant ses activités renforcées de partenariat avec le Comité permanent inter-organisations (IASC) et la Coopération civilo-militaire (CIMIC), en particulier l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

<p>Les activités couvertes par EPC répondent aux points suivants de la Stratégie de l'OIM :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.

138. En 2007, EPC a évalué et soutenu techniquement un total de 143 projets menés dans des situations migratoires d'urgence et d'après-crise. De plus, 125 projets (87 %) ont reçu un financement de donateurs et les activités ont démarré comme prévu. Cinquante-deux d'entre eux (42 %) concernent des opérations d'urgence et 73 (58 %) des opérations d'après-crise.

139. **Situations d'urgence :** la Division a conseillé 24 missions dans l'élaboration de 57 propositions, dont 52 (91 %) ont reçu un financement. Dix-sept projets (33 %) ont été financés en Afrique, principalement suite à des inondations ; 9 (17 %) aux Amériques et 26 (50 %) en Asie. L'approche des situations d'urgence d'EPC a surtout mis l'accent sur les activités de sauvetage, principalement la fourniture d'abris, la logistique, la distribution de produits non alimentaires, le transport, la protection, la gestion et la coordination des camps, le soutien aux infrastructures et aux systèmes d'assainissement et la réintégration. Les principaux bailleurs de fonds soutenant les activités de l'OIM en situation d'urgence ont été le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires – le Fonds central d'intervention d'urgence (OCHA-CERF), le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), l'Australie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas.

140. **Situations d'après-crise :** la Division a apporté une assistance technique à 20 bureaux et appuyé 86 propositions. Une large majorité (73) ont reçu un financement ; 37 projets (50 %) ont été financés en Afrique, principalement au titre des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) au Soudan et en Angola ; 22 (30 %) en Asie, 10 (13 %) en Amérique et 4 (5 %) en Europe. Ces activités ont principalement concerné la stabilisation communautaire, le retour et la réintégration, la protection et le suivi, l'atténuation des conflits, la sécurité humaine, les activités de DDR et celles déployées pour susciter une prise de conscience. Les principaux bailleurs de fonds

apportant leur soutien aux activités de l'OIM dans les situations d'après-crise ont été le Fonds humanitaire commun pour le Soudan, le Gouvernement angolais, la Banque mondiale – par le biais de l'Institut de réintégration socioprofessionnelle des ex-militaires (IRSEM) –, la Commission européenne, le Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas et plusieurs institutions des Nations Unies (HCR, PNUD, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)).

141. La Division EPC a effectué des **déplacements officiels** en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique du Congo, en Indonésie (Banda Aceh), en Iraq et en Jordanie, au Mexique, au Pakistan, au Pérou, en Serbie, au Soudan, à Sri Lanka et en Zambie, pour un total équivalent à 509 jours/hommes.

142. Le processus de réforme humanitaire en cours, ainsi que le nouvel environnement de travail naissant, ont justifié la révision des modèles des procédures opérationnelles d'EPC et son cadre d'action. La Division a renforcé ses capacités de préparation et de réponse par le biais de cours de formation ciblés, la création d'une liste d'experts d'EPC et l'accessibilité aux fonds de démarrage (équipe d'intervention d'urgence (ERSUT) et compte pour les interventions d'urgence (EPA)).

143. **Formation et ateliers** : en 2007, 188 membres du personnel ont suivi des cours de formation et pris part à des ateliers (tant internes qu'externes à l'OIM), portant principalement sur la CIMIC-OTAN, les programmes de DDR et la formation par cluster/secteur (notamment le Groupe de coordination et de gestion des camps (GCGC), les abris, la logistique) afin de rehausser la capacité générale de réponse face à une augmentation brutale des besoins.

144. **Fichier d'experts** : en vue d'identifier et de renforcer les compétences et les capacités du personnel engagé dans la préparation des situations d'urgence et d'après-crise, EPC a créé, en coordination avec le Service de gestion des ressources humaines, un fichier d'experts. Celui-ci comprend une base de données regroupant les profils du personnel, les lignes directrices et les procédures à suivre pour les identifier, les choisir et les déployer en cas de besoin. Cette base de données permet d'identifier les savoir-faire disponibles par région, les aptitudes linguistiques et les compétences utilisables en situation d'urgence, et de souligner les besoins en formation des membres du personnel dont le nom est dans le fichier. 347 membres du personnel attachés à 66 bureaux extérieurs de par le monde y sont inscrits.

145. **Financement** : l'EPA a permis d'accorder des financements aux opérations de l'OIM en Zambie, au Mozambique, à Madagascar et en Ouganda suite aux inondations, ainsi qu'en Somalie pour une évaluation des besoins en matière de programmes. Sur un total de 597.237 dollars, 256.489 dollars ont été engagés. Les fonds de l'ERSUT ont été mis à disposition pour apporter une aide d'urgence sous la forme d'experts au Pérou (séisme) et au Mexique/en République dominicaine (inondations).

146. La Division EPC a étroitement coordonné ses activités avec le bureau de l'OIM à Washington, celui de Bruxelles, la Mission spéciale de liaison à Tokyo, la Mission d'observation auprès de l'ONU à New York, le Bureau de la sûreté et de la sécurité (DSS) de l'OIM à Manille et la Division des relations avec les donateurs (DRD). Des mesures et une coordination adéquate avec les Etats-Unis, la CE/ECHO, le Gouvernement japonais et l'ONU ont été assurées.

147. Des feuillets d'information, qui constituent des outils d'information pour le personnel et les parties prenantes sur les programmes concernant EPC, les déplacés internes, les DDR et la CIMIC, ont été créés ou remis à jour dans un format plus pratique. Outre les efforts déployés par la Division pour améliorer la gestion des informations, un site contenant des feuillets d'information, des études de cas, de la documentation sur l'approche par cluster et des notes d'orientation spécifiques sur la GCGC a été créé sur l'intranet de l'OIM au sein du Département d'appui aux opérations.

148. La Division a participé à trois groupes de travail de l'IASC à Genève, à Rome et à New York, et a contribué à l'élaboration de documents de travail interinstitutions, tels que ceux portant sur les approches communes et l'évaluation des besoins.

- La Division EPC a aussi participé aux préparatifs de la retraite de l'IASC et contribué aux études et aux débats sur le renforcement du rôle du Comité. Les membres d'EPC ont assisté aux réunions de l'IASC sur des actions spécifiques du cluster, par exemple aux Philippines, au Pakistan, au Zimbabwe et au Mozambique. Les activités interinstitutions d'EPC s'inscrivant dans le plan de travail des clusters pour 2007 ont directement contribué à la réalisation des objectifs donnés à l'OIM suite à divers groupes de travail consacrés aux clusters.
- Les incidences du processus de réforme humanitaire sur les fonctions clés d'EPC et sur le soutien aux bureaux extérieurs dans les situations d'urgence et d'après-crise ont conduit EPC à s'engager dans plusieurs clusters : GCGC (l'OIM étant co-chef de file), la logistique, le redressement rapide, les abris d'urgence et la protection en vue de renforcer les capacités du personnel, l'élaboration d'outils d'orientation et la création de partenariats au niveau mondial. Hormis la coordination et la gestion des camps, pour lesquelles l'OIM a reçu 40 % du budget requis, la participation d'EPC à ces clusters n'a toujours pas reçu de financement.
- En tant que co-chef de file de cluster, EPC a continué à mener des fonctions de secrétariat, qui ont consisté à être en liaison régulière avec les partenaires du système de l'ONU ou extérieurs à celui-ci, à élaborer des outils et à fournir des orientations opérationnelles aux bureaux extérieurs sur l'approche par clusters. EPC a présidé cinq réunions mondiales de clusters concernant la coordination et la gestion des camps. L'OIM a dirigé avec le HCR la rédaction du projet de rapport aux donateurs et, en mars, a établi l'appel au cluster de coordination et gestion des camps pour 2007/2008.
- Pendant toute l'année 2007, le Coordonnateur en chef de la logistique du bureau de l'OIM à Amman a apporté son appui à la Division. Sa participation et sa contribution aux réunions trimestrielles mondiales du cluster sur la logistique ont consisté en des discussions sur l'élaboration de lignes directrices en matière de logistique, de procédures opérationnelles, d'une cartographie mondiale, d'un suivi des marchandises et de la création de logiciels. Ces activités ont souligné à la fois le besoin de renforcement des capacités logistiques au sein de l'Organisation et d'une association plus directe des logisticiens de l'OIM aux processus de prise de décisions stratégiques en matière de programmes.

149. Sous les auspices d'EPC, le personnel de la Division, celui du bureau de l'OIM à Bruxelles et des bureaux extérieurs concernés, se sont réunis deux fois en 2007 pour discuter de la coopération en cours en matière de mise en œuvre des activités financées par le Fonds

d'affectation spéciale du partenariat pour la Paix de l'OTAN et des activités de l'OIM dans les situations d'après-crise en général.

- En octobre 2007, le Commandement Allié transformation (ACT) de l'OTAN a été intégré au mémorandum d'accord existant entre l'OIM et le Grand quartier général des puissances alliées en Europe de l'OTAN (SHAPE), signé en février 2006, en vue de renforcer leur partenariat.
- Le détachement d'un conseiller en développement auprès de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN (FIAS) à Kaboul (Afghanistan) a été prolongé en 2007. En décembre, un autre conseiller en développement a été détaché auprès du Commandement des Forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas).

150. La Division a travaillé en étroite collaboration avec le fonctionnaire chargé de la liaison avec le secteur privé au sein de la Division DRD de l'OIM, afin de recenser les besoins et les lacunes dans l'aide aux groupes vulnérables, tout en élaborant une liste de projets à mener en étroite partenariat avec les programmes de responsabilité sociale des entreprises.

151. Fin novembre 2007, la Division et l'Unité de reconstruction et de développement d'après-guerre (PRDU) de l'Université d'York au Royaume-Uni ont signé un mémorandum d'accord visant à formaliser et à définir les possibilités de coopération future. L'objectif est d'élaborer des cycles/résultats normalisés en matière d'opérations afin d'améliorer la préparation organisationnelle de l'OIM et ses capacités d'action, d'élaborer des outils de formation sur le terrain, de développer la formation des formateurs, et de mener des évaluations des programmes de l'OIM en vue d'identifier les meilleures pratiques. Un manuel sur le service d'information, de conseils et d'orientation (ICRS) de l'OIM est en train d'être conjointement rédigé pour renforcer les capacités du personnel de l'OIM en matière de programmation liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des ex-combattants et d'activités liées à la réforme du secteur de la sécurité. Ce manuel permettra aussi de renforcer les capacités de l'OIM en matière d'opérations de retour et de réintégration pour d'autres groupes vulnérables.

D. Unité de soutien en matière électorale

152. L'Unité de soutien en matière électorale (ESU), qui fait partie du Département d'appui aux opérations (OSD), est chargée de la planification, de la coordination et de la supervision de toutes les activités de l'OIM liées aux processus électoraux. Cette unité apporte un soutien aux efforts déployés par les gouvernements pour faciliter l'accès des communautés migrantes au processus électoral démocratique dans leurs pays ou territoires d'origine.

Les activités couvertes par l'ESU répondent aux points suivants de la Stratégie de l'OIM :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.

...(suite)

8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.

153. En 2007, des outils d'information ont été élaborés et mis à disposition de tous les bureaux extérieurs sur l'intranet de l'OIM. Des orientations ont été fournies à plusieurs bureaux sur les questions électorales, notamment un soutien au bureau de l'OIM au Soudan concernant l'élaboration d'une proposition de projet sur l'éducation des électeurs. Cette proposition a été présentée au Fonds des Nations Unies pour la démocratie (UNDEF). De la même façon, ESU a aidé l'Unité de stabilisation communautaire de l'OIM (CSU) à Washington, D.C., à répondre aux opportunités de financement, notamment en vue d'un soutien technique dans le cadre du programme d'affranchissement des populations déplacées. En 2007, six projets électoraux ont reçu un appui.

154. Vote à l'étranger. En septembre 2007, l'OIM a apporté une aide aux consulats équatoriens pour le vote à l'étranger à l'occasion de l'élection de l'Assemblée constituante. Selon les données fournies par le Tribunal suprême électoral équatorien, bien que 152.180 citoyens, dont 47 % d'hommes et 53 % de femmes, vivant en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et dans divers pays d'Amérique latine se soient inscrits, la participation n'a atteint que 26 % des inscrits.

155. Missions d'observation électorale de l'UE: l'OIM a apporté une aide administrative et logistique à 16 missions dans les pays suivants: Ouganda, République démocratique du Congo, Fidji, Mexique, Bolivie, Zambie, Indonésie (Aceh), Mauritanie, Venezuela, Bangladesh, Timor-Leste, Népal, Sierra Leone, Equateur, Kenya et Pakistan. Il s'est agi à cet effet de fournir une aide à 162 experts regroupés en équipes de base, à 567 observateurs à long terme, à 61 observateurs à moyen terme et à 793 observateurs à court terme. En réponse à une demande de l'Office de coopération EuropeAid de la Commission européenne (AIDCO) pour la mission électorale de l'UE au Pakistan, l'OIM, en coordination avec l'Ecole supérieure italienne de Sant'Anna, à Pise, a organisé une formation préalable en matière de sûreté et de sécurité à l'intention du personnel qui allait partir en mission. Onze experts et 60 observateurs à long terme en ont bénéficié avant leur déploiement au Pakistan pour les élections législatives.

156. Appui à l'affranchissement des populations déplacées. Dans le cadre du projet portant sur les droits politiques des personnes déplacées par les conflits (PRESS), un programme de formation en trois jours a été organisé à l'intention des législateurs nationaux, des organes de gestion des élections et d'autres parties prenantes intéressées. Deux séances de formation ont eu lieu: la première à Bruxelles, en mai, qui a réuni des membres du personnel de l'OIM (Unité électorale du Bureau de Bruxelles, ESU, EPC, services juridiques (LEG) et Bureau de Pristina), la CE et le PNUD; la deuxième à New Delhi (Inde), en juin, qui s'est déroulée dans le cadre d'un atelier organisé par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à l'intention des membres de la Haute Commission électorale indépendante pour l'Iraq récemment nommée. L'OIM a inclus dans l'atelier le premier module de son cours de formation, consacré aux questions de déplacement forcé, d'affranchissement et de jouissance

des droits politiques des électeurs déplacés. Le projet PRESS est arrivé à son terme en juin 2007.

157. En 2007, des contacts ont été établis avec l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale en vue d'améliorer la coopération en matière d'aide électorale, ainsi qu'avec la Commission européenne et le PNUD pour définir le rôle de l'OIM au sein de la plate-forme mondiale de formation pour une assistance électorale efficace.

III. MIGRATION ET SANTE

158. Le Département de Migration et Santé (MHD) répond tant aux besoins de santé des migrants eux-mêmes qu'aux besoins de santé publique des communautés d'accueil par des politiques et des pratiques s'appuyant sur les faits, selon les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les populations mobiles et les systèmes de santé. En 2007, l'OIM a poursuivi des activités de santé dans le contexte migratoire dans plus de 48 pays et a consacré spécialement ses ressources à l'accroissement du contrôle de la qualité et de la fixation de normes mondiales dans le cadre de ces programmes mondiaux d'évaluation de la santé.

Les activités menées par MHD répondent aux aspirations ci-après de la Stratégie de l'OIM :

1. Fournir des services sûrs, fiables, souples et efficaces par rapport à leur coût aux personnes ayant besoin d'une assistance internationale en matière de migration.
2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.
5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.
6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
10. Entreprendre des programmes facilitant le retour volontaire et la réintégration des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants et autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes s'il y a lieu, et en tenant compte des besoins et des préoccupations des communautés locales.
11. Aider les Etats à mettre au point et à réaliser des programmes, des études et des expertises techniques visant à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, d'une manière conforme au droit international.

A. Evaluation de la santé dans le contexte migratoire

159. Le but des programmes mondiaux d'évaluation de la santé est de réduire et de mieux gérer les effets de la mobilité des populations sur la santé publique des pays d'accueil et de faciliter l'intégration des migrants par le dépistage des maladies, l'échange d'informations et

la gestion rationnelle des conditions sanitaires des migrants. Environ deux tiers des ressources de MHD étaient liées à ces programmes.

160. En 2007, MHD a procédé à 198.935 évaluations sanitaires dont ont fait l'objet des migrants désireux de se rendre principalement en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La majorité de ces migrants étaient originaires d'Asie du Sud-Est, d'Europe de l'Est et d'Afrique de l'Est; 43,3 % des migrants ainsi évalués étaient des femmes ; 27,3 % étaient des réfugiés pris en charge par les gouvernements et les autres étaient des migrants assurant eux-mêmes les dépenses de leur transfert. Près de 2 % des migrants évalués présentaient une condition pathologique susceptible de poser un risque pour la santé publique ou d'occasionner un fardeau excessif pour les services de santé locaux, ce qui faisait obstacle à leur admission dans le pays de réinstallation selon les règles en vigueur. En plus d'assurer, avant le départ, des traitements contre les maladies à haute prévalence, comme le paludisme et les parasites intestinaux, MHD a posé des diagnostics et traité des migrants contre la tuberculose et les infections sexuellement transmissibles, immunisé contre les maladies évitables par le vaccin et assuré des services conseils en amont et en aval des tests VIH.

161. En 2007, le programme de dépistage de la tuberculose préalable au départ pour le Royaume-Uni a été déployé dans trois nouveaux pays : le Ghana, le Kenya et le Pakistan. Un total de 95.726 migrants ont ainsi été soumis à un test de dépistage dans le cadre du Programme.

162. A la demande du Département d'Etat des Etats-Unis et du Gouvernement australien, MHD a mis en place une infrastructure et engagé des évaluations sanitaires préalables à la réinstallation pour des Iraquiens en Jordanie et des Bhoutanais au Népal.

163. Conjointement avec les centres de prévention et de lutte contre les maladies d'Atlanta (Etats-Unis), MHD a mené des activités de renforcement de capacités destinées à renforcer les services de laboratoire en Chine, au Mexique, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam ; il a renforcé la surveillance et le traitement de la tuberculose en Thaïlande, et renforcé la surveillance, l'état de préparation et les mesures d'intervention dans le cas de flambées épidémiques en Thaïlande et dans divers pays d'Afrique.

164. Dans le contexte des activités de réinstallation, un total de 32.489 contrôles médicaux préalables au départ ont été effectués, et 570 personnes ont bénéficié d'une aide médicale en cours de transport, avec escorte le cas échéant, par souci d'assurer la sécurité des personnes dont l'état de santé le justifiait et de ne pas les exposer, elles et les autres passagers, à des difficultés inutiles.

B. Aide et conseils concernant la santé dans le contexte migratoire

165. MHD répond aux besoins de santé des migrants et des communautés qui les accueillent par exemple en prenant en compte les besoins en matière de santé génésique et mentale, en assurant la prévention et la lutte contre les maladies contagieuses, en étant attentif à la salubrité de l'environnement, en renforçant les capacités locales et en trouvant des solutions durables aux besoins sanitaires des migrants par l'influence qu'il peut exercer au niveau mondial, régional et national en termes de politiques et de stratégies.

- **Mobilité des populations, VIH et sida**

166. En 2007, MHD a facilité l'élaboration de projets et apporté un soutien à 22 pays dans le cadre de leurs activités liées au VIH. A titre d'exemple des activités déployées dans le domaine du VIH et de la mobilité, on peut citer la prévention du virus par la formation de plus de 2.800 résidents locaux à San Lorenzo et à Tambillo (Equateur), ainsi que de nationaux colombiens ayant franchi la frontière de l'Equateur en fuyant les violences qui s'abattaient sur leur pays. Dans la région africaine, l'OIM a élargi la couverture de son programme et entrepris d'appliquer des éléments importants du programme de travail mis en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies sur l'intensification des services de lutte contre le VIH/sida en faveur des populations requérant une attention humanitaire à Djibouti, en Erythrée, en Ethiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan, au Yémen et au Zimbabwe. En Europe, l'OIM a coordonné le projet de partenariats de l'UE visant à faire baisser le risque de contamination par le VIH et à diminuer le niveau d'atteinte possible pour la santé publique en liaison avec la mobilité des populations, le but étant de déterminer des questions et des acteurs transnationaux clés susceptibles d'influer sur le VIH et la tuberculose au sein des populations immigrées et sur la santé publique en générale. Dans le cadre de ce projet de collaboration, une évaluation rapide associant sept pays a été entreprise en Bulgarie, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, à Malte, au Pays-Bas et au Portugal.

- **Préparation à la grippe aviaire et à une pandémie humaine**

167. En plus d'être un membre du Groupe de travail technique interinstitutions sur la grippe aviaire et humaine et de contribuer au Plan d'action consolidé pour la grippe aviaire et la grippe humaine, l'OIM a été habilitée à recevoir des fonds du Fonds central pour les activités relatives à la grippe en 2007 et elle a mis en œuvre un projet portant sur l'état de préparation à une pandémie de grippe aviaire et humaine parmi les migrants de la République démocratique populaire lao.

168. L'OIM a déployé des activités visant à susciter une prise de conscience accrue des risques de grippe aviaire et d'une pandémie au sein de certaines communautés de migrants, et a encouragé l'incorporation des besoins sanitaires des migrants dans les plans nationaux indonésiens, kenyans, nigériens et thaïlandais de préparation à la grippe aviaire et à une pandémie.

169. L'OIM est l'un des signataires de la Déclaration de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la coopération humanitaire dans le cadre de la préparation et de la réponse à une pandémie, signée à Genève le 29 octobre 2007.

- **Constitution de partenariats**

170. MHD a continué à travailler en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'OIT et d'autres parties prenantes dans le cadre d'une réflexion sur les problèmes posés par la migration mondiale des travailleurs de la santé. MHD est un membre actif de l'Alliance mondiale pour les personnels de santé, il travaille en collaboration avec le Conseil international des infirmières et est membre du Comité consultatif stratégique en matière de migration du Conseil international des infirmières.

171. La réunion informelle conjointe OMS-OIM qui s'est tenue à Bangkok en 2007 à l'intention des partenaires dans les interventions sanitaires d'urgence en Asie-Pacifique et des

parties prenantes pour les soins infirmiers a réuni 72 participants de 14 pays et est parvenue à un consensus sur une charte applicable aux réseaux de soins infirmiers dans la région Asie-Pacifique destinée à renforcer la coordination et la collaboration dans les plans de préparation d'urgence, les interventions et les actions de renforcement de capacités et d'intégration du personnel infirmier et obstétrical dans des cadres coordonnés de gestion des situations d'urgence.

172. Au titre du Groupe consultatif de la présidence portugaise du Conseil de l'UE, l'OIM a contribué dans une large mesure à la conférence sur le thème "Santé et migrations dans l'Union européenne : une meilleure santé pour tous dans une société solidaire", qui s'est tenu en septembre 2007. Cette conférence avait pour but de recenser les principaux problèmes de santé dont sont victimes les migrants dans l'Union européenne, et la façon de répondre à leurs besoins. En novembre 2007, l'équation migration et santé à une fois de plus été mise en lumière durant la huitième conférence européenne des 47 ministres de la santé du Conseil de l'Europe sur le thème "Déplacements à l'échelle internationale : droits de l'homme et défis pour les systèmes de santé". A cette occasion, où l'on a vu l'OIM siéger au sein du Conseil consultatif international en qualité de membre, les Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé la déclaration de Bratislava sur la santé, les droits de l'homme et la migration.

173. Au niveau mondial, MHD a poursuivi sa contribution et sa participation au processus de réforme humanitaire moyennant une interaction étroite avec l'équipe spéciale du Comité permanent interagences sur le VIH, le cluster sur la santé mondiale et les groupes de travail sur la violence sexuelle et sexospécifique.

C. Assistance sanitaire en contexte migratoire dans les situations d'après-crise

174. Les programmes sanitaires d'urgence et d'après-crise aident les populations pendant et après les situations d'urgence en gérant les mouvements sûrs de personnes, en organisant les évacuations médicales de patients ayant besoin d'un traitement qui ne peut pas lui être administré sur place, en fournissant des services sanitaires directs, en reconstruisant des infrastructures sanitaires et en renforçant les capacités du personnel de santé local dans l'optique de parvenir à des solutions durables qui s'accordent avec les plans nationaux en matière de santé. Certaines des activités essentielles déployées en 2007 sont énumérées ci-après.

• Intervention globale au lendemain de la crise en Indonésie

175. Au titre du Programme d'aide directe à la santé physique et psychosociale mis en œuvre dans le district de Bireuen à Aceh (Indonésie), l'OIM est venue en aide à 2.500 personnes victimes du conflit (dont 60 % de femmes), parmi lesquelles 23 % ont reçu des soins de santé mental. Les chefs des communautés et les conseillers ont été formés à la mobilisation de la communauté à l'appui du Plan de santé mentale du Ministre de la santé pour la province d'Aceh. L'OIM et la Faculté de médecine d'Harvard ont complété la constitution d'un matériel de référence intitulé "*Psychosocial Needs Assessment of Communities in 14 Conflict Affected Districts in Aceh*". L'OIM a en outre assuré une formation d'éducateur à l'intention de 48 personnels obstétriciens qui sont appelés à venir en renfort des sages-femmes basées dans une centaine de villages des huit sous-districts de Bireuen à Aceh (Indonésie), en collaboration avec l'UNICEF et l'ONG *Save the Children*.

- **Aide humanitaire aux rapatriés au Soudan et au Zimbabwe**

176. Au Soudan, l'OIM a procédé à une sélection médicale préalable au départ et à des vaccinations dans le cadre de treize opérations de retour de déplacés internes et de réfugiés, en fournissant des services à un total de 52.492 bénéficiaires, dont plus de la moitié de femmes ; 3.576 ont bénéficié d'un traitement dans les centres de départ et 179 dans des hôpitaux locaux. Tous les convois organisés ont été escortés par du personnel médical, et les bénéficiaires ont reçu un traitement et des vaccins, notamment contre la rougeole (10.574), la méningite (17.866) et la fièvre jaune (725), afin de les rendre moins vulnérables aux maladies contagieuses communes. Reconnaisant le manque de ressources humaines dans le sud du Soudan, l'OIM a également enregistré et facilité le réemploi de 209 travailleurs de la santé parmi les déplacés internes des camps de déplacés de Khartoum, à savoir deux assistants médicaux, 63 infirmiers ou infirmières, 19 sages-femmes et 123 travailleurs de la santé communautaire.

177. Au Zimbabwe, l'OIM a travaillé avec ses partenaires afin de fournir des soins de santé et des traitements à 130.415 bénéficiaires des programmes d'aide d'urgence, dans le cadre desquels les activités essentielles portaient notamment sur la mise en place de services mobiles appelés à aller au contact de la population, l'instauration de soins de santé d'urgence destinés à lutter contre les flambées épidémiques, la mise en place d'un réseau de volontaires de la santé dans les communautés, l'amélioration des installations d'assainissement et de l'accès à l'eau potable, et la mise en œuvre d'une base de données permettant d'exercer une surveillance des maladies ainsi qu'un système d'alerte rapide concernant les populations mobiles et vulnérables.

178. L'OIM a entrepris des activités spécifiques visant à répondre aux besoins de santé sexuelle et génésique de 125.520 migrants rapatriés et de survivants des violences sexuelles et sexistes à Beitbridge (Zimbabwe) et dans la province de Limpopo (Afrique du Sud). Ces activités ont notamment porté sur deux sessions de formation auxquelles ont pris part environ 45 participants, mais aussi sur des traitements et des soins de santé destinés à 107 victimes de viol et survivants des violences sexuelles et sexistes au centre médical de Beitbridge, lequel a également bénéficié de services de soutien en matière sociale et psychologique.

- **Appui en matière de santé mentale et psychosociale**

179. Au Liban, l'OIM a entrepris, en collaboration avec l'Association pour la protection des enfants victimes de la guerre, des évaluations rapides par l'entremise d'entretiens qualitatifs parmi les professionnels apportant une assistance directe à des groupes cibles, et a dispensé une formation axée sur la santé mentale et psychosociale dans les situations d'urgence à l'intention du personnel de terrain au Liban et en Syrie. Par ailleurs, l'OIM a élaboré et ensuite assuré un cours d'une année sur "l'animation psychosociale dans les sociétés dévastées par la guerre" à l'intention de 30 prestataires de services de santé psychosociale et mentale appartenant à 25 institutions nationales et internationales et ONG ; elle a en outre organisé la deuxième réunion internationale "*Healing the War*" à Genève sur la moyen de prendre en compte les besoins de santé mentale et psychosociale des populations victimes de la guerre.

IV. POLITIQUES MIGRATOIRES, RECHERCHE ET COMMUNICATION

180. Le Département des Politiques migratoires, de la recherche et de la communication (MPRC) gère et coordonne :

- Le principal forum de politique migratoire de l'OIM et les activités de dialogue en la matière ;
- L'élaboration et de la diffusion de stratégies sur les politiques migratoires de l'OIM ;
- L'élaboration, la gestion et la diffusion à l'adresse des parties prenantes internes et externes des programmes de recherche et des publications de l'OIM ;
- Les relations avec les médias ;
- Le développement et la gestion des sites Internet et intranet de l'OIM.

181. MPRC s'efforce de renforcer les capacités de l'OIM à aider les gouvernements dans leurs efforts visant à surveiller et gérer les flux migratoires et à mettre en œuvre de bons programmes, politiques, législations et procédures migratoires.

<p>Les activités menées par MPRC répondent aux aspirations ci-après de la Stratégie de l'OIM :</p> <ol style="list-style-type: none">2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.3. Offrir aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes des conseils spécialisés et un appui en matière de recherche, de coopération technique et d'opérations, de façon à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération internationale, régionale et bilatérale en matière migratoire.4. Contribuer au développement économique et social des Etats par la recherche, le dialogue, la mise au point et la réalisation de programmes liés aux migrations et ayant pour objet de tirer tous les avantages possibles des migrations.5. Aider les Etats, les migrants et les communautés à relever les défis de la migration irrégulière, notamment par la recherche et l'analyse des causes profondes, par le partage d'informations et la propagation des meilleures pratiques, et par la recherche de solutions privilégiant le développement.6. Servir de pôle de référence essentiel en ce qui concerne l'information sur les migrations, la recherche, les meilleures pratiques, ainsi que la collecte, la compatibilité et l'échange de données.7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.
--

A. Dialogue international sur la migration

182. Depuis 2001, le Dialogue international sur la migration (IDM) de l'OIM offre une tribune aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour débattre de questions pertinentes de politique migratoire présentant un intérêt commun et coopérer à la recherche de solutions à ces questions, comme le prévoit la Constitution de l'OIM et en application du point 7 de la Stratégie de l'OIM. L'IDM contribue en outre à la réalisation des objectifs décrits au point 3 du même document. En 2007, le thème dominant de l'IDM a été la *Gestion des migrations dans une économie mondiale en évolution*.⁵

⁵ Voir le chapitre "Le Conseil et ses organes subsidiaires".

183. Les deux ateliers intersession de 2007 et le Dialogue qui a eu lieu lors de la session du Conseil ont contribué à la concrétisation des points 4 et 12 du document de Stratégie.

Séminaires et séances d'information

184. L'IDM a également organisé des séminaires à l'intention de spécialistes, des tables rondes et des séances d'information, comme le séminaire d'experts qui s'est tenu à l'intention des universitaires et des praticiens sur le thème *Migration et Environnement* à Bangkok, en février 2007.

Formation sur les questions migratoires à partir des *Eléments essentiels de gestion des migrations* de l'OIM

185. MPRC a continué à promouvoir la diffusion et l'utilisation des *Eléments essentiels de gestion des migrations à l'usage des décideurs et des praticiens* (EEGM). La traduction des EEGM a été entreprise dans d'autres langues, dont le bosniaque, le chinois et le coréen.

186. En partenariat avec l'Institut de hautes études internationales et du développement, l'IDM et l'unité Stratégie et Planification (SPP) ont conduit en 2007 deux sessions de formation en collaboration avec les départements concernés, le premier sur le droit international de la migration et le second sur la migration de main-d'œuvre. Ces sessions de formation auront contribué à la réalisation des points 3 et 6 du document de stratégie de l'OIM. Ils se rapportent aussi aux points 2 et 12 respectivement.

Appui aux dialogues sur la migration dans d'autres enceintes

187. MPRC (IDM, RES et SPP) a joué un rôle clé dans la coordination de l'apport de l'OIM au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), accueilli par le Gouvernement belge en juillet 2007, à la demande des organisateurs et de certains gouvernements participants.

188. IDM a continué à favoriser les dialogues régionaux sur la migration en 2007, notamment en renforçant la partie du site web de l'OIM relative aux processus consultatifs régionaux (PCR), de façon à assurer une source centralisée d'information sur chacun des principaux PCR.

B. Politique stratégique et planification

189. La majeure partie des activités de l'Unité Stratégie et Planification (SPP) en 2007 s'inscrivent dans deux thèmes transversaux : la migration de main-d'œuvre (point 12 du document de stratégie de l'OIM) et la maximisation des effets de la migration sur le développement économique et social (point 4 du même document).

190. S'agissant du point 6 du document de stratégie, traitant de la stratégie et de la planification, SPP :

- a travaillé à la quatrième édition du rapport *Etat de la migration dans le monde 2008* de l'OIM, en collaboration avec RES et d'autres experts de l'OIM, des experts externes et des partenaires du GMG ;

- a pris la tête, en coordination avec MMS/LFM, du travail de rédaction de l'édition méditerranéenne du Manuel pour l'établissement de politiques de migration de main-d'œuvre efficaces préparé en collaboration avec l'OSCE et l'OIT, qui a été traduit en arabe et lancé à l'occasion d'un séminaire qui s'est tenu à Rabat en décembre 2007.

191. Pour faciliter les activités visant à tirer le maximum de profit des effets de la migration sur le développement économique et social (point 4 de la Stratégie de l'OIM), SPP a entamé une collaboration avec d'autres organisations internationales (Banque mondiale, PNUD, UNICEF) dans le cadre d'un manuel sur l'intégration de la question migratoire dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et d'autres stratégies nationales et régionales de développement.

192. SPP a également apporté des conseils spécialisés et un soutien aux Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales et à d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé (point 3 du document de Stratégie) :

- **Manifestations de haut niveau** : SPP a contribué au travail préparatoire du dialogue d'Abou Dhabi et plus particulièrement à la rédaction de l'ordre du jour, et a aidé les Etats à l'élaboration de la déclaration ministérielle adoptée à l'issue de cette réunion.
- **Initiatives régionales** : SPP a rédigé les commentaires de l'OIM sur la communication de la Commission européenne relative aux partenariats en matière de migration circulaire et de mobilité, en ce compris une note renvoyant au Mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), et a pris part au Réseau indépendant sur la libre-circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne, qui prodigue des conseils à la Commission européenne sur l'état de mise en œuvre du droit à la libre circulation au sein de l'Union.
- **Formation** : SPP a formé des fonctionnaires gouvernementaux sur le droit international de la migration à l'occasion du cours de droit international sur la migration conjointement organisé par l'OIM et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), et du troisième cours de droit international sur la migration (San Remo septembre 2007).
- **Collaboration avec le secteur privé** : SPP a travaillé avec le Comité consultatif d'entreprises (BAB) du Directeur général, en apportant ses connaissances techniques à l'élaboration d'un index sur la politique de migration de main-d'œuvre. SPP a en outre partagé son savoir-faire à l'occasion d'un atelier visant principalement les agences de recrutement privées concernant le placement des travailleurs en Europe et la collaboration entre agences de placement en Asie et en Europe (Manille, février 2007).

C. Recherche et publications

193. La Division de Recherche et de Publications coordonne la stratégie générale de l'OIM dans le domaine de la recherche et des publications sur les migrations, conformément aux points 3, 4, 5 et 6 du document de Stratégie de l'OIM.

Programme de recherche et publication

194. Plusieurs nouveaux domaines de recherche ont été élaborés en 2007.

195. La Communauté européenne a approuvé la proposition de l'OIM intitulée "Profils migratoires dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale : un outil d'élaboration stratégique", un programme majeur visant à renforcer les capacités gouvernementales de promotion des politiques migratoires globales sur la base de données et de recherches saines. L'OIM a pris la tête du mouvement d'élaboration et de mise en œuvre de profils migratoires nationaux dans plusieurs régions du monde, et notamment dans les Balkans, dans la région de la Mer Noire et en Amérique du Sud.

196. RES, avec IDM, SPP et la MFR de Dakar, a conduit une étude de faisabilité sur la création du premier "centre de mobilité" financé par la CE en Afrique, et plus exactement au Mali, une initiative qui pourrait être reproduite dans plusieurs autres pays d'Afrique.

197. En 2007, l'ONU a lancé une initiative mondiale de lutte contre la traite des êtres humains, dont l'un des objectifs principaux est de renforcer la base de connaissances et de données sur la traite. L'OIM a été invitée à organiser une réunion d'experts devant permettre d'évaluer les possibilités de faire progresser un nouvel agenda mondial pour la recherche sur la traite des êtres humains.

198. L'OIM a préparé une étude comparative consistant à examiner les méthodes actuelles d'évaluation des politiques et des programmes en matière migratoire. Des exposés relatifs à cette étude ont été faits lors des Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés (IGC), et une proposition a été élaborée pour permettre à l'OIM de fournir des lignes directrices aux Etats Membres concernant les saines pratiques d'évaluation.

199. Faisant suite à une demande de la Commission européenne, RES a également mené une enquête sur les tendances de migration irrégulière dans 17 pays d'Europe centrale et orientale, et a présenté ses conclusions à cette dernière à Bruxelles.

200. En ligne directe avec les points 3 et 7 du document de Stratégie, l'OIM et l'Université de Toronto ont entrepris un projet conjoint de recherche et organisé à Toronto (Canada) un atelier sur le thème "Migration et coopération internationale : perspectives Nord-Sud".

201. La recherche sur les questions de genre a été une priorité en 2007, et notamment à propos de trois domaines d'activité principaux : un renforcement général de l'analyse des questions de genre dans les projets de recherche, la production de matériel de formation sexospécifique et la mise en œuvre d'un projet parrainé par le Groupe de travail sur les questions de genre – WGGI, intitulé "*Gender and labour migration in Asia*" (genre et migration de main-d'œuvre en Asie).

202. En plus de passer en revue et d'entériner 14 nouveaux projets de recherche, RES a consacré une partie de ses ressources au renforcement des capacités de formation et de recherche sur le terrain, en mettant particulièrement l'accent sur l'Amérique latine. Un "programme de formation" a été élaboré, et un "atelier de formation régional" a été organisé pour les Amériques et les Caraïbes à Buenos Aires (Argentine).

Publications

203. L'éventail des publications produites en 2007 est assez large et reflète la diversité des activités de l'OIM quant aux sujets, à la portée géographique et à l'objet desdites activités. L'OIM a diffusé des publications sur des questions d'intérêt politique majeur telles que *Migration, Development and Poverty Reduction* ; *Living Across Worlds : Diasporas, Development and Transnational Engagement*; *Compendium of International Migration Law Instruments* ; *Migration and the Right to Health* ; *the IOM Handbook on Direct Assistance for Victims of Trafficking* et le *Manuel pour les procédures d'examen des passeports*.

204. De plus, quatre nouveaux titres ont été publiés dans la série *Migration Research*, explorant des secteurs de recherche inédits. De nouveaux titres ont également été publiés dans la série consacrée au Dialogue international sur la migration et dans la série relative au Droit international de la migration.

Bibliothèque

205. La bibliothèque a enregistré en 2007 une augmentation sensible des demandes de services dont elle fait l'objet. Un grand nombre de membres du personnel, mais aussi d'universitaires et de diplomates ont consulté les collections, et le retour d'information sur la qualité de la documentation a été très positif.

206. La librairie spécialisée de l'OIM sur la migration a contribué au "cours d'orientation de base de l'OIM sur la gestion de la bibliothèque, des sites web, des publications, et des communications" aux fins d'aider le département de main-d'œuvre et d'emploi des Philippines au niveau de la création d'un centre et d'un réseau de ressources et d'informations sur les migrations.

D. Médias et information

207. En 2007, la divisions Médias et information (MPI) a mis au point et appliqué avec succès des stratégies de relations avec les médias et de communication visant à mettre en lumière les grandes questions migratoires, les rapports, les partenariats et les manifestations institutionnelles et internationales.

208. Le nombre des questions posées par les médias et la couverture par les organes de presse, de radio et de télévision ont continué d'augmenter. MPI a effectué plusieurs milliers d'interviews et d'entretiens individuels avec des journalistes durant toute l'année.

209. MPI a continué à fournir aux médias et autres interlocuteurs importants des notes de presse bihebdomadaires dans les trois langues officielles.

210. La stratégie de MPI consistant à faire parvenir l'information à ceux à qui il la destine a contribué aux efforts de sensibilisation de l'OIM concernant les grandes questions migratoires. MPI a également appuyé les efforts de l'OIM visant à renforcer les partenariats mondiaux sur la scène migratoire, par le biais de dialogues avec les diasporas, par l'entremise du Comité consultatif d'entreprises créé par le Directeur général ou avec l'aide de fondations.

211. MPI a également continué à produire des vidéos montrant les activités de l'Organisation dans le monde entier et à les distribuer aux organes de diffusion par son

système novateur de distribution en ligne. La coopération entre MPI et les cinéastes d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe a également contribué à renforcer la notoriété de l'OIM dans le monde.

212. En 2007, Les responsables régionaux de l'information opérant pour MPI à Bangkok et à Washington ont renforcé leurs stratégies régionales de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion d'informations sur les programmes et les politiques de l'OIM. Ces responsables ont également continué à fournir des directives au réseau de points focaux régionaux pour les médias et de missions de l'OIM, et à assurer pour eux un travail de supervision et de formation.

E. Communication de masse

213. Le service de communication de masse a aidé les bureaux extérieurs et les gouvernements dans leurs efforts d'information des migrants potentiels concernant les réalités de la migration par l'entremise de campagnes d'information, des centres d'information pour migrants ou par d'autres canaux. Pour cela, il a fait appel à divers moyens : fourniture d'une assistance technique et d'une formation sur les stratégies générales de communication, messages clés, mécanismes de diffusion, canaux de diffusion et médias, contrôle et évaluation.

214. Cette assistance a permis aux gouvernements de mettre au point des stratégies de communication plus efficaces, plus globales et mieux adaptées. Elle a en outre permis aux migrants de prendre leur décision de migrer en connaissance de cause et sur la base de données plus réalistes, et de susciter chez eux une prise de conscience accrue de leurs droits et obligations.

215. La communication de masse a également permis d'apporter une aide aux gouvernements dans la mise au point de politiques de communication sur des questions migratoires clés telles que les droits des migrants, l'équation migration/développement et les relations avec les diasporas.

F. Site Internet, site intranet et gestion des contenus multimédias (WIDAM)

216. WIDAM est responsable de la satisfaction des besoins en information électronique et en communication de l'Organisation.

217. En 2007, on a dénombré un total de plus de 915.000 visites au site web de l'OIM (www.iom.int), soit l'équivalent de quelque 75.000 visites par mois, les visiteurs ayant visionné plus de 3.170.000 pages par an. Outre les nouvelles ordinaires, les ajouts les plus significatifs au site web ont été les quelque 70 profils de pays présentant des données statistiques complètes sur la migration et un aperçu des activités de l'OIM, en ce compris des informations clés sur les projets et des liens avec les donateurs et les partenaires. Bon nombre des pages consacrées aux activités déployées dans les différents pays ont été parmi la centaine de pages les plus visitées sur le site. Certaines de celles-ci ont reçu plus de 500 visites mensuelles.

218. Une amélioration majeure à la fois au site web et au site intranet de l'OIM a été l'introduction d'un utilitaire de recherche opéré par Google, qui s'est avéré un puissant outil de recherche. Il permet en effet au personnel de l'organisation et aux visiteurs du site partout

dans le monde d'obtenir plus rapidement des réponses à leurs recherches, et de façon plus détaillée. WIDAM a partagé son savoir-faire en matière d'élaboration de sites et de gestion de connaissances à l'occasion d'un séminaire de trois jours avec des experts gouvernementaux des Philippines.

219. En juin 2007, WIDAM a inauguré un portail intranet entièrement remanié, permettant au personnel de l'OIM d'accéder en un seul clic aux documents clés de l'Organisation et autres documents fréquemment consultés. Aujourd'hui, il offre également des cartes Google interactives, des horloges en ligne pour le Centre administratif de Manille, le Siège et le Centre administratif de Panama, ainsi que des informations régulièrement actualisés sur les heures d'ouverture de bureau, les fermetures pour congés officiels et des indications utiles sur la TI.

220. Le nombre de documents de l'Organisation accessibles au personnel de l'OIM dans le monde est maintenant de 35.000. Mis sur serveur par WIDAM et les points focaux pour le web au Siège et au CAM, la plupart de ces documents sont des descriptifs relatifs à plus de 3.500 projets de l'OIM, mais aussi des documents administratifs, des documents rédigés à l'intention des organes directeurs et des instruments concernant le Droit international de la migration dans dix langues différentes. S'agissant de l'information essentielle sur l'Organisation, le nombre de chapitres et de sous-chapitres à l'intérieur de l'intranet auxquels ont accès les membres du personnel de l'OIM partout dans le monde a augmenté de plus de 40, pour atteindre ainsi un total de 132, en ce compris un index complet de tous les documents.

221. WIDAM a entrepris une refonte complète du site web de l'Association des Etats-Unis pour la migration internationale (USAIM), l'Organisation américaine partenaire de l'OIM 501(c)(3) (www.usaformigrants.org), et a créé plusieurs sites web consacrés à des projets, notamment sur le retour des Soudanais qualifiés, que l'on peut consulter à l'adresse www.iom.int/rqs.

222. FileNet, l'application de gestion des documents mis en œuvre à l'échelle de l'Organisation tout entière, a été actualisée en 2007, ouvrant ainsi la voie à l'intégration du nouveau système de gestion financière PRISM.

223. WIDAM gère l'iconothèque de l'OIM, une collection complète d'images rendant compte des activités de l'OIM de par le monde, qui est passée de près de 1.000 images à plus de 7.900. Les photos de cette iconothèque sont adressées à des magazines, des agences d'aide et des instituts universitaires à leur demande.

V. DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

224. Les activités du Département peuvent se répartir comme suit : i) services juridiques (LEG), et ii) formation et renforcement de capacités à l'intention des gouvernements, de la société civile et des membres du personnel, et activités de recherche concernant le droit international de la migration.

A. Services juridiques

225. Les tâches ordinaires de LEG consistent notamment à dispenser des conseils sur des questions relatives à la Constitution et autres questions de nature juridique, notamment en fournissant des informations et en tenant un relevé des amendements apportés à la Constitution, en préparant, négociant et supervisant les accords relatifs aux privilèges et immunités de l'OIM, en précisant les conditions requises pour l'admission en qualité de Membre ou la représentation en qualité d'observateur, en coordonnant les projets de résolution en vue des sessions des organes directeurs, en préparant la déclaration de l'Administration concernant les recours dont sont saisis la Commission paritaire d'Appel (JARB) et/ou le Tribunal administratif de l'OIT, en effectuant des recherches et en rédigeant des documents sur les aspects juridiques et politiques des buts et fonctions de l'OIM, en préparant, négociant ou coordonnant des accords de coopération, des accords opérationnels, des contrats et autres documents similaires, en réexaminant et interprétant le Statut et Règlement du personnel pour les fonctionnaires et les employés du Siège et du terrain et en dispensant des conseils à cet effet, notamment sur les questions touchant à la sécurité sociale, l'exonération de l'impôt sur le revenu, les mesures disciplinaires, les licenciements et les compressions de personnel.

226. En 2007, LEG a entrepris les activités suivantes :

- **Accords** : à signaler plus particulièrement la coordination par LEG d'accords et autres questions juridiques résultant des mémorandums d'accord sur le Fonds pour la réalisation des OMD et les fonds d'affectation spéciale multibailleurs et programmes conjoints, à l'instar du mémorandum d'accord sur le Fonds "Une ONU" pour la Tanzanie et le mémorandum d'accord sur le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement.
- **Statut et Règlement du personnel** : LEG a participé au Groupe de travail mixte Administration/Comité de l'Association du personnel sur les mesures disciplinaires mises en place pour améliorer le dispositif s'y rapportant.
- **Litiges avec le personnel** : En 2007, aucun recours n'a été formé auprès du JARB, mais le tribunal administratif de l'OIT a été saisi de trois plaintes.

227. Par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la sécurité sociale (WGSS), le département a participé aux procédures administratives, y compris l'ajustement du Statut et Règlement du personnel et des politiques d'assurance, du fait de l'affiliation de l'OIM à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

B. Droit international de la migration

228. Les tâches ordinaires d'IML sont notamment : dispenser des conseils sur les questions relatives au Droit international de la migration; procéder annuellement à la tenue du cours de formation sur le droit international de la migration à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, des juristes, des étudiants du cycle universitaire supérieur et de représentants d'organisations non gouvernementales, cours étalé sur cinq jours ; mener une action de formation et de renforcement de capacités à l'intention des gouvernements, de la société civile et du personnel de l'OIM ; procéder à diverses activités de recherche et à la compilation de textes relevant du droit de la migration aux niveaux international, régional et

national ; constituer et mettre à jour une base de données sur le droit de la migration ; représenter l'Organisation en qualité de point focal pour les droits humains des migrants et autres questions relevant du droit international dans le domaine de la migration, notamment au sein du Comité sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et coopérer avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants.

229. En 2007, le Département a déployé les activités relatives au DIM ci-après, soit séparément soit en tant que contribuant à d'autres projets de l'OIM.

Formation et renforcement de capacités

230. Cours de formation sur le DIM à San Remo à l'intention : des gouvernements de Bosnie-Herzégovine, d'Ethiopie, de Géorgie, de la République islamique d'Iran, du Koweït, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Sénégal, de l'Ukraine et du Zimbabwe, du corps diplomatique, des représentants des missions permanentes et des organisations internationales à New York et Genève, et des autorités régionales en charge des migrations de la Fédération de Russie à Yekaterinburg.

231. Formation au DIM à l'intention du personnel des bureaux de l'OIM au Guatemala et au Zimbabwe et à la MFR de Pretoria.

232. Le Département a en outre répondu à diverses requêtes de réexamen de textes de loi nationaux sur la migration et offert son savoir-faire et ses conseils en matière juridique, notamment :

- Mise en œuvre du volet juridique du Programme "Aide au Gouvernement de la Fédération de Russie dans la mise en place d'un cadre légal et administratif d'application et de développement d'accords de réadmission".
- Sollicitation du Département, invité à faire part de ses commentaires sur les ajouts récemment adoptés et les amendements à la législation de la Fédération de Russie concernant l'entrée et le séjour des migrants, et la migration de main-d'œuvre ; les textes de loi du Zimbabwe en matière migratoire dans le cadre du Projet de droit international de la migration pour le Zimbabwe ; le droit polonais concernant les étrangers ; et la Convention de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) sur le statut légal des travailleurs migrants.
- Participation du Département au Groupe de travail d'experts sur l'élaboration d'une législation type en matière de lutte contre la traite des personnes, organisée par l'ONUDC à Vienne.

233. IML a contribué au Groupe de travail interinstitutions "Sauvetage en mer", constitué de représentants de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'OIT, de l'OIM, de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (DOALOS), du HCR et de l'ONUDC. En outre, IML a participé et contribué aux travaux du Groupe de rédaction des lignes directrices de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (FRONTEX). Ce groupe est composé de représentants d'Etats membres de l'Union européenne, de la Commission européenne, de FRONTEX, du HCR et de l'OIM.

Base de données sur le droit de la migration

234. La base de données lancée en 2006 est un travail de longue haleine. Elle a été actualisée durant toute l'année 2007. A la fin de l'année, elle contenait plus de 1.500 textes juridiques dans différentes langues et avait reçu quotidiennement quelque 70 visiteurs, dont un grand nombre n'en étaient pas à leur première visite.

Recherche et publications

235. IML a mené une recherche sur une "Étude comparative des lois dans les 27 Etats membres de l'Union européenne concernant l'immigration légale, en ce compris une évaluation des conditions et des formalités imposées par chaque Etat membre aux nouveaux arrivants", étude financée par le Parlement européen, à paraître début 2008 en anglais et en français. En 2007, le département a aussi œuvré à la publication ou publié les travaux suivants : *Glossaire de la migration* (français, albanais, bosniaque), *Migration and the Right to Health : A Review of European Community Law and Council of Europe Instruments* ; *Migration and the Right to Health : A Review of International Law*; *Compendium of International Migration Law Instruments* (édition française de R. Perruchoud et K. Tomolova) et *The Rights of Migrant Children*. Les trois derniers seront publiés par l'OIM en 2008.

236. Sur la base des recherches effectuées par IML concernant le droit à la santé des personnes concernées par la migration, le Département a participé à la préparation de la conférence "Une meilleure santé pour tous dans une société solidaire", organisée par la présidence portugaise de l'Union européenne à Lisbonne (Portugal), ainsi qu'au travail préparatoire et à la déclaration de Bratislava de la conférence des ministres de la santé des Etats membres du Conseil de l'Europe "Déplacements à l'échelle internationale: droits de l'homme et défis pour les systèmes de santé", organisée par le Conseil de l'Europe et le Gouvernement slovaque à Bratislava (Slovaquie).

VI. RELATIONS EXTERIEURES

237. L'une des fonctions principales du département de Relations extérieures (ERD) est d'assurer l'interface entre l'Organisation et les Etats Membres, les Etats observateurs et autres. En 2007, cela a exigé une participation intensive du département pendant la première moitié de l'année à l'appui de la présidence du Conseil et des délégations, de même que dans le cadre du processus de consultations qui s'est achevé avec l'adoption du document de stratégie en juin. Tant le Directeur du département que les conseillers régionaux ont intensifié leurs efforts pour répondre aux demandes des Etats Membres portant sur un dialogue plus prévisible, plus fréquent et plus transparent entre l'Administration et les Membres. Cela s'est fait notamment par l'entremise d'ordres du jour plus variés dans le cadre des consultations informelles, de réunions plus fréquentes à l'intention des groupes régionaux officiellement constitués ou de rencontres informelles d'Etats Membres, mais aussi par une sensibilisation dynamique des nouvelles contreparties dans les missions permanentes de Genève. La séance introductive annuelle à l'intention du personnel récemment arrivé dans les missions permanentes, que le département organise chaque année au début de septembre, a été élargi en 2007 aux représentants des Etats observateurs, et son contenu a été revu de façon à tenir compte des informations reçues en retour des sessions antérieures. ERD a en outre instauré un processus interne davantage systématisé pour recueillir les vues des différentes parties

prenantes sur la forme et le contenu des manifestations de l'OIM, et pour partager le retour d'information dans une optique d'adaptation et d'amélioration constantes.

238. Les séances d'information assurées ou organisées à l'intention de parties prenantes extérieures sont restées l'une des fonctions majeures du département, en même que la participation de l'OIM à diverses réunions et conférences à Genève et ailleurs. Le département a montré la voie en préparant le calendrier annuel des réunions formelles et informelles de l'OIM (sessions des organes directeurs, réunions d'intersession et consultations informelles), ce qui a exigé de recueillir quantité de renseignements concernant les plans de réunion des autres institutions, par souci d'éviter les conflits de calendrier. Le calendrier des réunions a été circulé au plan interne et à l'adresse des Etats Membres et des organisations partenaires dès le début de février, en tant qu'instrument de planification, et a aidé à l'élaboration d'un système de consultations en réponse aux vœux exprimés par les Etats Membres pour un dialogue renforcé. ERD a également continué à assurer durant toute l'année des réunions d'information sur des régions et pays en particulier, à l'intention des délégations gouvernementales et non gouvernementales en visite et à leur demande. S'agissant des réunions externes, ERD a coordonné la participation générale de l'OIM aux réunions et conférences internationales, pour lesquelles elle a reçu quelque 620 invitations en 2007 – soit dix pour cent de plus qu'en 2006. Le département a continué d'accorder une attention prioritaire à une couverture plus large des réunions par les collègues du terrain, ce qui a exigé une meilleure planification en amont et un sérieux travail de préparation de la part du Siège. Le département a également poursuivi avec les collègues de Manille son travail de mise au point d'un calendrier électronique s'appuyant sur l'intranet et d'un instrument de suivi des données en la matière.

239. Durant toute l'année, le Directeur du département est resté à la tête d'une équipe pluridisciplinaire de collègues du Siège et du terrain chargés de planifier et de fournir, de la part de l'OIM, un soutien au Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). Organisé et accueilli par le Gouvernement belge en juillet, ce forum mondial piloté par les Etats a été une entreprise complexe à laquelle l'OIM a apporté son soutien sous la forme qu'avaient souhaitée les Etats, que ce soit en qualité d'Organisation individuelle ou en tant que membre du Groupe mondial sur la migration (GMG). Le rôle d'équipe de l'OIM était d'assurer une réponse efficace de l'Organisation aux gouvernements sollicitant des conseils ou une assistance dans le cadre de leurs préparatifs pour le FMMD, et aussi d'assurer au plan interne un apport institutionnel cohérent et bien préparé de la part de l'Organisation à ce processus. Une partie intégrante de l'action menée par ERD à cet effet a été le système mondial de notification de routine aux services du Siège et des bureaux extérieurs. Ce système a été conçu de manière à tenir les collègues parfaitement informés des développements liés au FMMD, afin qu'ils soient préparés à répondre correctement aux demandes d'information ou de soutien des gouvernements. Tant l'équipe spéciale interne que le système mondial de notification sont restés en place à la suite du FMMD de Bruxelles, afin d'assurer le suivi et de veiller à un état de préparation similaire pour le deuxième forum, que le Gouvernement des Philippines s'apprête à accueillir à Manille en octobre 2008.

240. Aux niveaux national et régional, la demande d'ateliers et de séances d'information préparatoires au FMMD a été considérable. ERD a guidé la réponse de l'OIM, travaillant avec d'autres départements et avec le Bureau de l'Observateur permanent de l'OIM à New York, afin de mettre au point des instruments d'information et de fournir des orateurs ou des animateurs pour les différentes manifestations. Une demande similaire a été enregistrée au niveau régional, notamment dans le cadre des processus consultatifs régionaux existants

(PRC) sur la migration. L'OIM a été invitée à coordonner le débat en table ronde au sein des PCR à l'occasion du FMMD. L'intérêt pour l'équation migration-développement en elle-même a continué de croître en 2007, comme l'ont démontré les conférences et ateliers toujours plus nombreux organisés dans toutes les régions.

241. Tirant parti de son savoir-faire régional et diplomatique, le département a continué à conseiller régulièrement les collègues du Siège et du terrain sur les publications et les contacts avec les experts et institutions régionaux, notamment à propos de la planification du Dialogue international sur la migration et des ateliers d'intersession. Tant les conseillers régionaux que la Division des relations avec les donateurs ont collaboré étroitement avec les départements et les secteurs de services techniques concernés à la révision des projets pour lesquels les bailleurs de fonds étaient sollicités, de même que pour leur présentation et leur défense. Les conseillers régionaux ont également appuyé les efforts déployés sur le terrain pour renforcer la cohérence régionale en soutenant les réunions de coordination internes en Europe, aux Amériques et en Afrique, et en y participant. Au plan externe, les conseillers régionaux ont contribué au renforcement des dialogues politiques sur la migration et des mécanismes de coopération aux niveaux régional, sous-régional et international, notamment en participant aux réunions, aux ateliers et aux conférences du Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale, à la Conférence sud-américaine sur la migration, au Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA), au Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA), aux consultations IGC, au Processus de Söderköping, au Séminaire des Caraïbes et à la Conférence régionale sur la migration (CRM). Ils ont également assisté les bureaux extérieurs de l'OIM dans leur région respective en leur fournissant des conseils techniques concernant la mise au point de stratégies et de politiques migratoires nationales, notamment à propos de l'intégration de la question migratoire dans les efforts de réduction de la pauvreté et de développement. Des contacts réguliers ont été maintenus avec les contreparties et de autres organisations internationales et régionales, ainsi qu'avec des ONG internationales.

242. D'autres fonctions d'ERD concernent l'action de supervision et de développement de relations générales avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, y compris de nouveaux partenaires. En 2007, le Directeur du département a collaboré avec des équipes de collègues à poursuivre un dialogue politique régulier avec la DG Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne, mettre à jour un document à l'intention des membres au sujet des relations entre l'OIM et les Nations Unies, passer en revue l'état actuel de la participation de l'OIM au sein des équipes de pays des Nations Unies, mettre au point des directives concernant l'attitude de l'OIM face au processus "Une ONU" et veiller à la participation active de l'OIM au sein de l'IASC. La coopération avec cette dernière a encore été renforcée en 2007 à la suite du rôle formel joué par l'OIM en qualité de chef de file du cluster Coordination et gestion des camps dans les situations de catastrophes naturelles. En sa capacité de point focal institutionnel des relations interagences générales, ERD a organisé le 30 mai 2007 la consultation OIM/HCR au niveau des chefs d'agences et, le 24 septembre, a procédé au premier examen de la coopération avec l'UNICEF, comme demandé dans le mémorandum d'accord de septembre 2006 conclu par les deux agences. En sa qualité de point focal des ONG, le Directeur a également poursuivi en 2007 son action avec les ONG partenaires en vue du renforcement du dialogue à la fois par une consultation annuelle qui s'est tenue cette fois encore en avril et par des séances d'information ponctuelles sur les activités de l'Organisation.

243. Le Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies à New York est resté étroitement engagé dans tous les domaines de l'action des Nations Unies sur la scène migratoire internationale. Il a participé à des débats lors de l'Assemblée générale et de ses principales commissions, le Conseil économique et social (ECOSOC), des organes subsidiaires et de nombreuses autres réunions des Nations Unies, contribuant ainsi au débat politique intergouvernemental sur un large éventail de questions. Ce bureau a servi de liaison avec le Secrétariat des Nations Unies et divers fonds, programme et institutions des Nations Unies. Il a participé activement aux efforts de l'OIM pour suivre l'évolution de questions émergentes telles que la migration des autochtones, le lien entre la migration et le changement climatique, et les questions interinstitutions mondiales liées au processus de réforme humanitaire et à ses incidences pour la coordination, le financement et la fourniture de secours d'urgence. En 2007, une partie importante de l'action du Bureau a également tourné autour des préparatifs de l'OIM en vue de sa préparation et sa participation au FMMD, à la fois en tant qu'élément clé du Groupe de planification interne déjà évoqué précédemment, et en tant que participant aux consultations du GMG.

244. En 2007, le Bureau a continué à diriger la participation de l'OIM dans le cadre des *séries d'ateliers sur la migration et le développement* de l'UNITAR/FNUAP/OIM. Les thèmes traités se rapportaient en grande partie aux questions relevant du FMMD et touchaient à la constitution de partenariats, au rôle des diasporas et au droit international de la migration.

245. Durant le segment de haut niveau de l'ECOSOC en juillet, le Bureau a co-organisé avec le FNUAP et le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme (OSAGI), un déjeuner table-ronde ministériel sur le thème de la participation des femmes à l'atténuation de la pauvreté et à une croissance économique durable, notamment par des initiatives venant de femmes migrantes.

246. L'une des responsabilités que continue d'assurer le bureau du Représentant permanent est celle qui consiste à maintenir une liaison active avec le Secrétariat des Nations Unies afin de fournir des informations concernant les politiques et les activités de l'OIM et de conseiller sur les questions de fond relatives aux domaines d'expérience de l'Organisation. En 2007, le Bureau n'a ménagé aucun effort pour poursuivre avec le PNUD les accords visant à assurer à l'OIM l'accès à divers mécanismes de financement des Nations Unies, notamment à un certain nombre de fonds d'affectation spéciale multi-donateurs visant des pays en particulier, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds des OMD, le Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité humaine et le Fonds pour la grippe aviaire. Le Bureau a en outre continué à représenter l'OIM dans divers groupes de travail mis sur pied par le Groupe des Nations Unies pour le développement et l'OCHA, et a conseillé les bureaux extérieurs de l'OIM concernant les questions de coordination interinstitutions présentant pour eux un intérêt, telles que la réalisation des recommandations du "Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans le domaine du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement", ainsi qu'un certain nombre d'initiatives connexes visant à réduire les doubles emplois et à renforcer la collaboration. Le lancement du Fonds pour les OMD Espagne/PNUD et son choix thématique consacré à la jeunesse, à l'emploi et à la migration en est une bonne illustration.

247. Le Bureau a fait office de point focal pour la liaison de l'OIM avec le Bureau de gestion du CERF/OCHA, en apportant son soutien à DRD et aux bureaux extérieurs de l'OIM dans leurs demandes de financement.

248. Durant toute l'année, le Bureau a également apporté un soutien quant au fond et un appui logistique pour différentes visites rendues par le Directeur général, le Directeur général adjoint et divers hauts fonctionnaires du Siège et des bureaux extérieurs.

A. Division des relations avec les donateurs

249. En 2007, la division des Relations avec les donateurs (DRD) a continué à fournir un soutien institutionnel au personnel du Siège et des bureaux extérieurs concernant la mobilisation de ressources et la liaison avec les donateurs. Cet effort déployé à l'échelle de l'Organisation tout entière s'est traduit par une sensibilisation accrue des bailleurs de fonds à l'appui des programmes de l'OIM couvrant un large éventail d'activités migratoires.

Interventions dans les crises complexes et les situations d'après-conflit

250. En 2007, DRD a appuyé la participation de l'OIM aux mesures de planification et d'intervention interorganisations pour répondre aux besoins complexes des situations de crise et de remise en état faisant suite aux conflits. L'Organisation a participé à huit appels lancés dans le cadre de processus d'appel globaux (CAP) au niveau régional et national, à savoir en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs, en Somalie, au Soudan (dans le cadre du plan d'action), en Ouganda, en Afrique de l'Ouest et au Zimbabwe. Des fonds ont en outre été reçus pour le financement d'interventions d'urgence et en réponse à des appels éclairs interinstitutions en Afghanistan, en Angola, en Colombie, en République dominicaine, au Ghana, au Mozambique, au Pérou, en Haïti, en Indonésie, en Iraq, au Mexique, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka et au Timor-Leste. L'Organisation a reçu plus de 81 millions de dollars E.-U. au titre des CAP et des appels éclairs en 2007, contre 69 millions en 2006.

Mise en place de partenariats et mobilisation de ressources

251. DRD a continué à assurer la liaison avec les partenaires de l'OIM et la communauté des bailleurs de fonds, en passant en revue et en explorant conjointement les programmes d'intérêt mutuel, dans le cadre de consultations bilatérales qui se sont tenues dans les capitales des donateurs et à l'occasion de séances d'information à Genève sur des programmes, des pays ou des régions en particulier. Des documents et des matériels tels que *Migration Initiatives 2007*, le compendium des CAP de l'OIM, les appels spéciaux et les rapports à l'intention des donateurs ont été conçus et développés. Une visite des donateurs au Soudan a été organisée du 22 au 29 janvier 2007. Des participants venus d'Autriche, de l'ECHO, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suède, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont ainsi eu l'occasion d'observer sur place les opérations déployées et de se rendre compte de la nature de la collaboration de l'OIM au sein du Centre des Nations Unies sur les corporations transnationales (UNCTC), ainsi qu'avec des ONG et des gouvernements locaux.

252. L'OIM a poursuivi et intensifié sa collaboration avec des institutions des Nations Unies sur le terrain, de même qu'avec des ONG. En 2007, elle a reçu 54 millions de dollars E.-U. d'institutions des Nations Unies, soit une augmentation considérable par rapport au 41 millions de dollars reçus en 2006. Environ 15 millions de dollars ont été reçus des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, essentiellement pour des activités à mener en Indonésie et à Sri Lanka.

253. Des fonds plus substantiels ont été reçus par l'entremise des mécanismes de financement humanitaires tels que le Fonds central auto-renouvelable d'urgence (CERF). Depuis la création du nouveau CERF au début de 2006, l'OIM a reçu un total de 21,7 millions de dollars E.-U. destinés à apporter une aide d'urgence aux pays concernés. Pour la seule année 2007, le soutien apporté par le CERF pour des interventions rapides a totalisé 17 millions de dollars E.-U. qui ont été mis à profit dans des opérations de secours d'urgence en Afghanistan, en Colombie, en Haïti, en Indonésie, en Iraq, au Mexique, au Mozambique, au Pakistan, au Pérou et aux Philippines, mais aussi dans le cadre de crises insuffisamment financées en Angola, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.

Liaison avec le secteur privé

254. DRD a renforcé son bureau de liaison avec le secteur privé en 2007 et mis l'accent sur trois secteurs : faciliter les communications et l'échange d'informations concernant l'appui du secteur privé avec le personnel du Siège et des bureaux extérieurs, entretenir des relations avec les bailleurs de fonds du secteur privé, et susciter une prise de conscience accrue, au sein du secteur privé, concernant les activités et les domaines d'intérêt de l'OIM. Un soutien financier du secteur privé en faveur des activités de l'OIM en 2007 a permis de réunir près de 6 millions de dollars E.-U., portant notamment sur des projets relatifs à la migration de main-d'œuvre, à la recherche, à la lutte contre la traite, à la santé, à la coopération technique, aux interventions en cas de catastrophe et à la reconstruction au lendemain des conflits, partout dans le monde.

Instruments de sensibilisation

255. *Migration Initiatives*, l'outil le plus complet dont dispose l'Organisation pour la planification et la mobilisation de ressources, fixe chaque année l'orientation des actions que déploiera l'OIM face aux grands défis migratoires. *Migration Initiatives 2007* a donné un tableau d'ensemble détaillé des besoins de financement régionaux et nationaux de l'OIM. Les services de migration et la réponse donnée aux situations complexes d'urgence et d'après-conflit ont une fois encore constitué les éléments clés de cet instrument d'appel de fonds. DRD a lancé à l'échelle de l'Organisation tout entière un appel de coordination aux collègues du terrain et, pour la première fois, organisé une manifestation de lancement officiel à Genève en mars 2007.

Obligation de rendre compte

256. Durant toute l'année, DRD a poursuivi son action auprès des collègues du Siège et du terrain afin d'améliorer la qualité et la pertinence des rapports que le terrain établit à l'intention des donateurs à propos des différents projets. La Division a également maintenu une liaison régulière avec les donateurs concernant les arrangements contractuels et autres questions d'intérêt commun.

B. Secrétariat des réunions

257. Le Secrétariat des réunions (MGS) a continué à planifier et à organiser les réunions des organes directeurs, ainsi que les groupes de travail et les consultations informelles avec les représentants des gouvernements. En 2007, MGS a organisé 23 réunions et fournit des conseils et un soutien logistique pour deux ateliers d'intersession. La production de tous les

documents attendus pour ces réunions, y compris la liaison avec toutes les parties concernées, la relecture, la mise en page, la finalisation et la distribution des documents en temps opportun incombent également au Secrétariat. Un total de 275 documents (soit 3.350 pages) ont été traités durant l'année. Avec la croissance continue de l'Organisation et de ses activités, la charge de travail du Secrétariat n'a pas cessé d'augmenter, tout comme les efforts qu'il a continué de déployer pour optimiser son utilisation de la technologie de l'information.

C. Service de traduction

258. Les effectifs du Service de traduction (TRS) sont restés inchangés en 2007. A savoir un traducteur-réviseur de langue française, un traducteur-réviseur de langue espagnole et deux assistantes administratives. Face aux besoins de traduction sans cesse plus complexes d'une organisation dont les Membres ont plus que doublé au cours des neuf dernières années, TRS a dû s'en remettre dans une mesure croissante à des collaborateurs extérieurs pour faire face aux attentes des autres services. TRS a également continué à répondre aux demandes de traduction extérieure dans d'autres langues que le français et l'espagnol émanant de l'Organisation tout entière. En 2007, la section espagnole a assuré la traduction d'un total de 684.459 mots, et la section française de 586.846 mots. Des dispositions ont en outre été prises pour la traduction de 176.321 mots supplémentaires dans d'autres langues, dont l'anglais.

VII. GESTION DES RESSOURCES

259. Le Département de la gestion des ressources (DRM) est responsable de l'énonciation et de l'application des politiques et des procédures en matière de ressources humaines et financières, censées garantir la réalisation efficace des activités de l'Organisation. En 2007, il a continué de fournir des conseils aux parties prenantes internes et externes concernant différents aspects de la gestion des ressources de l'Organisation. Des consultations régulières ont eu lieu avec un certain nombre d'Etats Membres et de donateurs concernant des questions financières et administratives.

260. En 2007, le Département a mené de nombreux travaux liés à la conception du système de gestion financière PRISM, dont la mise en opération était prévue pour le 2 janvier 2008. L'affiliation de l'OIM à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, telle qu'approuvée par le Conseil, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

261. La Division de la comptabilité (ACO) a continué à passer en revue les normes comptables de l'Organisation en vue d'adopter des normes comptables internationales. ACO a activement participé à l'Equipe spéciale comptable des Nations Unies mandatée pour adopter les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

262. ACO a continué de renforcer les antennes mondiales de soutien comptable de Manille et de Panama. L'Unité de soutien comptable de Manille (MAS) fournit un soutien et des orientations aux bureaux extérieurs dans de nombreux domaines, tels que la mise en œuvre de projets, l'enregistrement et l'examen des sommes à recevoir, le suivi des projets financiers et les rapports financiers aux donateurs. Plus de 560 rapports ont été coordonnés avec MAS en 2007, soit 32 % de plus qu'en 2006. En 2007, MAS a examiné et lancé plus de 550 nouveaux projets, soit 14 % de plus qu'en 2006, pour une valeur de 521 millions de dollars E.-U. Les services comptables de Panama (PAS) apportent un soutien aux bureaux extérieurs de l'OIM

aux Amériques et gèrent la comptabilité du Fonds fiduciaire guatémaltèque, ainsi que le suivi des projets du PNUD et l'établissement de rapports au PNUD, à New York.

263. Comme le besoin de cofinancement de certains projets a continué à poser problème en 2007, le groupe chargé d'examiner les cofinancements s'est régulièrement réuni pour revoir la manière dont sont gérés les engagements de cofinancement.

264. La Division du budget (BUD) a établi différents documents sur des questions budgétaires afin de faciliter les discussions de politique générale avec les Etats Membres.

265. Afin d'alimenter le débat sur la stratégie de l'OIM avec les Etats Membres, BUD a établi différents documents d'analyse et de projection pour que les discussions sur la mise à disposition de ressources supplémentaires pour des projets intéressant directement les Etats Membres en développement puissent prendre appui sur des faits précis, tout en sécurisant un financement viable pour la structure de base. En adoptant la partie III de la Stratégie de l'OIM consacrée au Programme et Budget, les Etats Membres ont décidé que 25 % des revenus discrétionnaires (non compris l'allocation pour les dépenses de sécurité) au-delà de l'estimation de 20,5 millions de dollars E.-U. contenue dans le Programme et Budget pour 2007, seraient réservés au Fonds 1035 élargi qui sera instauré à compter de 2008 (Résolution n° 1150 (XCIII)).

266. Le Programme et Budget pour 2008, présenté aux Etats Membres pour approbation à la session du Conseil de novembre 2007, a été réorganisé afin de mieux refléter le cadre institutionnel de l'OIM, son axe stratégique, le financement de sa structure de base et les objectifs des secteurs de programme.

267. Lorsqu'ils ont approuvé le barème des quotes-parts pour 2008, les Etats Membres ont demandé à l'Administration de revoir le barème des quotes-parts et la méthodologie de l'Organisation. BUD a apporté un appui à un groupe de travail ouvert qui est parvenu à un consensus sur un changement de méthode. Le Conseil a approuvé la recommandation de ce groupe visant à aligner pleinement, dès 2009, le barème des quotes-parts de l'OIM sur celui des Nations Unies, sans exception.

268. La principale fonction de la Division de la trésorerie (TSY) reste la gestion générale des liquidités et le placement des fonds de l'Organisation, en ce compris la Caisse de prévoyance. La Division a supervisé et procédé à la réception des créances et au paiement des sommes dues, a organisé le placement des liquidités excédentaires de façon à les faire coïncider avec les paiements prévus et a surveillé le risque de change de manière à réduire au minimum les effets d'éventuelles dévaluations. Ses opérations sont réparties entre l'Unité des services de trésorerie de Manille et le Siège de Genève, à l'aide de plates-formes bancaires opérant grâce à Internet.

269. L'Unité de coordination des voyages du personnel (STC) a continué d'exercer un contrôle sur les dépenses relatives aux déplacements sur de longues distances et sur les autorisations de tels déplacements, et a apporté son soutien et ses conseils à tous les bureaux dans le monde lorsqu'il s'agissait de trancher un problème concernant les déplacements de personnel. On a dénombré environ 2.100 déplacements de personnel, pour lesquels près de 1.500 billets et offres valables sur Internet ont été achetés au départ de Genève, à quoi s'ajoute l'émission de 450 visas. Un soutien a également été apporté aux personnes se

rendant au Siège, qui ont été aidées à se loger au meilleur coût dans des hôtels et des studios loués pour de courtes périodes.

270. Les services communs (COS), en plus de s'occuper de l'entretien des bâtiments et de fournir un soutien général au personnel du Siège au niveau de l'espace de bureaux et des équipements, a également pris part: a) au réaménagement des espaces de bureaux du Siège de façon à accueillir les membres du personnel et les consultants travaillant sur le système PRISM; b) à la conception et à la mise en œuvre d'un nouveau système de contrôle de l'accès aux bâtiments en vue d'assurer une meilleure sécurité du personnel et des possessions de l'OIM; c) au Groupe de travail des Nations Unies sur la sécurité, afin de relever les nouveaux défis qui se posent au personnel de Genève en matière de sécurité ; et d) à la réorganisation des archives de l'OIM.

A. Principales données financières

271. Le total cumulé des dépenses pour les programmes d'administration et d'opérations a été de 783,8 millions de dollars E.-U. en 2007, en augmentation de 7 % par rapport au niveau de 2006, qui avait atteint 733,3 millions de dollars.

Dépenses	2007 en millions de dollars E.-U.	2006 en millions de dollars E.-U.	2005 en millions de dollars E.-U.
Programme administratif	32,0	30,1	30,0
Programmes d'opérations	<u>751,8</u>	<u>703,2</u>	<u>922,0</u>
Total des dépenses pour l'année	<u>783,8</u>	<u>733,3</u>	<u>952,0</u>

272. Les dépenses au titre des programmes de réparation ont diminué de 57,2 millions de dollars entre 2006 et 2007, et de 298,5 millions de dollars par rapport au pic qu'elles avaient atteint en 2005. Mis à part les programmes de réparation, les dépenses ont augmenté de 107,7 millions de dollars entre 2006 et 2007. Les augmentations les plus notables ont été constatées en Colombie (38,9 millions de dollars) et par une expansion du programme de réinstallation des réfugiés (30,8 millions de dollars); une augmentation des activités principalement déployées auprès des déplacés internes au Soudan (13,8 millions de dollars), à Sri Lanka (7,2 millions de dollars) et en Iraq (6,8 millions de dollars); une expansion des activités de coopération technique en Equateur (8,2 millions de dollars) et en Ukraine (6,8 millions de dollars); et un accroissement des activités sanitaires dans le contexte migratoire (6 millions de dollars). Ces augmentations ont été compensées par les diminutions des activités menées en Afghanistan (36,3 millions de dollars) et au Liban (10,7 millions de dollars), ainsi que pour les missions d'observation électorale (11,1 millions de dollars).

Programme administratif

273. Le budget approuvé pour le Programme administratif en 2007 était de 38.045.000 francs suisses, alors qu'en 2006 il s'élevait à 37.119.000 francs suisses. Le Programme administratif ne constitue toujours qu'une très petite partie de l'allocation budgétaire totale, ne représentant pas plus de 4 % des dépenses globales pour 2007. Les dépenses pour 2007 se sont élevées à 38.229.322 francs suisses, contre 37.599.528 francs suisses en 2006. Ce surcroît de dépenses de 184.322 francs suisses s'explique par le paiement d'indemnités à la cessation de services pour les membres du personnel partis à la retraite et

pour les démissions et les licenciements non prévus. Alors que les dépenses réelles sont de 1.229.280 francs suisses, l'allocation prévue pour les indemnités dues à la cessation de service ne dépassait pas 620.000 francs suisse. C'est la méthode budgétaire qui est appliquée pour le financement des indemnités dues à la cessation de service dans la partie administrative, et il est difficile de prévoir avec précision les démissions et les licenciements pour l'année à venir.

274. En ce qui concerne les contributions assignées restant dues, la provision pour créances douteuses a légèrement augmenté en 2007 (de 4.645 francs suisses), alors qu'en 2006, on enregistrait une diminution de 46.048 francs suisses. Le total des contributions assignées restant dues justifiant la constitution d'une provision est donc passé de 5.382.879 francs suisses en 2006 à 5.387.524 francs suisses au 31 décembre 2007.

275. A cette date, le total des contributions assignées restant dues se chiffrait à 7.885.066 francs suisses, contre 7.339.143 francs suisses en 2006. Huit des Etats Membres défaillants avaient conclu un plan de remboursement pour un total de 2.359.983 francs suisses. Un nombre restreint d'Etats Membres étaient redevables de la majeure partie du solde restant dû.

276. L'excédent de 356.038 francs suisses (271.785 dollars) reporté de 2005 et celui de 196.773 francs suisses (161.289 dollars) reporté de 2006 seront utilisés en 2008 pour des dépenses non récurrentes et identifiées comme telles dans la révision du Programme et Budget pour 2008 (conformément à la Résolution du Conseil n° 1077 (LXXXIV), adoptée le 4 décembre 2002, "Solution systématique à l'utilisation des excédents dégagés par la partie administrative du budget").

277. Le résultat net de l'augmentation de la provision pour créances douteuses à hauteur de 4.645 francs suisses, augmenté des contributions assignées des nouveaux Etats Membres à hauteur de 25.558 francs suisses, et diminué des excédents de dépenses à hauteur de 184.322 francs suisses, est un report négatif de 163.409 francs suisses (143.341 dollars).

Programmes d'opérations

278. La réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2007 (MC/2226) prévoyait un budget de 721,5 millions de dollars, calculé sur la base des informations disponibles au moment de sa rédaction. Les dépenses réelles au titre des programmes d'opérations se sont élevées à 751,8 millions de dollars, soit 30,3 millions de dollars de plus qu'estimé. Cette augmentation était due aux projets supplémentaires ayant bénéficié d'un soutien des bailleurs de fonds au cours du dernier trimestre à hauteur de 105,5 millions de dollars, dont environ un tiers a été dépensé au cours de cette même période.

279. Le total des dépenses a augmenté de 48,6 millions de dollars, passant ainsi de 703,2 millions de dollars en 2006 à 751,8 millions de dollars en 2007. Alors que les dépenses directes des opérations sont restées constantes à 502,3 millions de dollars, les dépenses de personnel et de bureaux ont augmenté en 2007 de 48,2 millions de dollars, soit 24 %, passant de 201,4 millions de dollars en 2006 à 249,6 millions en 2007. Les raisons principales de cette augmentation sont l'augmentation des dépenses de personnel (26,3 millions de dollars) liées à la mise en œuvre directe de projets et aux améliorations du matériel et des logiciels, principalement pour anticiper le déploiement du nouveau système financier PRISM (5,8 millions de dollars).

280. Les programmes d'opérations se sont clôturés en 2007 avec un report de 339.912.332 dollars (contre 216.272.928 dollars en 2006), se décomposant comme suit :

- un report à affectation spéciale pour opérations de 335.594.679 dollars (contre 213.211.062 dollars en 2006) ;
- un report au titre du mécanisme de sécurité du personnel à hauteur de 4.242.962 dollars (contre 3.035.609 dollars en 2006) ;
- un report sans affectation spéciale pour opérations à hauteur de 74.691 dollars (contre 26.257 dollars en 2006).

281. Hormis les dépenses de sécurité du personnel, les revenus discrétionnaires se sont élevés en 2007 à 32,4 millions de dollars. Ces revenus discrétionnaires (RD) sont composés de revenus divers (contributions sans affectation spéciale émanant des gouvernements et intérêts créditeurs) et de rentrées de fonds provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets. Ils sont utilisés pour couvrir le financement des structures essentielles et autres besoins prioritaires de l'Organisation. Ils ont été supérieurs à ce qui était prévu dans la réactualisation succincte du Programme et Budget pour 2007 (MC/2226) en raison de rentrées de fonds plus substantielles provenant de la commission pour frais généraux.

B. Gestion des ressources humaines

282. En 2007, le Département de la gestion des ressources humaines (HRM) a renforcé sa politique, sa planification et ses pratiques en matière de ressources humaines. Au cours de la période étudiée, HRM a principalement ciblé son action sur :

- La rédaction d'un nouveau projet de Statut et Règlement du personnel plus clair et plus complet, aujourd'hui en cours d'examen par l'Administration et le Comité de l'Association du personnel.
- Le renforcement et le suivi de la mise en place de stratégies prévisionnelles visant à attirer les savoir-faire qualifiés de gouvernements, d'institutions internationales, du secteur privé et du grand public.
- L'introduction, à l'OIM, de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, en remplacement de l'ancienne Caisse de prévoyance.
- La mise en place graduelle d'une couverture d'assurance pour le personnel des services généraux des bureaux extérieurs lui permettant de bénéficier d'avantages supplémentaires.
- Le suivi et l'appui à la mise en place du nouveau système de perfectionnement des compétences professionnelles devant favoriser le développement professionnel du personnel et améliorer la gestion organisationnelle.

- La consolidation des programmes d'apprentissage existants et la fourniture d'une formation ciblée au personnel de l'OIM.
- La finalisation de la délocalisation des fonctions administratives de HRM aux Centres administratifs de Manille et de Panama, ainsi que la définition claire des rôles et de la division des responsabilités entre les centres, le Siège et les bureaux extérieurs en matière de gestion des ressources humaines.

283. La gestion des ressources humaines de l'OIM a été réorganisée comme suit entre les unités de HRM au Siège à Genève, au CAM, au CAP et dans les bureaux extérieurs :

Au Siège, HRM est chargé de formuler la stratégie de l'OIM en matière de ressources humaines et d'élaborer des politiques concernant la gestion des ressources humaines aux niveaux local, régional et mondial.	CAM L'Unité de gestion des ressources humaines (MHRO) apporte un soutien mondial et régional en matière de gestion des ressources humaines pour les fonctionnaires et le personnel des services généraux au Siège.	CAP L'Unité de soutien au personnel sur le terrain (CAP-FPSU) fournit une aide mondiale et régionale en matière de gestion des ressources humaines pour le personnel des services généraux et le personnel local des bureaux extérieurs.
--	---	---

Politique générale en matière de ressources humaines

284. En 2007, HRM a élaboré des politiques et des orientations officielles en vue de clarifier les processus administratifs et de garantir leur application cohérente. HRM a défini un certain nombre de domaines dans lesquels l'OIM devait encore soit formaliser sa position organisationnelle, soit revoir et actualiser les règlements actuels. Par conséquent, HRM a revu et élaboré des politiques relatives à la rotation, au recrutement de ressortissants d'Etats Membres non représentés, ainsi qu'au choix et à l'emploi de consultants. En outre, des travaux ont été lancés pour élaborer des politiques sur l'emploi de personnes handicapées et le maintien de ces personnes au service de l'Organisation, les mesures disciplinaires, l'évacuation, le transfert et la réaffectation du personnel dans les situations d'urgence, les congés spéciaux sans solde, l'intégration de la dimension sexospécifique, la planification de la relève, le classement et la promotion, les congés d'adoption, les déplacements prolongés en mission et les avances sur salaire.

285. En décembre 2007, HRM a mis en place un groupe de travail chargé de mener les analyses préliminaires sur la façon d'étendre le plan médical de l'OIM à tout le personnel local des bureaux extérieurs au cours de l'année 2008.

286. HRM a examiné le cadre de compétences existant et a commencé l'analyse fonctionnelle du module de développement personnel de PRISM qui aidera à analyser les lacunes en matière de compétences disponibles à l'OIM et dont l'Organisation aura besoin, et à mettre en place des stratégies de recrutement et de formation. HRM a aussi travaillé à l'élargissement de fonctionnalités disponibles dans le système de libre-service de PRISM à l'intention du personnel de direction.

Recrutement

287. Une nouvelle Unité de recrutement (REC) – anciennement Unité de dotation en effectifs (STU) – a été créée au CAM. Elle a pour mission d'appuyer les programmes de l'OIM en gérant la sélection, le recrutement et le déploiement du personnel international de l'OIM dans le monde entier et du personnel des services généraux au Siège. Le volet des ressources humaines de PRISM a aussi permis à HRM d'accélérer et de suivre le processus de recrutement en assurant le suivi des avis de vacances, des dossiers de candidatures, des contrats, des opérations administratives relatives au personnel et d'autres fonctions importantes, formats et outils en matière de ressources humaines. En 2007, HRM a publié :

- 105 avis de vacances pour des postes de fonctionnaires⁶
- 3 avis de vacances pour des postes au sein des services généraux au Siège⁷
- 77 avis de vacances pour des contrats temporaires de courte durée (fonctionnaires et employés des services généraux)⁸

288. Suite à la publication de ces avis, 3.200 dossiers ont été reçus en 2007, dont près de 1.900 pour des avis de vacance temporaire. Le recrutement et le déploiement du personnel se sont poursuivis à un niveau important pour un certain nombre de programmes mis en œuvre dans des situations d'après-crise, notamment dans les missions d'Afghanistan, d'Iraq, de Sri Lanka et du Soudan.

289. HRM a mis l'accent sur l'augmentation de la représentation d'Etats Membres de l'Organisation non représentés. Les ministres de l'éducation et les missions permanentes d'Afrique du Sud, du Maroc, de la République démocratique du Congo et du Sénégal ont également été approchés afin d'examiner comment recruter des étudiants africains diplômés pour des stages. Des accords de stage sont également en cours de négociation avec plusieurs universités d'Etats Membres non représentés.

290. Treize nouveaux membres du personnel originaires d'Etats Membres non représentés (Bénin, Equateur, Libéria, Mexique et Maurice) ont été recrutés en 2007.

Appui au personnel des bureaux extérieurs

291. En octobre 2007, l'Administration du personnel des bureaux extérieurs a été transférée du CAM au Centre administratif de Panama (CAP). Grâce au lancement des fonctions du CAP en matière de ressources humaines, HRM est au service de tous les membres du personnel du monde entier 24 heures sur 24. Le CAP apporte actuellement son soutien à plus de 5.600 membres du personnel recruté localement dans les bureaux extérieurs de l'Organisation répartis sur 129 pays.

292. Le CAP aide désormais les bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier dans les domaines suivants :

⁶ 55 étaient ouverts aux candidats internes et aux ressortissants d'Etats Membres non représentés, et 50 aux candidats externes et internes.

⁷ Dont un ouvert aux candidats externes.

⁸ Dont 42 pour des candidats internes uniquement et 35 pour des candidats internes et externes.

- administration du personnel ;
- interprétation des pratiques, des politiques et des réglementations de l'OIM en matière de ressources humaines et communication à propos de celles-ci ;
- mise en œuvre du Statut et Règlement du personnel, versement de la paie et des indemnités et respect des droits ;
- mise en place du processus de classement des emplois pour le personnel local des bureaux extérieurs ;
- statistiques et rapports concernant le personnel.

Administration de l'assurance et médecine du travail

293. L'Unité de traitement des demandes de remboursement de frais médicaux (HCP) à Manille a continué d'améliorer ses méthodes de gestion des demandes, dont le nombre va croissant. En 2007, trois fonctions ont été transférées à cette unité : la facturation de l'assurance au personnel à la retraite ; les demandes de dédommagement d'actes de malveillance et les demandes concernant la perte de biens personnels.

294. En 2007, les discussions avec les assureurs ont permis d'améliorer les avantages dont bénéficie le personnel. En outre, HRM a conclu des accords avec différents hôpitaux afin de faciliter les procédures d'admission et a négocié des tarifs préférentiels.

295. L'Unité de médecine du travail (OHU) de HRM a traité des aspects médicaux en amont des recrutements et des questions médicales en cours d'emploi (recommandations ou évacuations), ainsi qu'à la cessation de service. Cette unité a continué d'assurer une surveillance étroite de l'environnement de santé physique et mentale des membres du personnel dans l'ensemble de l'Organisation en vue d'assurer des conditions de travail raisonnables et sûres pour le personnel. Des évaluations directes des bureaux, des lieux d'hébergement et des installations médicales locales ont été menées en Ukraine, en Albanie, en Egypte, en Ethiopie, au Népal et au Timor-Leste. Des accords de services ont été conclus avec des hôpitaux reconnus afin de faciliter l'accès du personnel de l'OIM à des structures médicales et économiques de grande qualité.

296. OHU a promu la santé du personnel en général, sur le lieu de travail et dans son environnement, en suscitant une prise de conscience accrue des maladies non transmissibles et infectieuses. Les maladies professionnelles (principalement la dengue et le paludisme), ainsi que les déplacements pour raisons médicales ont beaucoup diminué, de 30 et 70 % respectivement.

297. HRM a activement participé à l'élaboration d'un plan de continuité d'activité et a poursuivi les travaux de préparation du personnel à une pandémie en collaboration avec les services médicaux des institutions des Nations Unies.

Perfectionnement et formation du personnel

298. 2007 a été témoin de la consolidation des programmes d'apprentissage de base de l'OIM, conçus pour renforcer les compétences du personnel dans trois domaines principaux : a) la direction et la gestion ; b) la gestion de projets, et c) la communication. Quatre programmes fondamentaux ont ainsi été mis en œuvre et seront régulièrement proposés en 2008: le Programme des chefs de missions, le Programme de formation pour la gestion des

projets, le Programme visant à inspirer confiance et le nouveau Programme de compétences des cadres en matière de présentation d'exposés. Avec l'appui de HRM, 89 activités d'apprentissage, auxquelles ont pris part 894 membres du personnel du monde entier, ont été organisées en 2007.

Comportement professionnel du personnel

299. Le système de gestion du comportement professionnel (PDS) est devenu obligatoire en août 2006. En 2007, HRM a continué à jouer le rôle de secrétariat de PDS et d'assurer la formation à PDS. En décembre 2007, ce système concernait plus de 640 membres du personnel dans 32 bureaux extérieurs. Seize missions supplémentaires ont en outre entrepris de mettre le système en œuvre. Des efforts sont actuellement déployés pour intégrer PDS à d'autres outils pratiques de ressources humaines (promotion, gestion des talents et succession).

Experts associés et détachement

300. Quinze experts associés, financés par l'Autriche, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Suède et les Etats-Unis d'Amérique, ont travaillé pour l'OIM en 2007.

301. En 2007, de nombreux nouveaux détachements ont eu lieu à l'OIM et en provenance de l'OIM, notamment :

- deux détachements financés par le Gouvernement coréen ;
- un détachement financé par le Conseil danois des réfugiés ;
- un détachement financé par le Gouvernement kenyan ;
- un détachement financé par l'UNICEF.

302. Des membres du personnel de l'OIM ont été détachés auprès de la Banque mondiale, du PNUD et de l'Organisation internationale du Travail.

Aperçu général des tendances concernant le personnel de l'OIM

303. Les effectifs ont continué à augmenter en 2007 du fait de l'expansion des opérations et des activités de l'Organisation dans le monde entier. Au 31 décembre 2007, l'Organisation comptait un total de 6.457 membres du personnel (soit administrateurs, soit services généraux), ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à 2006.

Répartition des fonctionnaires (catégorie Administrateurs) par classe/grade, lieu d'affectation et sexe au 31 décembre 2007

Catégorie/Grade	Siège		Bureaux extérieurs		Nombre total de fonctionnaires de l'OIM		
	F	M	F	M	F	M	Total
D-2		1				1	1
D-1	5	9	2	12	7	21	28
P-5	7	16	7	30	14	46	60
P-4	12	10	20	67	32	77	109
P-3	20	16	80	101	100	117	217
P-2	7	4	42	48	49	52	101
P-1	2	2	17	10	19	12	31
PU	10	2	25	25	35	27	62
Fonctionnaires engagés sous contrat de courte durée	4	5	27	51	31	56	87
Experts associés	2	2	9	2	11	4	15
Fonctionnaires nationaux			121	135	121	135	256
Total	69	67	350	481	419	548	967

Ce tableau n'inclut pas :

- Le Directeur général et le Directeur général adjoint, les stagiaires, les consultants et le personnel en congé spécial sans traitement.
- Les fonctionnaires détachés

Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2007

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Afghanistan					1	1					4	6
Albanie					1				1		6	8
Algérie				1	1							2
Argentine				1	2							3
Arménie					1						3	4
Australie		1	1	7	7	1	2	5	3		1	28
Autriche		1		2	4		1		1	1	1	11
Azerbaïdjan				1								1
Bangladesh			2		1	1					16	20
Bélarus					1						1	2
Belgique			2	4	2		1			1	3	13
Bénin											1	1
Bolivie			1									1
Bosnie-Herzégovine				1	2	1						4
Brésil					2							2
Bulgarie				1				1				2
Burkina Faso					1	1			1			3
Cambodge											3	3
Canada		1	4	5	14	4	1	5	4			38
Chili			1								1	2
Colombie						2					49	51
Costa Rica		1	1	2	3		1		1		1	10
Côte d'Ivoire					2							2
Croatie				2	2		1	1			1	7
République tchèque											1	1
République démocratique du Congo					1	1						2
Danemark				1	2			1				4
Equateur					1			1			8	10
Egypte			1		1		2				4	8
Finlande					2	1					1	4
France		1	5	4	9	6	1	4	5			35
Géorgie				1		2	1				3	7
Allemagne		6	3	7	7	2		1	1	1	1	29
Ghana			1	2		1			1		5	10
Grèce				1	2	1	1	1			1	7
Guatemala											2	2
Guinée											1	1
Haïti											4	4
Honduras						1						1

Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2007 (suite)

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Hongrie			1								4	5
Iran (République islamique d')			1		1						2	4
Irlande				1	1	1		1	1		1	6
Israël					1							1
Italie		4	3	10	11	5	2	4	4	5	2	50
Japon		1	1		6	1		1		4	1	15
Jordanie				3	3	1			1		5	13
Kazakhstan					2						1	3
Kenya			1	2	9	5			5		8	30
Kirghizistan											2	2
Lettonie					1						1	2
Libéria					1	1						2
Jamahiriya arabe libyenne											1	1
Lituanie								1			1	2
Mali					1							1
Mauritanie									1			1
Mexique								1				1
Moldova											1	1
Pays-Bas		1	3		3			5	1			13
Nouvelle-Zélande			2		1							3
Nicaragua				1	1							2
Niger						1						1
Norvège			1		1				1			3
Pakistan					1	2					9	12
Panama			1		1						3	5
Pérou				2	1						3	6
Philippines				4	11	10			6		11	42
Pologne							1	2			3	6
Portugal			1	1	2	3	1	1	3			12
République de Corée				1	1							2
Roumanie			1	2	4	2			1		1	11
Sénégal					2						2	4
Serbie				3	9	1					4	17
Sierra Leone				1					2			3
Slovaquie						1					1	2
Afrique du Sud								1	2		4	7
Espagne		1		1	3	1			1			7
Sri Lanka				1	1				3		3	8

Répartition des fonctionnaires (catégories Administrateurs) par grade et par pays de nationalité au 31 décembre 2007 (suite)

Nationaux d'Etats Membres de l'OIM	Catégorie/Grade											Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	
Soudan			1								5	6
Suède				2	6	1					1	10
Suisse	1		2	5	1	4			1			14
Tadjikistan						1		1			1	3
Thaïlande				1	1	3	2	2			7	16
Togo				1								1
Tunisie						1					2	3
Turquie					1			1				2
Ouganda				1		1			1			3
Ukraine					2	1					5	8
Royaume-Uni		1	3	4	15	1		4	8		2	38
République-Unie de Tanzanie						1					2	3
Etats-Unis d'Amérique		5	11	13	21	12	7	9	14	2	1	95
Uruguay		1	4			2			1			8
Ouzbékistan								1				1
Venezuela (République bolivarienne du)		1									1	2
Viet Nam					1						5	6
Zambie							1		1			2
Zimbabwe					1						6	7
Etats observateurs et non membres	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	PU	Fonction. sous contrats de courte durée	Experts associés	Fonction. nationaux	Total
Tchad							1					1
Chine				1							1	2
Erythrée					1							1
Ethiopie					2		1				6	9
Inde		1	1	2	3	1	2		3			13
Indonésie					1	1		2	2		9	15
Iraq					1	1					3	5
Liban				1								1
Malaisie						1			1			2
Mozambique		1			3			1	1			6
Myanmar								2			1	3
Fédération de Russie				1	3	2	1	2	3		3	15
Ex-République yougoslave de Macédoine				1	3	4			1			9
Turkménistan					1	1						2
TOTAL	1	28	60	109	217	101	31	62	87	15	256	967

**Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux
extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2007**

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
	F	M	F	M	
Afghanistan			11	134	145
Albanie		1	10	5	16
Angola			7	28	35
Argentine	3		18	5	26
Arménie			5	12	17
Australie			9	2	11
Autriche			10	7	17
Azerbaïdjan	1		19	45	65
Bahreïn			1		1
Bangladesh			17	35	52
Bélarus			16	7	23
Belgique	1		14	10	25
Bénin				1	1
Bolivie			4	4	8
Bosnie-Herzégovine	1		24	27	52
Botswana			1		1
Brésil			1	1	2
Bulgarie	1		8	5	14
Cambodge			18	26	44
Cameroun			1	1	2
Canada	1		6	2	9
Tchad				2	2
Chili			6	3	9
Chine			4	1	5
Hong Kong (Région administrative spéciale)			3		3
Colombie	1		120	94	215
Costa Rica			14	9	23
Côte d'Ivoire			4	16	20
Croatie			7	5	12
Cuba			4		4
République tchèque			8	4	12
République démocratique du Congo			26	174	200
Danemark			2	2	4
République dominicaine			2	3	5
Equateur			37	43	80
Egypte			19	25	44
El Salvador			4	2	6
Erythrée			1	2	3
Estonie			2		2
Ethiopie			19	37	56
Finlande			6	3	9
France	16	8	11	3	38
Gambie			1	1	2
Géorgie			9	8	17
Allemagne	2	1	18	12	33
Ghana			23	26	49
Grèce			10	6	16
Guatemala			15	28	43
Guinée			9	15	24
Haïti			19	44	63
Honduras			7	2	9
Hongrie			2	6	8

Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2007 (suite)

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
Inde			4	5	9
Indonésie			146	348	494
Iran (République islamique d')			8	7	15
Iraq			6	15	21
Irlande			5	3	8
Italie	4	1	48	19	72
Jamaïque			1	1	2
Japon	1		6		7
Jordanie			61	72	133
Kazakhstan			14	5	19
Kenya			73	103	176
Kirghizistan			6	6	12
Laos			1		1
Lettonie			5		5
Liban			7	6	13
Libéria			3	6	9
Jamahiriya arabe libyenne			5	10	15
Lituanie			5	1	6
Mali				4	4
Malte			1		1
Mauritanie				1	1
Mexique			9	5	14
Moldova			28	14	42
Mongolie			1	1	2
Monténégro			2	1	3
Mozambique			1	1	2
Myanmar			127	73	200
Nauru			7	15	22
Népal			46	54	100
Pays-Bas	1		39	30	70
Nouvelle-Zélande			1		1
Nicaragua			6	1	7
Nigéria			7	4	11
Norvège			10	4	14
Pakistan			32	93	125
Panama			7	3	10
Paraguay				1	1
Pérou			10	14	24
Philippines	1		117	80	198
Pologne			21	4	25
Portugal	1		5	2	8
République de Corée			1	1	2
Roumanie		1	7	8	16
Fédération de Russie			97	39	136
Rwanda			1		1
Sénégal			5	8	13
Serbie			52	85	137
Sierra Leone			6	16	22
Slovaquie	1		14	2	17
Slovénie				2	2
Somalie			8	13	21
Afrique du Sud			12	10	22
Espagne			7	5	12
Sri Lanka		2	43	163	208

Répartition des employés (services généraux) du Siège et des bureaux extérieurs par nationalité et par sexe au 31 décembre 2007 (suite)

Pays de nationalité	Siège		Bureaux extérieurs		Total
Soudan	1		75	327	403
Suède			5	2	7
Suisse	13	3	4	3	23
République arabe syrienne			31	20	51
Tadjikistan			12	26	38
Thaïlande			129	68	197
Ex-République yougoslave de Macédoine	1	2	17	4	24
Timor-Leste			15	63	78
Togo				2	2
Trinité-et-Tobago			2		2
Tunisie			1	1	2
Turquie			8	7	15
Turkménistan				4	4
Ouganda			10	14	24
Ukraine			35	18	53
Royaume-Uni	6	1	24	29	60
République-Unie de Tanzanie	2		39	61	102
Etats-Unis d'Amérique	1		31	35	67
Uruguay	2		3	1	6
Ouzbékistan			4	4	8
Venezuela (République bolivarienne)	1		2	2	5
Viet Nam			73	19	92
Yémen			2	2	4
Yougoslavie			1		1
Zambie			7	17	24
Zimbabwe			49	56	105
TOTAL	63	20	2325	3082	5490

VIII. CENTRES ADMINISTRATIFS

A. Centre administratif de Manille

Unité d'information sur les projets

304. L'Unité d'information sur les projets aide les concepteurs de projets de l'OIM, les gestionnaires et les départements du Siège :

- en procédant à des recherches dans les fichiers afin de faire le bilan de l'expérience passée de l'OIM dans la fourniture d'activités particulières de projets ou de projets précédemment réalisés, en fournissant des informations sur les fonds reçus des donateurs pour les projets de l'OIM et en produisant des copies de documents relatifs à des projets anciens;
- en assistant la Division de la comptabilité dans la procédure de requête du code de projet à l'aide des pièces à joindre pour l'obtention du code ;

- en mettant à jour les fichiers de projets dans Filenet et la base de données contenant les fiches de projets dès réception des documents de projets et des mises à jour en provenance des bureaux extérieurs et des départements du Siège (rapports intérimaires et finaux, prolongations et modifications de projets, budgets et autre correspondance pertinente), et
- en envoyant des rappels aux gestionnaires de projets quatre semaines avant la date limite pour la soumission des rapports, conformément aux obligations envers les donateurs.

305. En 2007, 613 nouvelles propositions de projets ont été enregistrées, 512 demandes de codes de projets reçues, 502 nouveaux codes de projets délivrés, 236 rappels envoyés, 9.892 documents chargés dans Filenet, et 501 rapports ou demandes de renseignements générés par la base de données. Le total des projets enregistrés dans la base de données s'élevait à 4.803.

Unité de sécurité du personnel

306. L'Unité de sécurité du personnel (SSU) a continué à superviser la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel de l'OIM ainsi que la protection des possessions, avec une attention particulière pour les bureaux extérieurs opérant dans les 60 pays où le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) a imposé l'application de différentes phases de sécurité.

307. Mi-2007, SSU a déménagé ses opérations vers un centre d'opérations plus grand, techniquement plus avancé et disposant de meilleures installations de suivi, de surveillance, de communications, ainsi que d'analyse des statistiques et des tendances, qui demeure le centre d'appui à la coordination en situation de crise pour l'équipe de sécurité des Nations Unies aux Philippines.

308. Tout au long de l'année 2007, SSU a fourni à plus de 60 bureaux extérieurs de l'OIM des conseils techniques, des évaluations de la sécurité des missions, une formation spécialisée et une aide au financement en vue de les aider à s'aligner sur les normes de sécurité.

309. En 2007, SSU a rédigé 70 rapports d'information sur la sécurité, 108 bulletins d'information sur la sécurité générale et 90 mises à jour concernant les catastrophes, les conditions météorologiques, les déplacements et la sécurité. SSU a enregistré quelque 145 incidents de sûreté/sécurité incluant des vols qualifiés, des incendies criminels, des enlèvements, des vols de voitures avec violence, d'autres types de vols, des agressions sexuelles, des lésions corporelles simples, des arrestations, des menaces, y compris des menaces de mort, des bombardements, des manifestations, des troubles civils, des catastrophes naturelles, des opérations militaires, des accidents de la route, des dommages à la propriété, des incendies, des falsifications de pièce, des tirs et des attaques à la roquette directs et indirects.

310. Le nombre d'incidents liés à la sécurité et concernant des membres du personnel de l'OIM a augmenté de façon notable (73 incidents ont été signalés, contre 52 en 2006). Le nombre d'accidents de la route et d'accidents impliquant des véhicules motorisés et causant des décès et des blessures, a vivement préoccupé la communauté humanitaire et reste la principale cause de mortalité. En 2007, 14 accidents importants ont été signalés à SSU et ont fait dix-neuf victimes parmi les membres du personnel, dont trois morts et seize blessés.

311. SSU a mené des évaluations aux Philippines, à Panama, au Pakistan, en Afghanistan, au Kenya, en Belgique, en Argentine, au Timor-Leste, au Népal, au Liban, en Jordanie, en République arabe syrienne, en Iraq et en Sierra Leone sur tous les aspects de la sécurité et de la sûreté dans les bureaux extérieurs. SSU a apporté un appui direct dans les cas suivants : une évacuation en Guinée ; des troubles civils au Timor ; une tentative de coup d'Etat aux Philippines, une évacuation d'observateurs électoraux au Kenya ; des bombardements et des prises d'otages à Sri Lanka ; des menaces de mort contre des membres du personnel de l'OIM en Argentine et des manifestations d'activistes au Pakistan.

312. Afin de maintenir des services de grande qualité en matière de sûreté et de sécurité pour tous les membres du personnel de l'OIM et les bureaux extérieurs, SSU a créé un nouveau poste national en 2007, au sein de l'équipe d'intervention d'urgence, basé à Manille et consacré à la sécurité et à la sûreté lors des activités en situation d'urgence.

313. En coopération avec les représentants régionaux et les chefs des bureaux extérieurs, SSU a apporté un soutien technique au personnel déployé dans les Missions de Jordanie (pour la Mission Iraq/Jordanie), d'Afghanistan, du Soudan, de Sri Lanka, du Népal, d'Indonésie et du Timor-Leste, chargé d'assurer la sécurité dans les bureaux extérieurs de l'OIM et dans les régions.

314. Le financement apporté aux bureaux de l'OIM pour la mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile (MORSS) a été porté à un million de dollars. Il est destiné à couvrir les services de gardiennage, l'amélioration de la sécurité physique pour les bureaux/installations/véhicules et les communications HF/VHF en situation d'urgence.

315. SSU a aussi assisté différents bureaux extérieurs au niveau de la planification de continuité d'activité (BCP) en mettant l'accent sur l'état de préparation à une pandémie de grippe aviaire, en réaction à la réapparition du virus vers la fin de l'année 2007.

316. En 2007, 16 cours de formation spécialisée ont été menés et/ou parrainés par SSU, outre la formation introductive à la prise de conscience des questions de sécurité (SAIT), prescrite par l'ONU, actuellement dans sa quatrième année. Ce programme a permis de former près de 2.000 membres internationaux et nationaux du personnel de différentes institutions humanitaires à la sûreté et à la sécurité professionnelle. Bien que la SAIT soit axée sur les opérations en Iraq, un certain nombre d'organisations l'ont utilisée pour former le personnel devant partir travailler dans des environnements à haut risque.

317. L'OIM est membre du réseau **interagences de gestion de la sécurité (IASMN) de l'UNDSS** et a participé aux réunions qui se sont tenues à Rome et à Turin en 2007. Cette tribune joue un rôle important dans la détermination de l'Agenda sur la sûreté et la sécurité pour tous les bureaux des Nations Unies et de l'OIM dans le monde.

318. Un nouveau recensement du personnel a été entrepris pour le prochain budget bisannuel (2008-2009) de l'UNDSS associant toutes les institutions opérant dans le cadre du système de gestion de la sécurité de l'UNDSS. Le nombre de membres du personnel de l'OIM ayant fortement augmenté depuis le dernier recensement, une augmentation substantielle de nos frais de service s'ensuivra.

B. Centre administratif de Panama

319. Le Centre administratif de Panama (CAP) a été officiellement ouvert en 2007. Le Directeur du CAP est entré en fonction le 1^{er} mai 2007 et a commencé à former son équipe, ainsi qu'à superviser l'aménagement et l'équipement du bureau. Le personnel du CAP a été recruté dans les domaines du contrôle financier et comptable, des technologies de l'information et de la gestion des ressources humaines. Un poste de vérificateur interne des comptes a aussi été transféré au CAP. A la fin de l'année, le bureau comptait 15 personnes : 12 au CAP et trois autres financées par un programme.

320. Le CAP a été officiellement inauguré le 7 septembre 2007 en présence du Vice-Président de Panama et du Directeur général de l'OIM.

321. L'Unité chargée de l'appui au personnel de terrain a commencé à apporter un soutien aux bureaux de l'OIM du monde entier en matière de gestion du personnel local. Fin 2007, le total des membres du personnel recrutés localement à l'OIM s'élevait à 5.622. En outre, un soutien a été apporté aux Missions de l'OIM de l'hémisphère occidental en matière de contrôle comptable et financier, de technologies de l'information et de mesures à adopter en situation d'urgence, en particulier pour les opérations menées suite au séisme au Pérou et à la tempête tropicale Noël en République dominicaine.

322. Le CAP a commencé à participer au Groupe de travail sur les risques, les situations d'urgence et les catastrophes en Amérique latine et aux Caraïbes (REDLAC), un réseau régional coordonné par OCHA pour échanger des informations sur les secours en cas de catastrophe et les interventions d'urgence en Amérique latine et aux Caraïbes.

IX. QUESTIONS DE GENRE

323. Suite à l'évaluation des politiques en matière de sexospécificité en 2006, un examen des conclusions et des recommandations du rapport a été mené dans toute l'Organisation afin de tirer parti de cet exercice et de redynamiser l'intégration de la sexospécificité à l'OIM. Sur la base des résultats des différentes consultations, un document regroupant les recommandations relatives à une nouvelle stratégie en matière d'intégration de la sexospécificité à l'OIM et proposant des mesures pour intégrer plus efficacement la sexospécificité à l'OIM a été établi et avalisé par le Directeur général adjoint en 2007.

324. La coordonnatrice des questions de sexospécificité (GIC), appuyée par le Groupe de travail sur les questions de genre (WGGI), a poursuivi ses activités traditionnelles en la matière, notamment la sensibilisation aux thèmes liés à la sexospécificité et à la migration, ainsi que la promotion des projets à caractère sexospécifique.

En 2007, les activités liées aux questions de genre ont contribué à réaliser les objectifs suivants du document de Stratégie de l'OIM :

2. Renforcer la gestion humaine et ordonnée des migrations et le respect effectif des droits humains des migrants, conformément au droit international.
7. Promouvoir, faciliter et appuyer le débat et le dialogue sur la migration à une échelle tant régionale que mondiale, notamment à l'occasion du Dialogue international sur la migration, aux fins de favoriser la compréhension des opportunités qu'elle offre et des défis qu'elle pose, d'aider à déterminer et à élaborer des politiques efficaces permettant de relever ces défis, et de recenser les approches globales et les mesures susceptibles de faire progresser la coopération internationale.
8. Aider les Etats à faciliter l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement et à susciter l'engagement des diasporas, entre autres comme partenaires du développement.
9. Prendre part aux réponses humanitaires coordonnées dans le contexte des dispositions interinstitutions en la matière et fournir des services de migration dans d'autres situations de crise ou d'après-crise, s'il y a lieu, selon les attentes des personnes concernées, contribuant par là à leur protection.
12. Appuyer les efforts des Etats dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les mouvements de courte durée, et d'autres types de migration circulaire.

325. L'OIM a contribué à l'établissement de plusieurs rapports du Secrétaire général des Nations Unies, notamment celui sur la violence dont sont victimes les travailleuses migrantes et par le biais duquel l'Organisation a souligné l'importance du renforcement des capacités des fonctionnaires gouvernementaux à favoriser et protéger les droits des migrantes, en particulier dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) (point 2 de la Stratégie de l'OIM).

326. Dans le cadre du Segment de haut niveau de l'ECOSOC, l'OIM, le FNUAP et le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme ont organisé un petit déjeuner ministériel le 5 juillet 2007 sur la "participation des femmes à la diminution de la pauvreté et à la croissance économique durable, grâce, notamment aux initiatives des femmes migrantes". Les participants ont convenu de formuler des recommandations, notamment des recommandations spécifiques sur les migrantes et les rapatriements de fonds, ainsi que sur la santé des migrantes, à l'intention de leurs gouvernements, des organisations multilatérales et de la société civile. Ces sujets ont aussi été signalés à l'ECOSOC (point 7 de la Stratégie de l'OIM).

327. En collaboration avec les autorités cantonales genevoises responsables de la condition féminine, de l'intégration, de la santé et de la jeunesse, l'OIM a organisé le 9 octobre à Genève une conférence sur les mutilations génitales féminines afin d'encourager l'échange des meilleures pratiques entre les professionnels de santé et de construire un réseau de protection des filles (point 8 de la Stratégie de l'OIM).

328. L'OIM a continué à participer au Sous-groupe de travail sur la sexospécificité et l'intervention humanitaire de l'IASC (point 9 de la Stratégie de l'OIM).

329. En 2007, le GIC a apporté son soutien à un projet de recherche de politique générale qui visait à inscrire la question de la sexospécificité à l'ordre du jour de la migration de main-d'œuvre et du développement en Asie. L'objectif était de présenter de solides résultats de recherche, des conclusions analytiques et des données sous une forme se prêtant à la formulation d'une politique générale afin de contribuer au dialogue international sur la sexospécificité et la migration de main-d'œuvre. Ce projet comprend des études menées au Bangladesh, à Sri Lanka, en Thaïlande, au Viet Nam, aux Philippines et en Chine, qui seront publiées en 2008 (point 12 de la Stratégie de l'OIM).

X. BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL

330. Le Bureau de l'Inspecteur général (OIG) est chargé de la vérification interne des comptes, de l'évaluation, de l'évaluation rapide des projets et de la supervision interne, ainsi que de l'étude d'allégations de violation du Statut et Règlement de l'OIM et de suspicion de fraude. L'évaluation, la supervision et les recommandations d'OIG contribuent efficacement à la réalisation des objectifs stratégiques de l'OIM, en accord avec le Statut et Règlement de l'Organisation, OIG complète les systèmes de contrôle internes de l'OIM et joue un rôle dans le recensement et l'évaluation des risques, ainsi que dans la gestion des risques de l'Organisation.

331. En 2007, OIG a mené 48 vérifications internes, notamment sept dans des MFR et deux dans des missions spéciales de liaison (MSL). Financé par un bailleur de fonds important de l'OIM, un consultant externe a entrepris d'examiner l'ensemble de la fonction de vérification interne des comptes d'OIG.

332. Un total de 78 projets ont subi une évaluation rapide consistant à comparer les résultats et les plans et à émettre une opinion indépendante sur leur statut opérationnel et financier par le biais d'un examen systématique de la conception du projet, de la chaîne de planification des résultats, des extrants, des coûts et des activités, notamment l'évaluation des contributions des différentes contreparties clés des projets et des parties prenantes.

333. Dans le cadre du suivi du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration internationale et le développement, OIG a évalué l'initiative sur les migrations pour le développement en Afrique. Etant donné qu'il ne dispose que de ressources très limitées pour mener cette évaluation, il a mis l'accent sur la gestion et la fourniture d'une assistance technique aux évaluations menées par d'autres départements de l'OIM. OIG a ainsi été associé à 19 autres évaluations menées dans le but de promouvoir l'évaluation au sein de l'Organisation, et à des activités visant à améliorer les capacités techniques de l'OIM en la matière.

334. OIG a mené six enquêtes et fourni des conseils et une assistance technique dans neuf autres enquêtes menées par l'OIM.

335. En 2007, OIG a répondu à un nombre beaucoup plus important de demandes d'assistance et de conseils techniques en matière de suivi de projets, de lignes directrices de suivi et de création d'indicateurs. Il a aussi fourni des services de conseil en gestion dans un certain nombre de domaines, a occasionnellement reçu des demandes de contribution à la formulation de politiques et de règlements de l'OIM, et a travaillé en étroite collaboration avec d'autres unités engagées dans la supervision et la fourniture d'une formation au personnel, en particulier au personnel des bureaux extérieurs dans le domaine de la supervision, du suivi des projets et de la prévention de la fraude. Le personnel d'OIG a régulièrement participé à des forums professionnels internationaux sur les fonctions de vérification des comptes, d'enquête et d'évaluation afin de se tenir informé des nouvelles techniques, des normes professionnelles et des meilleures pratiques en la matière.

XI. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATIONS

336. Le Département des technologies de l'information et des communications (ITC) a poursuivi ses efforts de mise en place d'applications pour entreprises, notamment de systèmes d'information intégrés dans toute l'Organisation afin de mieux soutenir la croissance et de renforcer les capacités administratives et opérationnelles.

337. En 2007, d'importantes avancées ont été réalisées dans deux systèmes commerciaux critiques : a) PRISM, pour la gestion des ressources, et b) MIMOSA.

338. ITC a aussi mis en place des technologies d'optimisation du réseau et des outils de suivi afin d'améliorer la connectivité et l'accessibilité des bureaux extérieurs à ces applications de façon à mieux répondre aux besoins des systèmes administratifs et financiers en ligne de l'Organisation.

339. Le Centre des services de technologie de l'information de Manille (ITSC) a renforcé ses services auprès d'un nombre croissant de bureaux extérieurs en rehaussant le niveau de l'infrastructure de courrier électronique et en consolidant le domaine iom.int pour les bureaux extérieurs de l'Organisation afin de renforcer la sécurité du réseau de l'OIM et d'améliorer la fiabilité des services essentiels. En 2007, ITC a adopté un "engagement sur les niveaux de service" dans lequel sont précisés les niveaux de service garantissant un soutien souple et opportun aux bureaux extérieurs.

Gestion des systèmes intégrés – Procédés et ressources (PRISM)

340. Cette initiative, menée conjointement avec le Département de la gestion des ressources, s'appuie sur un logiciel SAP de planification des ressources de l'entreprise. PRISM permettra à l'OIM d'y entrer des informations financières et d'y accéder beaucoup plus rapidement entre le moment de la dépense et le moment où il en est rendu compte, améliorant ainsi la gestion des engagements et l'utilisation du budget. Ce système améliorera aussi la budgétisation et les rapports sur les dépenses et les engagements auprès des donateurs et des Etats Membres.

341. Le volet des ressources humaines de PRISM a été lancé en 2006 pour les secteurs du recrutement, de la gestion organisationnelle, de l'administration du personnel, de la gestion des absences et de la paie. Il a d'abord concerné tout le personnel du Siège et le personnel international du monde entier. En 2007, il a été étendu au personnel local de Manille, de Jakarta et de Harare, et un certain nombre de fonctionnalités existantes ont été améliorées.

342. Le volet financier de PRISM (PRISM Financials) a fait l'objet d'intenses travaux préparatoires en 2007 afin de garantir son lancement prévu pour début 2008 au Siège à Genève, au Centre administratif de Manille, à Moscou, à Budapest, à Sarajevo et à Skopje. L'installation progressive dans tous les autres bureaux devrait être terminée d'ici au printemps 2009. Cette première phase fournit des fonctionnalités permettant de répondre aux besoins dans les secteurs du budget, de la comptabilité, de la trésorerie, des achats, du suivi financier des projets et des rapports aux donateurs.

Systèmes opérationnels de gestion des migrations (MIMOSA)

343. En 2007, ITC a intégré MIMOSA à d'autres applications pour entreprises et mis en place de nouvelles fonctionnalités appuyant les opérations de mouvements, les services médicaux, les retours volontaires assistés et les services pré-consulaires. MIMOSA est à l'interface avec d'autres systèmes externes au titre du programme de réfugiés des Etats-Unis.

344. **Connectivité des bureaux extérieurs :** poursuivant ses efforts visant à améliorer l'accessibilité des bureaux extérieurs de l'OIM aux applications de l'Organisation, ITC a mis en place un service qualité au sein du réseau de l'OIM afin d'optimiser l'utilisation du réseau et de hiérarchiser le trafic du réseau. Une étude exhaustive de la connectivité du réseau avec les bureaux extérieurs a été menée en 2007 et des recommandations ont été formulées en vue d'atteindre les niveaux définis.

345. **Bureau d'assistance pour les bureaux extérieurs :** le Centre de Manille a continué à élargir le nombre de bureaux utilisant le système de voix sur IP (VoIP) et les services de visioconférence afin de fournir une solution économique aux besoins croissants de l'Organisation en matière de communication; il a étendu l'appui requis aux bureaux extérieurs lors de la migration des courriels, amélioré la sécurité du réseau et assuré le suivi de l'engagement sur les niveaux de service afin d'assurer à l'Organisation une fourniture de services d'appui en technologies de l'information efficace, réelle et venant à point nommé.

XII. SOUTIEN AUX ETATS MEMBRES EN DEVELOPPEMENT ET A CEUX DONT L'ECONOMIE EST EN TRANSITION – FONDS 1035

346. Dans sa septième année, le Fonds 1035 a connu une révision importante. Suite à une demande formulée par les Etats Membres concernant un apport de financement additionnel du Fonds 1035, ce mécanisme de financement a été élargi lors du Conseil de l'OIM de juin 2007.⁹ Le Fonds 1035 élargi a été mis à disposition dès le 1^{er} janvier 2008 et comporte à présent deux lignes de crédit.¹⁰ Les lignes directrices régissant la gestion du Fonds ont été mises à jour et finalisées afin de garantir une gestion adéquate des deux lignes de crédit.

347. En 2007, un total de 2.182.334 dollars E.-U. a été alloué à 29 initiatives. Comme lors des années précédentes, la distribution des fonds alloués à chaque région a été étroitement calquée sur la représentation des Etats Membres de ces différentes régions remplissant les conditions. En Afrique, le Fonds a soutenu dix initiatives pour un total de plus de 907.000 dollars E.-U., en faveur de 14 Etats Membres remplissant les conditions. Dans la région Amérique/Caraïbes, plus de 512.000 dollars E.-U. ont été alloués à neuf initiatives, en faveur de dix Etats membres remplissant les conditions. En Asie, cinq initiatives en faveur de huit Etats Membres ont été financées pour un total de plus de 305.000 dollars E.-U. En Europe, plus de 315.000 dollars E.-U. ont été alloués à quatre projets bénéficiant à 12 Etats Membres. Au Moyen-Orient, le Fonds a soutenu une initiative à hauteur de plus de 41.000 dollars E.-U., bénéficiant à un Etat Membre remplissant les conditions.

⁹ Outre l'allocation budgétaire annuelle de 1,4 million de dollars E.-U., le Conseil, par l'adoption de la Résolution n° 1150 (XCIII) du 7 juin 2007, a approuvé le document de Stratégie de l'OIM qui établit que "25 % des revenus discrétionnaires (non compris l'allocation pour les dépenses de sécurité) au-delà de l'estimation de 20,5 millions de dollars E.-U. contenue dans le Programme et Budget pour 2007 sera réservée au Fonds 1035 élargi qui sera instauré à compter de 2008".

¹⁰ Le financement disponible au titre de la première ligne s'élève à 1,4 million de dollars E.-U. Le total inscrit au budget pour la deuxième ligne s'élève à 2,5 millions de dollars. Le montant exact de la deuxième ligne sera confirmé à la clôture des comptes de 2007.

348. Le total de 2.182.334 dollars E.-U. comprend les 600.000 dollars alloués au Fonds à la clôture des comptes de 2006, ainsi que la contribution de 100.000 euros du Gouvernement italien effectuée à la fin du mois de décembre 2006, qui a été reportée et allouée en 2007. L'Autriche et les Etats-Unis ont respectivement contribué à hauteur de 84.000 dollars E.-U. et de 600.000 dollars au montant total de 1,4 million de dollars alloué au Fonds. Fin 2007, l'Italie a versé une nouvelle contribution de 50.000 euros au Fonds, somme qui a été reportée pour allocation en 2008.

XIII. PROGRAMMES DE REPARATION

349. En 2007, suite à la venue à terme de ses deux grands programmes de dédommagement, à savoir le Programme allemand de dédommagement du travail forcé (GFLCP) et le Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste (HVAP), relevant du règlement avec les banques suisses, l'action menée par l'OIM au titre de ses programmes de réparation s'est portée sur la fourniture de conseils d'experts, l'assistance technique et le renforcement des capacités des autres mécanismes nationaux et internationaux de réparation et d'enregistrement des demandes. De tels mécanismes sont actuellement mis en place pour traiter des questions relatives aux biens fonciers et aux problèmes de propriété et permettre la restitution, le dédommagement ou d'autres formes de réparation aux victimes de conflits, notamment aux déplacés internes et aux membres de la diaspora, ainsi qu'aux victimes d'autres violations des droits de l'homme à grande échelle. Fin 2007, 18 personnes, dont neuf femmes, travaillaient pour les programmes de réparation.

A. Programme allemand de dédommagement du travail forcé

350. Après que les derniers paiements au titre du GFLCP ont été effectués en décembre 2006, la période examinée dans ce rapport a été consacrée au rapprochement de comptes avec la Fondation fédérale allemande, au nom de laquelle le programme a été réalisé, à la vérification des comptes, au transfert des dossiers de demandes et des données électroniques aux Archives fédérales allemandes où ils seront conservés, à la consolidation et à la préservation de la base de données, à la rédaction du rapport final (y compris une exposition), et à d'autres activités de bouclage de ce programme qui a traité 400.000 demandes émanant de 90 pays.

B. Programme relatif aux avoirs des victimes de l'Holocauste (banques suisses)

351. En 2007, les derniers paiements ont été effectués au titre du HVAP. Les autres travaux ont consisté à effectuer le rapprochement des comptes avec les juges spéciaux, à préparer la vérification des comptes, à transférer les dossiers de demandes et les données électroniques au Musée du Mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis et à consolider la base de données. Ce programme, qui a traité 52.000 demandes émanant de 71 pays, se terminera en 2008.

C. Projet d'aide humanitaire aux Roms

352. L'OIM a effectué les derniers paiements pour les bénéficiaires du GFLCP au 31 décembre 2006, date limite des paiements prescrite par la Fondation allemande. Malheureusement, dans un certain nombre de cas, il n'a pas été possible de verser la somme accordée, par exemple parce que le demandeur était décédé sans laisser d'héritiers, ou que

l'OIM avait appris le décès du bénéficiaire uniquement après la date limite officielle du paiement. Pour ces raisons, entre autres, un certain nombre de chèques n'ont jamais été encaissés par leurs bénéficiaires et les sommes correspondantes ont dû être mises de côté pour être reversées à la Fondation allemande. A mesure que le processus de remboursement des chèques continuait en 2007, les sommes qui ne pouvaient plus être versées aux bénéficiaires individuels se sont accumulées pour constituer un montant "résiduel".

353. Suite à une demande formulée par l'OIM en mai 2007, la Fondation a accepté, en juin de la même année, que ce montant résiduel soit versé à un projet humanitaire au bénéfice des Roms ayant survécu aux persécutions nazies, aujourd'hui âgés et dans le besoin, projet similaire aux programmes humanitaires et sociaux (HSP) menés par l'OIM entre 2001 et 2005. Ainsi, à la mi-2007, l'OIM a lancé le projet d'aide humanitaire aux Roms (RHAP) doté d'un financement estimé à 10 millions d'euros et devant être mené à terme dans un délai de 18 mois. S'appuyant sur le mécanisme de gestion des projets à Genève, ce projet est en cours de mise en œuvre avec l'aide des bureaux extérieurs de l'OIM et des prestataires de services dans cinq pays d'Europe centrale et du Sud-Est (ancienne République de Macédoine, Monténégro, Roumanie, Serbie et Slovaquie). Il devrait bénéficier à quelque 14.000 Roms âgés qui habitent dans des communautés ciblées de la région. Selon les critères définis par le donateur, l'aide humanitaire ainsi apportée présente de multiples formes (matérielle, sociale, médicale et juridique) devant contribuer à une amélioration tangible et viable des conditions de vie des survivants roms âgés. Au 31 décembre 2007, la mise en œuvre du RHAP dans les cinq pays était en bonne voie.

D. Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens

354. Dans le cadre de son Programme iraquien de dédommagement pour perte de biens (IPCP), l'OIM a continué à fournir des conseils, une assistance technique et une formation à la Commission de résolution des litiges portant sur des biens-fonds en Iraq (CRRPD). 2007 a été une année difficile pour l'IPCP. La détérioration des conditions de sécurité en Iraq a empêché l'OIM de réaliser des avancées importantes sur un certain nombre de fronts pendant la première moitié de l'année. Par exemple, suite à l'assassinat du juge en chef de la Commission de cassation de la CRRPD, plusieurs réunions et ateliers ont dû être repoussés.

355. Parmi les réunions, les ateliers et les séances de formation qui se sont déroulés avec et pour la CRRPD, se sont tenus: une réunion avec le Directeur et le personnel dirigeant du Secrétariat national de la CRRPD à Amman afin d'examiner et de finaliser le programme d'appui à l'IPCP pour 2007; un atelier à Genève avec les responsables de la CRRPD, notamment les Directeurs des départements juridique et de dédommagement, au cours duquel a été mis l'accent sur la cohérence au niveau de la prise de décisions, ainsi que sur le suivi, la mise en œuvre et le paiement des dédommagements; et une autre réunion à Genève avec le personnel dirigeant de la CRRPD au cours de laquelle ont été abordées les améliorations à apporter aux méthodes et aux flux de travail concernant le traitement des demandes déposées auprès de la CRRPD.

356. En juillet 2007, le Directeur des Programmes de réparation de l'OIM et le Chef de la CRRPD ont participé à un atelier organisé à Amman par la MANUI et le Centre international pour une justice en période de transition, au cours duquel les difficultés ont été abordées et des recommandations formulées afin de mettre en place une stratégie globale de réparation dans le cadre du dispositif judiciaire transitoire en Iraq. Parmi les autres participants, on

comptait le Ministre iraquien de l'intérieur pour le Conseil des représentants, des membres du Conseil iraquien des représentants et des membres de la Fondation iraquienne pour les martyrs et les prisonniers politiques.

E. Programme turc de dédommagement

357. Depuis juin 2006, l'OIM apporte son assistance technique au Ministère turc de l'Intérieur dans le cadre de l'application de la Loi 5233, qui établit un programme de dédommagement pour la population déplacée à l'intérieur de la Turquie et qui s'est poursuivi en 2007. Cette assistance a été fournie par l'antenne du PNUD en Turquie dans le cadre du projet de soutien à la mise en place d'un programme du PNUD en faveur des déplacés internes dans ce pays. Le rôle de l'OIM a été de fournir des conseils spécialisés concrets concernant les politiques et les instruments devant aider le Ministère de l'Intérieur à faire appliquer équitablement et rapidement les dispositions de la Loi 5233 relative aux dédommagements. En 2007, l'OIM a notamment participé à un atelier organisé par le Ministère de l'Intérieur et l'antenne du PNUD en Turquie, à Van, sur les avancées concernant l'application de la Loi 5233 et le Plan d'action de Van pour les déplacés internes, à la fourniture de conseils techniques relatifs à la base de données des demandes élaborée par le Ministère de l'Intérieur et à la rédaction d'un projet de document de politique générale sur la création d'un processus systématique d'examen des décisions et de vérification des comptes dans le champ d'application de la Loi 5233.

F. Loi Justice et Paix en Colombie

358. En 2007, l'OIM a continué à fournir des conseils d'expert aux institutions publiques colombiennes associées à la mise en œuvre de la Loi Justice et Paix en étroite collaboration avec la Mission de l'OIM en Colombie. Son principal rôle a consisté à veiller à ce que le personnel des institutions chargé de la mise en œuvre bénéficie des enseignements tirés et des meilleures pratiques élaborées dans le cadre d'autres opérations nationales et internationales de réparation à grande échelle. En 2007, deux nouveaux domaines ont été abordés, à savoir la question de la restitution des biens-fonds en Colombie et l'éventuelle création d'un programme administratif de réparation pour les victimes de tous les groupes armés en Colombie. Parmi les travaux menés à cet effet, il faut citer la contribution au plan de travail de la Commission nationale de réparation et de réconciliation (NCCR) pour 2007, la conception de modules de formation pour le personnel de la NCCR et du parquet, les conseils relatifs à la création d'un système interinstitutionnel d'information des victimes, la contribution à la mise en place de séances d'entretien avec les victimes organisées par la NCCR, et les conseils portant sur le projet de décret concernant les réparations administratives établi par le Gouvernement colombien.

G. Timor-Leste

359. En juin 2007, le personnel des Programmes de réparation et la Mission de l'OIM au Timor-Leste ont participé à deux missions interinstitutions visant à déterminer les solutions durables aux déplacements internes au Timor-Leste. Le rôle de l'OIM était axé sur le lien entre la crise des déplacés internes et les questions relatives aux droits de propriété sur les terres et les biens, d'une part, et sur les questions plus larges de justice transitionnelle et de réparation d'autre part. Outre sa participation à la rédaction du rapport final et des recommandations des missions interinstitutionnelles, l'OIM, en collaboration avec un expert en droit foncier de l'antenne du PNUD au Timor-Leste, a proposé un cadre global portant sur

les droits à la terre et à la propriété et un processus de régularisation au Timor-Leste. Suite à ces missions interinstitutionnelles, l'OIM, au titre des Programmes de réparation, a continué à fournir des conseils et un appui d'expert à la Mission de l'OIM au Timor-Leste pour l'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale de redressement suite aux déplacements internes, ainsi que pour la résolution des questions des droits à la terre et de propriété au Timor-Leste.